

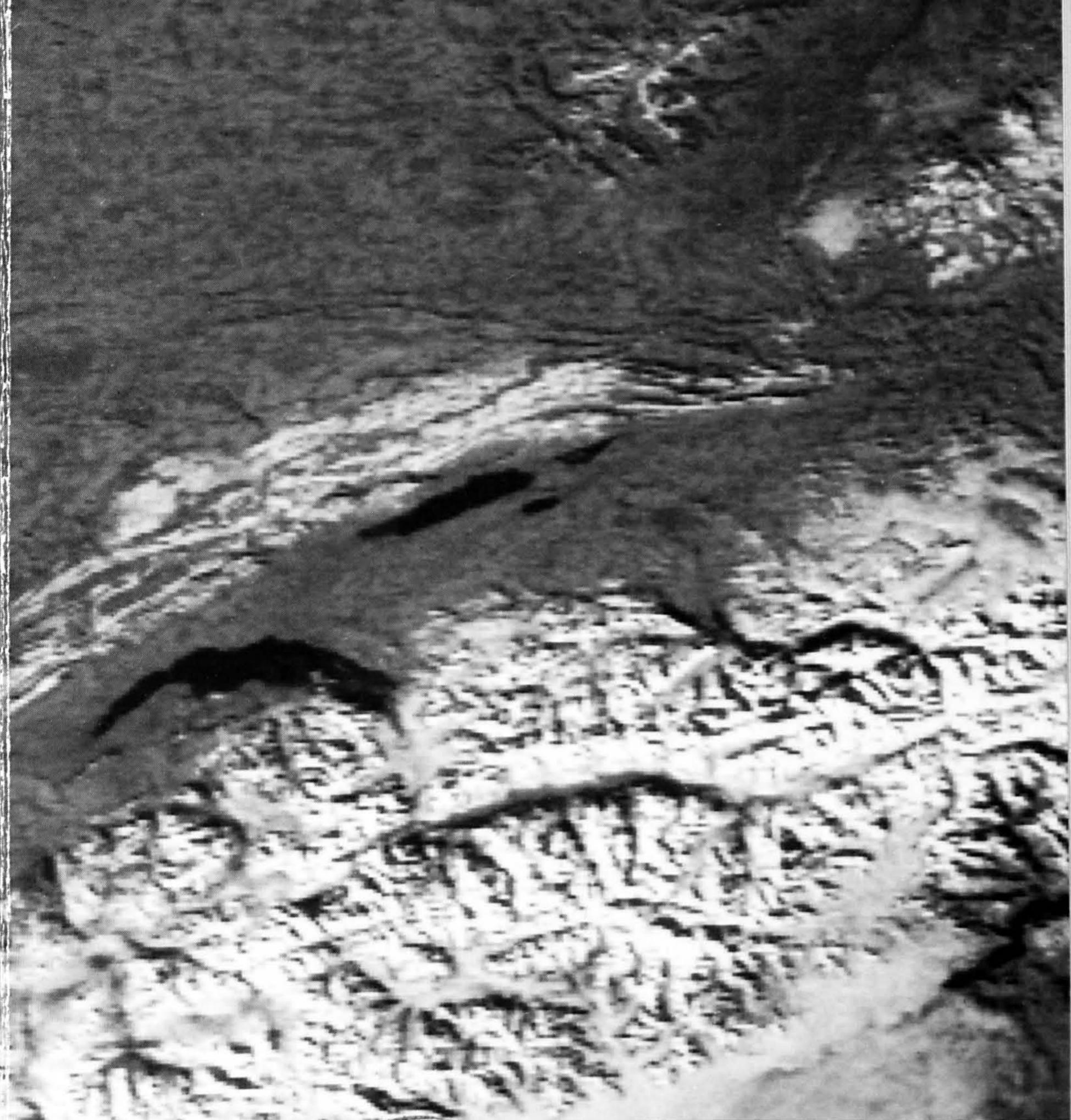
IF
MSch

G 31

PU
351

PU 351
8 MAR 1990

bulletin de la société neuchâteloise de géographie



BIBL. PUBL.
NEUCHÂTEL
ET UNIV.

Neuchâtel (Suisse)

N° 34, 1990
Numérisé par BPUN

bulletin de la société neuchâteloise de géographie

nbms	R 2420 02160	(Portmann, J.P.) - n
	R 2420 03560	(Portmann, J.P.) - n
	1380. 285	(Portmann, J.P.) - n
	R 2420 05260	(Jeanneret, F.) - n
	R 2420 06460	(Theurillat, P.Y.) - n
	1431. 487	(Schaller, C.H.) - 2n

BPU Neuchâtel x



1031105106

N° 34, 1990

Editeur responsable
Société neuchâteloise de géographie

Comité de rédaction

Valérie Borioli, André Pancza, Hélène Ramseyer, Mark Haltmeier

Toute correspondance est à envoyer à l'adresse suivante:
Institut de géographie – Espace Louis-Agassiz 1 – CH-2000 Neuchâtel

L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'envoi du Bulletin

cotisations annuelles:	membre ordinaire	Frs. 25.-
	couple	Frs. 40.-
	étudiant(e)	Frs. 12.-

Le Bulletin de la Société paraît une fois l'an

Les opinions que y sont exprimées n'engagent que la responsabilité des auteurs

L'éditeur n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés

La reproduction des articles est subordonnée à l'accord préalable de l'éditeur et de
l'auteur

Pour l'achat ou l'échange du Bulletin, s'adresser au siège de la Société:
BPU - Service des périodiques - Case postale 256 - CH-2001 Neuchâtel

Les contributions pour les prochains numéros, seront de préférence saisis sur ordinateur (Apple Macintosh). Une maquette ainsi que des disquettes sont disponibles auprès du comité de rédaction.

Délai de réception des articles fin mars.

Maquette et mise en page Mark Haltmeier

© Société neuchâteloise de géographie
ISSN 0373 – 3076

SOMMAIRE

J.-P. PORTMANN	<i>H. – E. Kranck (1898–1989)</i>	page	5
J.-P. PORTMANN	<i>André Cailleux (1907–1986)</i>		7
J.-P. PORTMANN	<i>Le Jura suisse dans l'histoire des sciences</i>		11
F. JEANNERET	<i>Les paysages–types en Suisse</i>		27
P.-Y. THEURILLAT	<i>Le concept de « paysage–type » : regard critique</i>		39
H. ELSASSER & H. LEIDBUNDGUT	<i>Le processus de formulation de la politique rurale</i>		47
Cl.-H. SCHALLER	<i>Essai d'analyse géopolitique des conflits de Birmanie</i>		69

Couverture:

Image satellite mise à disposition par l'Institut de Géographie de l'Université de Berne.

H.-E. KRANCK (1898-1989)

Jean- Pierre Portmann

H kon – Ernst Kranck, membre honoraire de notre soci t  d s 1970, est d c d  l'ann e derni re   Dartmouth (Canada).

Apr s des  tudes de g ologie   Helsinki, Kranck avait travaill  au Service g ologique de Finlande et avait enseign  dans son pays avant d' tre professeur de g ographie physique   l'Universit  de Neuch tel de 1945   1948. Par la suite, il fut titulaire de la chaire de p trographie   l'Universit  de Mc Gill   Montr al.

H. – E. Kranck participa   de nombreuses exp ditions g ologiques; tout d'abord en Sib rie centrale puis, sous la conduite de l'explorateur danois Lauge Koch au Gr enland, enfin dans l'Arctique canadien. A c t  de ses travaux consacr s, avant tout aux vieux terrains cristallins, Kranck a publi  plusieurs r cits de voyage en su dois, sa langue maternelle. Il fut aussi l'auteur de «G ographie du Pays de Neuch tel», paru dans la Collection du Centenaire (1948)¹.

Savant  m rite, extr mement modeste, Kranck  tait tr s int ress  par la peinture, par l'art esquimau; il dessinait avec talent. Dans les lettres qu'il m'adressait, il ne manquait jamais d' voquer des souvenirs de son s jour   Neuch tel et de rappeler combien le fran ais est une langue difficile! H kon – Ernst Kranck fut, rappelons-le, li  d'amiti  avec C.- E. Wegmann (1896-1982) d s le premier s jour de celui-ci en Finlande, en 1927.

1 Voir aussi Bull. Soc. neuch t. de g ographie 7, 1948, p. 1-10. [Fennoscandie, Canada].

ANDRÉ CAILLEUX (1907-1986) ¹

Jean - Pierre Portmann ²

Né à Paris, André de Cayeux de Senarpont dit Cailleux est décédé à Saint-Maur-des-Fossés dans le Val-de-Marne, au terme d'une vie riche et dense, tout entière dévouée à sa grande famille, à ses amis et à la recherche au sens large.

Titulaire de trois licences (en sciences physiques, en sciences naturelles et ès lettres), ainsi que d'un certificat en astronomie, André Cailleux a inauguré, avec sa thèse de doctorat (1942), une série de travaux qui feront de lui le spécialiste mondial de la morphologie glaciaire et périglaciaire, des sols gelés, du nivéo-éolien ³.

La carrière de ce savant, de cet humaniste curieux de tout, fut consacrée, avec passion, à l'enseignement ⁴, à la quête et à la diffusion

1 Membre honoraire de la Société neuchâteloise de géographie

2 Jean -Pierre Portmann, Vy d'Etra 3, 2000 Neuchâtel

3 CAILLEUX André

1975. - « L'histoire du nivéo-éolien et ses enseignements » *Bull. Soc. neuchât. de géogr.* 20, p. 3-14.

Cailleux rappelle, entre autres, le rôle de C. -E. Wegmann dans la compréhension du nivéo-éolien, que ce dernier observa au Groenland et dont il élucida les traces aux Pays-Bas.

A. Cailleux fit une conférence à Neuchâtel en février 1972.

4 Pédagogue né, Cailleux enseigna à Varsovie, Brest et Saint-Maur au niveau secondaire, puis à l'École pratique des hautes études et aux Universités de Paris et du Québec, où il fut directeur de recherches du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

des connaissances dans les domaines les plus divers. Auteur de près de 600 articles et notes, il publia plusieurs ouvrages remarquables, de nature didactique et encyclopédique ⁵. Ses relations épistolaires, intenses et généreuses, que lui permettait sa maîtrise des langues ⁶, furent au service de la communauté scientifique inter-nationale et de la fraternité mondiale.

Cailleux réalisa la prouesse d'associer analyses et synthèses dans les domaines les plus divers. D'une grande ouverture d'esprit et d'une rare culture, son originalité foncière fut son besoin de prospecter hors des chemins battus, en toute indépendance. Très logique, il élaborait ses synthèses à l'aide de méthodes nouvelles, d'indices numériques et de mesures statistiques qu'il glana aux quatre coins du monde et dans la littérature ⁷.

Vers la fin de sa carrière, André Cailleux devint encore l'un des plus grands spécialistes mondiaux en planétologie. C'est alors qu'il porta aussi ses efforts dans l'utilisation de la méthode arithmétique de classement et de qualification des grandeurs, à savoir les opérations dites post-ordinantes ⁸.

La participation de Cailleux à la fondation de la *Revue de géomorphologie dynamique*, ainsi que la co-direction qu'il assumait des *Annales de géomorphologie (Zeitschrift für Geomorphologie)* et des *Annales de géographie*, témoignent de sa renommée internationale ⁹.

5 A. Cailleux élaborait plusieurs livres de détermination pratique des roches, de fossiles, de couleurs, ainsi que du dictionnaire des sols, des racines scientifiques, etc. Il s'intéressa, à côté de ses spécialités, à l'histoire de la géologie, à la biogéographie, à des problèmes existentiels, à l'accélération de l'histoire, à l'avenir de l'humanité, etc.

6 En plus du grec ancien et du latin, A. Cailleux connaissait 7 langues.

7 Cailleux participa à des missions scientifiques au Groenland, au Nouveau-Québec, en Islande, au Sahara, en Guyane, au Brésil et dans l'Antarctique.

8 BOUILLET G. et CAILLEUX A.
1984. - « Opérations post-ordinantes, bassins fluviaux et glaciers » *Bull. Soc. neuchât. de géogr.* 28, p. 245-269.

9 André de Cailleux a créé l'Association pour la création et la diffusion scientifique (ACDS).

Ami fidèle, d'une modestie rare et d'une bienveillance, d'une générosité exemplaires envers ses collègues et les jeunes chercheurs, André de Cayeux de Senarpont se garda de pontifier, de se mêler aux intrigues. Dans un texte tout récent, il écrivait: «Ne pas céder aux forces d'uniformisation, maintenir la diversité, être nous-mêmes. Vivre, c'est être maître du temps».

TEXTE INEDIT D'ANDRE CAILLEUX

Extrait de sa lettre du 6.11.1985 (Hôpital de Créteil) à J. -P. Portmann, Neuchâtel :

Mon cher Ami,

Vous avez la bonté d'évoquer ma façon de travailler. Je dois beaucoup à mon père (avoir de bons outils), à ma mère (rigueur), à Charles Péguy (tout travail doit être bien fait), à Descartes (sa méthode), à Cuvier (des tables distinctes pour chaque occupation), à Napoléon et à Furon (« j'ai des tiroirs »), à Fr. Meyer et Bergson (d'abord le temps, l'économie de temps); ni journaux, ni radio, ni télé; le ciné tous les 5 ou 6 ans pour suivre. C'est draconien mais je n'y ai aucun mérite, préférant travailler.

Je continue: les principes militaires : concentration des feux (l'attention), l'exploitation du succès s'il se présente; Claude Bernard (expériences pour voir), Pasteur (l'esprit critique), Picasso (« ...ensuite je cherche ») et, depuis peu, Politzer (philosophie de l'action) et Eudoxe (l'ordination même dans la vie), Hamilton (le temps, bis), Ampère (les rapports).

Avec tant de bons exemples, s'il arrive que mon travail soit fructueux, j'y suis pour peu de chose. J'écoute, je lis, j'apprends tous les jours.

« Tu manques de continuité » m'avait dit la mère respectée d'un de mes amis, quand j'avais 10 ou 11 ans. Cela m'a suivi toute la vie. Je revois toujours la marche du perron d'où elle m'a dit cela.

J'en oublie sûrement: Paul Valéry, Verlaine...

Plusieurs documents relatifs à A. de Cayeux ainsi que ses lettres à J.-P. Portmann sont déposés à la Bibliothèque publique et universitaire; 3, place Numa-Droz, CH-2000 Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

Annales de Géographie No 537, 1987

REVUE DE LA SOCIETE ASTRONOMIQUE DE FRANCE

1987. - *L'Astronomie*.

LE JURA SUISSE DANS L'HISTOIRE DES SCIENCES: QUELQUES ASPECTS

Jean-Pierre Portmann ¹

1. LES DEBUTS

Le Jura, le plus beau système plissé de la Terre (Suess, 1875) est entré relativement tôt dans l'histoire des sciences (Portmann 1966, 1975) ².

Plusieurs voyageurs observèrent et relatèrent nombre de particularités du Jura: écoulement souterrain des eaux, présence d'asphalte, de cavernes, de blocs erratiques dont la provenance allait être magistralement élucidée, au siècle dernier, par Jean de Charpentier (1786-1855) et Louis Agassiz (1807-1873).

Louis Bourguet (1685-1742), le « Pline neuchâtelois » fit connaître les roches et les fossiles de la région par son célèbre *Traité des pétrifications* (Paris, 1742). Cet humaniste, l'un des plus grands esprits qu'ait connus notre cité où il vécut dès 1731, nous a laissé encore ses fameuses *Lettres philosophiques* qui abordent plusieurs sujets essentiels dont, par exemple, « l'hypothèse de l'échelle des êtres ».

Chargé par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III (1770-1840), de prospector les ressources minérales de la Principauté de Neuchâtel,

1 Institut de Géographie, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel

2 Les contributions paléontologiques et stratigraphiques ne sont, en général, pas mentionnées.

Des notes plus nombreuses, plus détaillées, ont été déposées à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (*Archives des sciences neuchâteloises*).

Leopold von Buch (1774–1853) consigna de nombreuses observations et dessina, entre 1800 et 1802, la coupe géologique de Chaumont (fig. 1). C'est la plus ancienne représentation d'un anticlinal jurassien avec ses crêtes et ses combes³. Ce savant rédigea entre autres un *Catalogue d'une collection qui peut servir d'introduction à celle des montagnes de Neuchâtel*. C'est par les travaux et la notoriété de L. von Buch que la géologie a pris, dans ce pays, le caractère d'une véritable science.

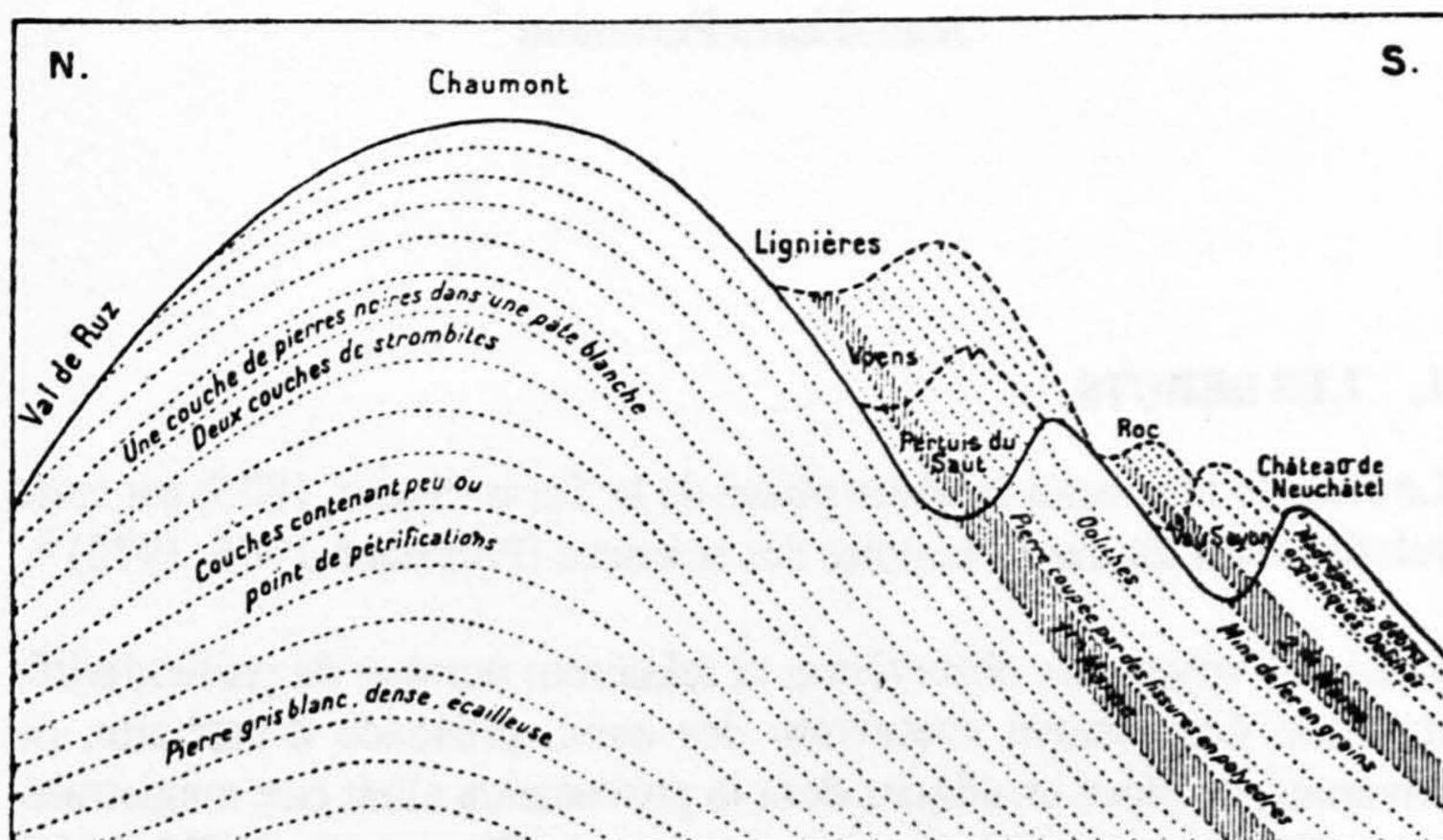


Figure 1 Première coupe qui ait été publiée d'une voûte jurassienne. Profil des couches qui paraissent dans la Gorge du Seyon (1803). Tiré de: BUCH L. von , *Gesammelte Schriften I*, Berlin 1867, p. XIII.

Auguste de Montmollin (1808–1898), quant à lui, élaborait la première carte géologique de la Principauté (1839). Il fit oeuvre de pionnier en identifiant les terrains du Crétacé inférieur (Néocomien comprenant le Valanginien et l' Hauterivien)⁴. Il leur assigna à jamais une position stratigraphique dans la nomenclature internationale (Portmann, 1975).

3 BUCH Leopold von 1867. – *Gesammelte Schriften I*. – Berlin, pl. 13, fig. 1.

4 Néocomien: nom grec de Neuchâtel, « nouveau château » (littéralement: nouveau village).

Arnold Guyot (1807–1884), ami de Louis Agassiz, mérite une mention particulière pour la diversité et l'importance de ses contributions ⁵. Tout d'abord à Neuchâtel, où il inaugura la chaire de géographie de la Ière Académie en 1840, puis à Princeton (New-Jersey) où, dès 1854, il dispensa un enseignement novateur par de nombreux aspects. Au sujet du Jura, il déclarait que « *dans la partie médiane de la première chaîne, les anticlinaux sont les plus hauts* »; ceux-ci sont « *poussés donc dissymétriques, faiblement pentés vers le sud, plus fort vers le nord, vers l'intérieur de la chaîne* ». Il affirmait « *que la chaîne résultait de pressions latérales, et non de forces agissant de bas en haut* ». Enfin, il ajoutait que le Jura est formé de plis secondaires dus au plissement alpin. Dans les Alpes, les strates jurassiques intensément déformées auraient été transmises à celles du Jura sous la molasse. Ce sont là des propos fort pertinents pour l'époque ⁶.

Original par son comportement devenu légendaire, Amanz Gressly (1814–1865) le fut aussi par la perspicacité de ses observations dans plusieurs domaines (Portmann 1966). Géologue de terrain comme aucun, Gressly fut un collectionneur acharné et un praticien qualifié; c'est ce qui lui valut d'être engagé lors de la construction de tunnels ferroviaires, en particulier lors du percement du premier d'entre eux, le tunnel de faîte du Hauenstein en 1854–1858.

Amanz Gressly se fit connaître aussi comme l'ardent défenseur des *cratères de soulèvement ou d'explosion* comme cause de la genèse des

REMANE J.

1989. – *Révision de l'étage hauterivien...* – Mémoire de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, 11.

5 AUBERT D.

1961. – Arnold Guyot. – Musée neuchâtelois.

6 SCHAER J. –P.

1988. – « Arnold Guyot (1807–1884) ». – in: UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL. – *La première Académie 1838–1848*. – Hauterive: Edition Attinger.

Proceedings of the American Association for the Advancement of Sciences, vol. 2, 15 VIII, 1849, Boston 1950, p. 115–117. [Lors d'un exposé de H. D. Rogers sur « les traits structuraux des Appalaches et du Jura », le procès-verbal rapporte qu'« Arnold Guyot fut satisfait d'entendre exprimer ce qu'il avait enseigné à Neuchâtel dès 1840 »]

Cette interprétation fut tout à fait abandonnée au milieu du siècle passé déjà, à la suite des explications de Jules Thurmann (1804–1855) de Porrentruy.

On doit à Gressly deux autres contributions durables. D'une part, la première carte tectonique du Jura qu'il publia en 1840 dans ses *Observations géologiques*⁷. D'autre part, la notion toujours fondamentale de *faciès*. A la suite de recherches opiniâtres dans le terrain, il reconnut, en effet, « *que les couches d'un même âge présentaient des faciès différents, ayant tantôt un caractère de haute mer, tantôt de dépôt riverain, avec prédominance de coraux, ou présentant l'aspect d'une plage unie, ou enfin présentant les caractères mixtes de ces deux aspects* »⁸.

En vérité, par cela, Amanz Gressly a été le père non seulement de la notion de *faciès*, mais encore de la paléobiologie et de la paléogéographie.

Le vrai fondateur de la géologie jurassienne, de la tectonique surtout, fut incontestablement Jules Thurmann, déjà cité. S'il commença par admettre l'hypothèse des cratères de soulèvement, Thurmann, fin observateur aussi, ne tarda pas à comprendre exactement la structure des chaînons jurassiens. Il a relaté avoir eu un « vif trait de lumière » en voyant une coupe géologique dessinée par Peter Merian (1795–1883) de Bâle. Le géologue de Porrentruy fait allusion à « *l'évidence d'un rapport constant entre la forme et la structure des montagnes* » et avance que « *l'ensemble des lois exposées conduit à éliminer toute action soulevante appliquée verticalement* » (1856). Dès 1853,

7 GRESSLY Amanz
1838 et 1840. – *Observations géologiques sur le Jura soleurois, bâlois et bernois*. – Nouveau Mémoire de la Société helvétique des sciences naturelles, vol. 2 (1838) et 4 (1840).

8 La première mention publique de la notion de *faciès* fut faite par Gressly à Soleure en 1836 (Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, 1836, p. 126–132). Voir aussi le procès-verbal de la séance du 15 mars 1837 de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel (Mémoires, 2, 1839, p. 14).

WEGMANN E.

1964. – *L'exposé original de la notion de faciès par A. Gressly (1814–1865)*. – Nancy : Sciences de la Terre, IX/1.

Thurmann avait affirmé, preuves à l'appui, que les plis du Jura avaient été formés par un rétrécissement latéral d'une vingtaine de km, à la suite d'une poussée tangentielle. C'en était définitivement fini des cratères de soulèvement.

2. TUNNELS FERROVIAIRES ET FORAGES PROFONDS

Au cours de ces deux derniers siècles, plusieurs tunnels ferroviaires et plus de vingt forages ont fourni des renseignements exceptionnels sur les structures et les roches profondes du Jura. Les tunnels ont permis de voir véritablement « l'intérieur des montagnes »⁹.

L'objectif des sondages profonds a été en général la prospection de gisements de sel, de charbon ou de pétrole. Ils ont été implantés principalement dans le secteur compris entre l'Ajoie et le Bodan, la grande majorité à l'est de Bâle. C'est là, en effet, que la couverture sédimentaire est la plus mince, que les terrains les plus anciens affleurent. Plusieurs de ces forages furent interrompus pour des raisons économiques ou techniques ou parce que l'exploitation projetée se révélait impossible.

Grâce à des géologues attentifs à certains faits qu'ils surent interpréter, plusieurs tunnels furent inscrits à jamais dans l'histoire des sciences¹⁰.

Amanz Gressly, par exemple, fut le géologue du plus ancien tunnel jurassien, soit le premier tunnel, – donc de façade –, du Hauenstein (S0; CNS 214), aménagé entre 1854 et 1858. La coupe qu'il dessina alors

9 BRUNNER P.

1939. – « Die Eisenbahnlinien in der Landschaft, insbesondere die Beziehungen zwischen Landschaft und Tunnel ». – *Mitteil. d. Geogr.-Ethnogr. Gesell. Zürich*, bot. 39, 1938–39, p. 189–222.

SULSER H. –U.

1962. – « Die Eisenbahntwicklung im Schweizerisch-französischen Jura, unter Berücksichtigung der Geographischen Grundlagen ». – *Basler Beiträge zur Geographie und Ethnologie*, H. 2 [Ergänzungsheft zu Regio Basiliensis].

10 Albert Heim (1849–1937), auteur de la monumentale *Geologie der Schweiz*, eut l'occasion peu commune de survoler le Jura en ballon, dans la région du décrochement Vallorbe–Pontarlier à 5–6'000 m. d'altitude. (Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, Genève 1914).

souleva l'admiration de la Société géologique de Londres. Gressly s'occupa encore des tunnels des Loges et du Mont-Sagne (NE; CNS 232) de la Compagnie du « Jura industriel », ainsi que de celui de Monto (BE; CNS 223). Les levés qu'il effectua au cours du percement des tunnels des Loges et du Mont-Sagne confirmèrent l'exactitude de la coupe géologique à grande échelle qu'il avait présumée. Sir Charles Lyell (1797–1875), le grand géologue anglais, reconnut en cela un triomphe réjouissant de la science (Portmann, 1966, p. 110).

La géologie jurassienne doit aussi beaucoup à Fritz Mühlberg (1840–1915). Professeur de sciences naturelles à l'Ecole cantonale d'Aarau dès 1866, il prospecta les arrières de son canton et fit connaître des particularités structurales importantes. Entre autres, le charriage du Jura plissé sur la marge méridionale du Jura tabulaire. Il semble bien d'ailleurs que Peter Merian (1795–1883) de Bâle y ait déjà fait vaguement allusion. Le mérite indéniable de Mühlberg fut de procéder à des levés très minutieux dans une région compliquée et d'en donner une interprétation tout à fait cohérente, encore valable aujourd'hui. En 1866 déjà, lors d'une excursion de la « *Naturforschende Gesellschaft* » d'Argovie, il parla de « *chevauchements* » en estimant la « *zone de déferlement* » de 5 à 14 km¹¹. Ses cartes prouvèrent ultérieurement ces configurations tectoniques et l'existence de « *klippes* »¹². Le géologue argovien mit d'ailleurs en évidence d'autres chevauchements à l'intérieur même du Jura plissé.

Tout naturellement, Mühlberg fut chargé des travaux de prospection en vue du percement du tunnel de base du Hauenstein, du second tunnel, exécuté entre 1912 et 1914. Il lui fut donc facile de faire aménager dans le mur même du tunnel deux niches permettant d'observer le chevauchement (Buxtorf, 1916, p. 129).

Auguste Buxtorf (1877-1969), professeur à l'Université de Bâle, consacra plusieurs travaux au Jura. Il eut aussi à s'occuper du tunnel

11 Mitt. Aarg. Naturf. Gesell. 5, 1888, p. 22–25 (Excursion Oensingen–Langenbruck); 1889, p. 179–218.

. Eclogæ geol. helv. I/5, p. 397–433 (Tunnels du Bötzbberg, du Hauenstein...).

12 Klippe (écueil, en allemand); ici, dans le sens général de masse tectonique charriée, isolée de son substratum originel.

de base du Hauenstein, ainsi que de ceux de Granges et du Weissenstein (SO; CNS 223, 233). Il fit connaître la particularité tectonique essentielle qui est que la couverture sédimentaire du Jura est décollée de son substratum. Ce *décollement*, lié au plissement même, s'est produit non pas au contact du soubassement cristallin, mais au niveau des couches argileuses à gypse du Trias moyen (Anhydrite du Muschelkalk); les assises sédimentaires sous-jacentes faisant corps avec le socle cristallin. Dès lors, on admit un décollement profond dans l'ensemble du Jura ¹³.

Nous sommes redevables à Buxtorf de plusieurs explications sur la genèse du Jura. Il a considéré celui-ci comme résultant d'une gigantesque nappe de glissement mise en mouvement par le contre-coup de la surrection des Alpes. Un effet de serrage se serait produit contre les massifs hercyniens faisant office de butoirs (Massif central français, Vosges, Forêt-Noire). Buxtorf a d'ailleurs mesuré sur des coupes la valeur du raccourcissement entre la largeur développée initiale, les plis et leur largeur actuelle (60-80%). Avec raison, il attribua un rôle important à l'évolution du Fossé rhénan et aux Alpes elles-mêmes, tout spécialement aux failles transversales des Helvétides et aux aléas de la marge insubrienne. Dès lors, d'innombrables hypothèses ont été exprimées sur la formation du Jura. Il est hors de propos de les passer toutes en revue ici. On postule soit la fixité, la rigidité du socle cristallin, soit sa participation active, tout d'une pièce d'une façon plus ou moins globale ou, au contraire, par secteurs, par compartiments régionaux. La poussée venue des Alpes fut mise en cause ou seule la surcharge exercée par la molasse fut jugée opérante. On admit parfois l'action de la pesanteur uniquement pour expliquer le glissement et la déformation de la couverture sédimentaire, ou du moins de la partie située au-dessus du Trias moyen. On imagina aussi un effet de bourrage des anticlinaux par des écaillés, par des roches écrasées du socle ou encore par des montées

13 WOHNLICH H. M.
1969. - *Kleintektonische Bruch- und Fliessdeformation im Faltenjura*. - Bâle: Thèse universitaire.
JORDAN P.
1986. - *Gefügeentwicklung und mechanische Eigenschaften von Zweiphasen: Aggregaten (Kalk-Halit) bei experimenteller Deformation*. - Zürich: Thèse ETH n° 8059.

de diapirs triasiques. Enfin, l'aplatissement des anticlinaux se serait produit sous leur propre poids ¹⁴.

Au cours de ces dernières années, nos connaissances sur le Jura se sont approfondies au propre et au figuré. En effet, dès 1983, la CEDRA ¹⁵ a entrepris sept forages profonds afin d'évaluer les possibilités de stockage de déchets radioactifs dans diverses formations (Molasse d'eau douce inférieure du Tertiaire, Argile à Opalinus du Jurassique moyen). Ces sondages de reconnaissance ont été implantés dans le nord-est de la Suisse où affleurent les terrains stratigraphique-ment les plus profonds, c'est-à-dire dans le secteur Laufenburg sur le Rhin (AG; CNS 214), Siblingen (SH; CNS 205) et Aarau (AG; CNS 224). Comme l'indique le tableau ci-dessous, le forage le plus profond fut celui de Weiach (ZH; CNS 215) avec 2482 m de long, atteignant la cote -2113,3 m sous la mer. Ceux qui rencontrèrent à faible profondeur le soubassement cristallin furent ceux de Leuggern (AG; CNS 215) et de Siblingen, sous respectivement 223 et 225 m de couverture sédimentaire.

Ces différents trous ont permis de nombreuses mesures in situ. En premier lieu en ce qui concerne les conditions hydrauliques des différents aquifères. De nouvelles méthodes ont été mises au point afin d'étudier la perméabilité des roches fissurées; cela en isolant successivement différents tronçons à l'aide d'obturateurs gonflables ¹⁶.

-
- 14 WEGMANN E.
1956. – « Note sur quelques mécanismes des plis jurassiens ». – *Verhandelingen van het Konink. Nederl. Geol. Mijbouw. Gen.*, XVI.
1961. – « Anatomie comparée des hypothèses sur les plissements de couverture ». – *The Bull. of the Geol. Inst. Univ. Uppsala*, XL.
1960–63. – *Le Jura plissé dans la perspective des études sur le comportement des socles*. – Mém. N S. Soc. géol. France.
- 15 CEDRA: Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs. En allemand: NAGRA. Siège: CH- 5401 Baden.
La CEDRA publie des rapports scientifiques ainsi qu'un bulletin mensuel d'information.
- 16 WITWER C.
1989. – *Forages de Böttstein, Weiach, Riniken, Schafisheim, Kaisten, Leuggern (Nord de la Suisse): Influence des conditions techniques et hydrogéologiques sur les périodes d'échantillonnage des eaux souterraines*. – Neuchâtel : Thèse universitaire.

TABLEAU 1

Forages de la CEDRA dans le nord-est de la Suisse entre 1983 et 1989.

Localité	Canton; CNS	Coord.	Altitude (m s/M)	Longueur (m)	Epaisseur couv. sédimentaire. toit cristallin (m)	Longueur dans socle cristallin (m)
Kaisten	AG; Liestal 214	644.6/265.6	320.4	1306	297	1009
Leuggern	AG; Baden 215	657.6/271.2	358.8	1689	223	1466
Böttstein	AG; Baden 215	659.3/268.6	347.5	1501	315	1186
Riniken	AG; Baden 215	656.6/261.8	385.1	1801	1801	0
Schaffisheim	AG; Olten 224	653.6/246.8	421.2	2006	1490	516
Weiach	ZH; Baden 215	676.7/268.6	368.7	2482	2020	462
Siblingen	SH; Schaffhausen 205	680.9/286.6	574	1552	225	1327

Evidemment, les innombrables échantillons prélevés au cours de ces campagnes ont été étudiés, analysés avec une profusion de moyens comme jamais auparavant. En plus des recherches traditionnelles en pétrographie, en paléontologie et en tectonique, on a procédé à des essais géotechniques divers. Et les investigations se poursuivent; les résultats sont publiés régulièrement dans les *Rapports de la CEDRA*; ils ont donné lieu au fascicule 80/2 (1987) des *Eclogae geologicae helvetiae* (Société géologique suisse, Bâle).

Plusieurs reconstitutions paléographiques ont été tentées à partir des résultats de ces forages; ainsi celle de Bitterli P. H. et Frank E. (Brugger Neujahrsblätter 97, 1987).

D'une façon inattendue, les forages profonds de Kaisten (AG; CNS 214), de Riniken (AG; CNS 215) et de Weiach (ZH; CNS 215) ont mis en évidence une fosse, large de 10 à 12 km. Elle présente des seuils et compartiments irréguliers plus ou moins encaissés, se suivant sur une quarantaine de km dans la direction ENE-WSW. En recourant à diverses méthodes géophysiques, on a pu délimiter cette fosse des environs de Constance (ALLEMAGNE; CNS 207) au Fricktal (AG; CNS 214); elle se continue vraisemblablement jusque dans la région de Saint-Etienne-Lyon, soit sur 300 km à vol d'oiseau¹⁷.

En Suisse, cette dépression permo-carbonifère (Paléozoïque), comprenant plusieurs mètres de charbon combustible, est constituée de trois compartiments principaux, décalés l'un par rapport à l'autre par des failles comme le montre la figure 3. La partie occidentale de ce fossé est occupée par du sel gemme et de l'anhydrite sur 300 m de puissance (Trias). Le Carbonifère productif fut rencontré à Weiach (ZH; CNS 215) sous la forme de 60 couches de charbon de 0,1 à 4 m d'épaisseur, soit 30 m en tout; le gisement le plus important se situe à près de 1600 m de profondeur. Quant à préjuger de l'éventuelle exploitation de ce charbon d'assez bonne qualité, des études économiques et géologiques sont encore nécessaires, – d'autant plus que la tectonique de ce secteur n'est pas simple. Procédera-t-on un jour à la gazéification sur place de ce gisement ?

17 DIEBOLD P.
1989. – *Matériaux pour la géologie de la Suisse*, Bulletin 81

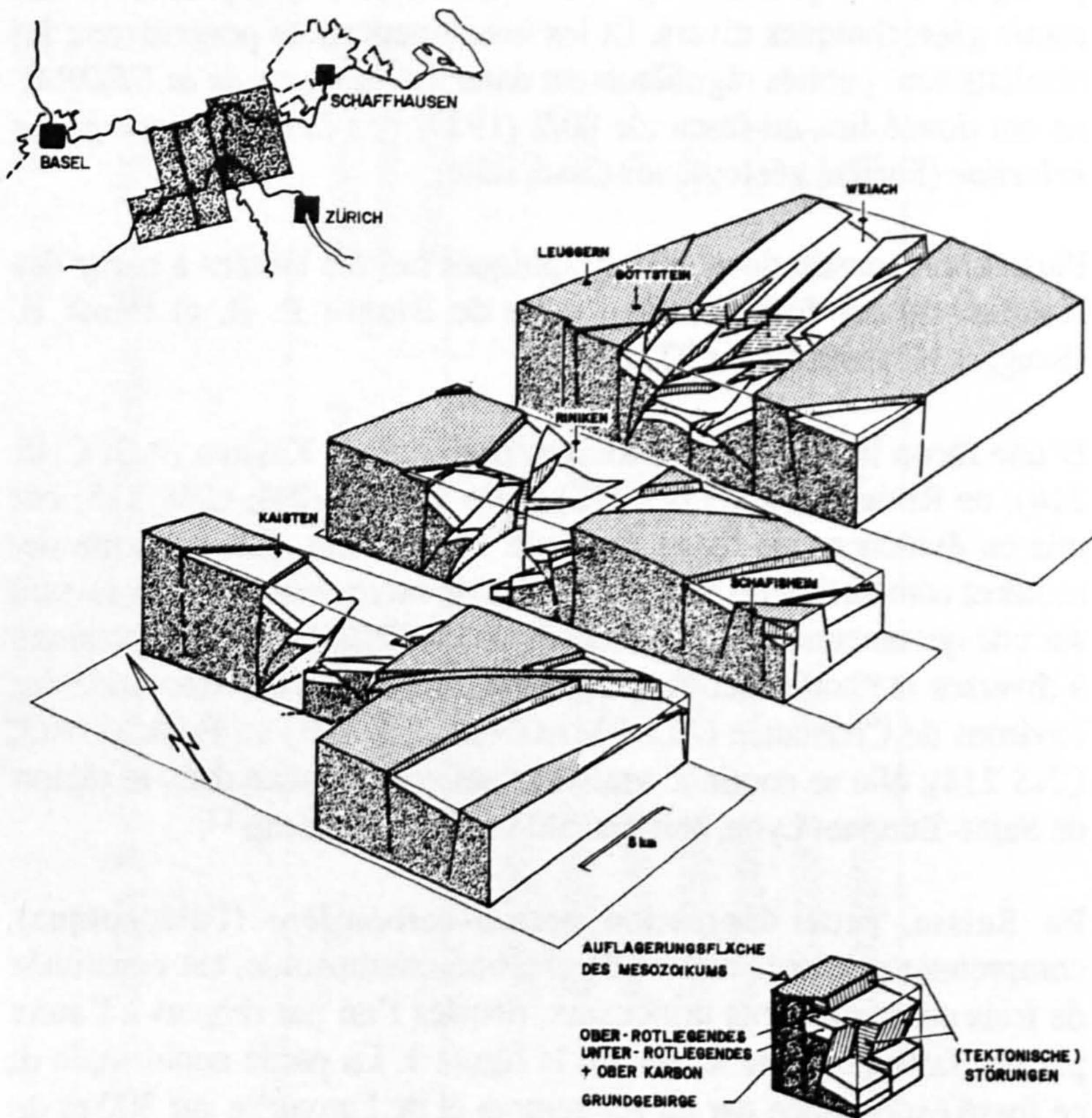


Figure 3 Fosse permo-carbonifère du nord-est de la Suisse (CNS 214, 215). Tiré de DIEBOLD P. – 1989. – *Matériaux pour la géologie de la Suisse*, Bulletin 81, p. 163. On distingue, entre autres, la surface de sédimentation du Secondaire (Mésozoïque, en pointillé) et, en profondeur, le soubassement cristallin (en gris).

3. COMMENTAIRES GENERAUX

Les pages qui précèdent n'épuisent de loin pas le sujet; elles passent même sous silence des aspects fondamentaux de l'histoire du Jura, à savoir les divers processus de sa morphogénèse. Effectivement, l'évolution du relief, dès que celui-ci s'esquissa, n'est pas considérée ici, pas plus que la genèse des formes d'érosion caractéristiques (niches, cirques, cluses et cañons, etc...) ¹⁸.

On se bornera à rappeler brièvement l'abandon de l'ancienne théorie dite de la pénéplaine. On imaginait que le Jura avait été plissé avant d'être érodé et nivelé en une pénéplaine. Celle-ci aurait été exhaussée ensuite et soumise dès lors à un second cycle d'érosion dont nous serions les témoins. Cette croyance en une pénéplaine, soulevée à 1'000 m et plus, était étayée par le développement de nombreux replats, de surfaces à ces niveaux-là et par l'altitude à peu près constante des sommets.

Les contributions d'Aubert sur la paléogéographie du Jura et sur les modalités de la karstification ont été pour beaucoup dans l'éviction de la théorie de la pénéplaine (Aubert, 1958, 1967, 1969, 1975) ¹⁹.

Pour en revenir au plissement lui-même du Jura, on ne manquera pas de signaler qu'actuellement, à l'époque de la quantification, de la modélisation, les hypothèses gratuites ne suffisent plus. Quelques observations isolées et la fantaisie ne sauraient donner satisfaction. Deux conditions sont indispensables; celles relatives au bilan des masses rocheuses et aux caractéristiques lithologiques de celles-ci ²⁰. Avec beaucoup de pertinence et d'esprit critique, Laubscher a passé

18 MONBARON M.
1975. – *Contribution à l'étude des cluses du Jura septentrional*. – Neuchâtel : Thèse universitaire.

19 AUBERT D.
1990. – « Liste des travaux ». – *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles* 113.

20 BITTERLI P. H.
1988. – « Die dreidimensionale Massenbilanz: Ein wichtiges Hilfsmittel zum Verständnis der regionale Kinematik. (Schuppenzone von Reigoldswil, Faltenjura) ». – *Eclogae geologicae helvetiae* 81/2.

en revue les hypothèses avancées antérieurement et en a retenu les faits établis, reconnus par tous ²¹. Il est acquis, par exemple, que les structures de la couverture sédimentaire, jusqu'au Trias, sont disharmoniques par rapport au socle, qu'il y a un raccourcissement de la partie superficielle, que le Jura est rattaché aux Alpes au sud-ouest. On signalera encore, parmi d'autres particularités indéniables et significatives, la forme convexe de la bordure externe du croissant jurassien, ainsi que la distribution géométrique régulière des failles transversales et des décrochements. Enfin, la déformation tout comme l'érosion du Jura se poursuivent ! Cela avec des variations régionales que mettent en évidence les relevés de l'Office fédéral de la topographie. La vue d'ensemble des mouvements actuels des différents secteurs jurassiens n'est pas encore complète et précise, surtout pas sur une période prolongée.

Les mesures faites au cours des forages profonds de la CEDRA, l'enregistrement des contraintes anciennes et récentes dans les tunnels ainsi que les renseignements d'ordre sismique fournissent quelques aperçus sur la cinématique de cette portion de l'écorce terrestre. L'évolution du Jura continue, l'étude de celui-ci également.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

BIBLIOGRAPHIA SCIENTIAE NATURALIS HELVETICA V-IX

Sciences minéralogiques et géologiques. Berne [annuel]

21 LAUBSCHER J. P.

1980. – « Die Entwicklung des Faltenjuras: Daten und Vorstellungen. » – *Neues Jahrbuch für Geol. und Paläontologie Abhandl.*, Bd 160/3, p. 289–320, 6 fig.

CARROZI Alb. V.

1990. – *Histoire des sciences de la Terre entre 1790 et 1815 vue à travers les documents inédits de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.* – Mémoire de la Société de physique 45/2. – 411 p. – [Bicentenaire de la fondation de la Société].

JEANNERET Alph.

1927–1936. – *Bibl. géol. de la Suisse pour les années 1910–1930.* – Matériaux carte géol. Suisse (NS) 56+73

JEANNERET F. A. M. et BONHÔTE J. H.

1863. – *Biographie neuchâteloise*

MARGERIE Emm. de

Bibl. somm. du Jura français et suisse. – Mémoire pour servir à l'explication de la carte géol. – Paris : Impr. nat.

ROLLIER L.

1907–1908. – *Geol. Bibl. der Schweiz 1770–1900.* – Matériaux carte géol. Suisse 29

ARTICLES

AUBERT D.

1990. – « Liste des publications ». – *Bull. Soc. neuchâtel. des sc. nat.* 113

DESOR Ed.

1856. – « L'orographie du Jura ».

MARGERIE Emm. de

1909. – « La structure du Jura ». – *Eclogae geol. helv.* 11 et *Actes de la Soc. helv. des sc. nat.* 92

PORTMANN J. - P.

1966. - « Notice historique de géologie neuchâteloise ». - *Eclogae geol. helv.* 59/1

1975. - « Deux siècles de géologie à Neuchâtel ». - *Gesnerus* (Aarau) 32/1-2

ROLLIER L.

1903. - « Le plissement de la chaîne du Jura ». - *Ann. Géogr.* 12

SIEGFRIED J.

1851. - « Der Schweizer Jura ». - Zürich

SUTER H.

1956. - « Tektonische Juraprobleme, ein historischer Rückblick ». - *Eclogae geol. helv.* 29/2.

Nota bene : de nombreux articles ont paru dans les *Eclogae geologicae helvetiae* (Société géologique suisse, Bâle). En 1987, un fascicule entier a été consacré aux forages de la CEDRA (80/2); en 1990, un autre fascicule, dédié au Prof. H. P. Laubscher, rassemblera des travaux sur le Jura.

REMERCIEMENTS

Ma gratitude pour tout ce qui a été fait pour moi, en juin 1989 ! Je remercie ici la Société neuchâteloise de géographie, son comité, Monsieur A. Pancza son président, ainsi que les auteurs du Bulletin - que j'ai beaucoup apprécié - de même que toutes les personnes qui ont permis sa réalisation; leur tâche ne fut certes pas facile. Tous mes remerciements encore à Frédéric Chiffelle, directeur de l'Institut de Géographie et à tous ses collaborateurs.

LES PAYSAGES-TYPES EN SUISSE ¹

François Jeanneret ²

1. HISTORIQUE

L'utilisation de travaux pratiques est indiquée pour l'enseignement de la géographie. L'observation, l'interprétation et l'exploitation de données géographiques sont l'objet de travaux d'élèves et d'étudiants. Les travaux pratiques permettent un enseignement individuel ou en groupe particulièrement intense – raison pour laquelle cette forme est très appréciée.

Pour l'enseignant, l'élaboration de travaux pratiques est une entreprise particulièrement exigeante, puisqu'il faut réunir des données à long terme, car les documents peuvent être réutilisées. Voilà des raisons qui pourraient représenter une motivation pour une collaboration entre collègues: la coopération des expériences de collègues enseignant dans d'autres régions.

C'est dans cet esprit que différents cours d'enseignants furent organisés depuis le début des années 70 (Aerni, en préparation), consacrés à l'élaboration de travaux pratiques. Différentes documentations furent préparées, dont certaines ont été publiées: des thèmes

1 Présentation à l'occasion du cours n° 90. 08. 23 du Centre pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire, tenu à l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel le 13 mars 1990

2 François Jeanneret, Les Vernes, 2534 Orvin

géoécologiques par Aerni et Staub (1986), des thèmes de télédétection par Binzegger et Grütter (1982).

2. LES PAYSAGES-TYPES

Il y a longtemps que les paysages-types ont été adoptés par les enseignants de géographie, parfois sous d'autres appellations: études de cas, géographie régionale exemplaire, choix de paysages. Il est bien entendu que le concept est discutable et qu'il doit être mis en question (Jeanneret 1990a, b; Theurillat 1990). Mais de nombreux manuels scolaires adoptent le concept de paysage-type – citons parmi d'autres la *Géographie de la Suisse* de Bär (1988). Néanmoins, il est assez logique de proposer la présentation de petites régions qui, sur le plan de la géographie générale ou régionale, offrent un certain nombre de particularités intéressantes, qui valent la peine d'être étudiées dans le cadre de l'enseignement de la géographie.

A partir d'un intérêt dépassant la région concernée, il s'agit donc de choisir un certain nombre de cas de paysages représentatifs devant être documentés, voire même présentés sous forme de travaux pratiques. A l'occasion de ces cours d'enseignants mentionnés, une liste de régions fut composée (table 1). Cette liste ne représente que des propositions, elle n'est pas complète et le choix est discutable. C'est pourtant cette liste qui a servi de base à d'autres cours d'enseignants permettant la présentation d'un certain nombre de cas. Une partie de ces travaux ont abouti à la publication des Fiches de géographie.

S'il on admet qu'un « *paysage-type est un représentant ou exemple d'un type de paysage* » (Jeanneret 1990a, b), il faudrait d'abord adopter une typologie de paysage. Dans le cas de la liste citée (table 1), c'est un principe physique qui a été choisi, c'est-à-dire la typologie géomorphologique de Gutersohn (1973), documentée par la table 78 de l'*Atlas de la Suisse* (Imhof et alii dès 1964). Les colonnes de droite de la table 1 révèlent les thèmes géographiques dominants des paysages-types représentés. Bien entendu serait-il tout aussi possible de partir d'une liste thématique, pour laquelle des régions représentatives pourraient être désignées. Bien sûr qu'une typologie basée sur des critères humains serait aussi possible.

3. LES FICHES DE GEOGRAPHIE

Deux intérêts différents sont à l'origine de l'idée des Fiches de géographie: d'une part la présentation des paysages-types selon le concept de l'Association suisse des enseignants de géographie, d'autre part un projet de l'Office fédéral de topographie, visant à la vulgarisation de l'utilisation de cartes de tout genre. Cet office se propose de diffuser des documents cartographiques commentés, à la recherche d'une « lecture des paysages » - pour adopter les termes utilisés par Pinchemel (1987) dans le cadre d'une approche semblable.

C'est ainsi qu'est née cette série. Chacune des fiches est consacrée à une région que l'on pourrait considérer comme paysage-type, documentée par des cartes topographiques récentes et parfois anciennes, une ou plusieurs images aériennes, ainsi que des photos terrestres, des représentations graphiques et un texte très sommaire. Les régions représentées sont de taille variable, allant d'une partie d'un quartier urbain à une vallée entière. Parfois, des questions, problèmes ou devoirs pour élèves sont proposés.

Les Fiches de géographie s'adressent en premier lieu à des élèves des classes moyennes (5e à 7e), mais peuvent aussi servir à l'enseignement plus avancé (sauf peut-être les questions). Elles ne correspondent pas à un concept schématique appliqué rigoureusement par tous les auteurs. La caractéristique commune est certainement la surface disponible, limitée à quatre pages A4 (une feuille A3 pliée).

Au cours des dernières années, plusieurs fiches furent élaborées par différents enseignants et publiées conjointement par l'Association suisse des professeurs de géographie et l'Office fédéral de topographie (table 2). Cette dernière institution assure la réalisation technique et l'impression, tandis que la diffusion est prise en charge par les éditions Geographica Bernensia auprès de l'Institut de Géographie de l'Université de Berne.

La vocation des Fiches de géographie est avant tout scolaire. Il s'avère que ces documents si sommaires peuvent aussi rendre service à un public averti et sont appréciés en particulier par des touristes. Pour cette raison, certaines communes s'intéressent à la fiche qui présente leur région et participent à son financement et à sa diffusion.

4. PERSPECTIVES

Il est certain que le but de ces démarches n'est pas la constitution d'une collection complète de fiches couvrant la totalité des paysages-types proposés (table 1), mais plutôt un choix dont les exemples représentent un certain nombre de types de paysages helvétiques et de phénomènes géographiques. Les thèmes des fiches reflètent cependant aussi – et c'est parfaitement légitime – les intérêts et les connaissances spécifiques des enseignants de géographie. Il est certain que la liste doit être modifiée et adaptée aux exigences actuelles des enseignants.

A côté de l'élaboration de nouvelles fiches, il ne faut pas négliger la préparation d'une documentation complétant la série. En effet, les Fiches de géographie représentent les documents et informations destinés aux élèves. Il est cependant souhaitable de mettre à disposition de l'enseignant des compléments d'informations et des données supplémentaires qui lui permettent de présenter la région sous différents aspects, donc d'utiliser la fiche à plusieurs reprises, selon la situation didactique et les exigences des plans d'étude cantonaux.

Faisant partie du concept de l'Association suisse des professeurs de géographie, il est prévu de publier des commentaires pour enseignants (Enzen 1990). Ceux-ci sont accompagnés de statistiques, cartes, graphiques, textes, listes d'adresses et bibliographies. Font aussi partie de ces publications – chacune couvrant un certain nombre de thèmes ou paysages-types – un cadre général théorique et pratique. Un volet didactique et méthodologique est indispensable, puisque la présentation de paysages-types n'est pas sans poser de problèmes (Hasler 1990). Toutes ces informations ne serviront pas seulement à la préparation des leçons et de travaux pratiques, mais aussi d'excursions, de semaines hors-cadres ou de voyages d'étude.

Ainsi, une collaboration entre collègues enseignant la géographie dans toute la Suisse offrira la possibilité de se baser sur une foule d'informations inédites, fournies par des connaisseurs et présentées de manière didactique. Le fruit de ces efforts pourra servir de motivation pour une collaboration encore plus intense entre enseignants du pays entier.

Table 1 Liste des propositions pour des Fiches de géographie
ASPG – CPS – OFT – GB

PAYSAGES-TYPES DE SUISSE

a) Typologie physique

Régions naturelles d'après Gutersohn (1973)

- 1 Régions marginales septentrionales
 - 10 Plaine du Rhin moyen
- 2 Jura
 - 21 Jura plissé
 - 22 Jura des plateaux
 - 23 Jura tabulaire
- 3 Moyen-Pays
 - 31 Régions intra-morainiques
 - 32 Régions extra-morainiques
 - 33 Régions de collines et de dépôts de graviers
- 4 Alpes
 - 41 Alpes septentrionales
 - 42 Alpes centrales
 - 43 Alpes méridionales
- 5 Régions marginales méridionales
 - 51 Collines en bordure de la plaine du Pô

b) Thèmes

- 1 Géologie, géomorphologie
- 2a) Climat, b) sols, c) végétation
- 3a) Hydrologie, limnologie, b) glaciologie
- 4a) Démographie, b) habitat
- 5a) Agriculture, b) utilisation du sol
- 6 Industrie
- 7 Services, tourisme
- 8a) Transports, b) énergie
- 9a) Environnement, b) aménagement du territoire
- 10 Evolution des paysages
- 11 Régionalisation
- 12 Géographie politique, géopolitique

Liste de paysages-types

n°	région	canton	thèmes
10.01	Bruderholz	BL/BS	1 4 5 7 8 11
10.02	Muttenz	BL	4 6 8 9
10.03	Bâle	BS	2 4 6 8 9 10 12
21.01	Les Bayards	NE	2 3 4 5 10
21.02	Lac de Joux	VD	1 2 4 5 7 12
21.03	Gorges de Moutier	BE	1 3 4 6 8 12
21.04	La Chaux-de-Fonds	NE	4 5 6 9
21.05	Weissenstein	SO	1 7
21.06	Belchen-Eptingen	BL/SO	1 3 5 8 9
22.01	Franches-Montagnes	JU	1 2 4 5
23.01	Ajoie	JU	1 4 6
23.02	Plateau de Gempen	SO	1 2 4 5
23.03	Vallée de Balsthal	SO	1 2 3 5 6
23.04	Läufelfingen	BL	1 2 3 5 8
23.05	Jura argovien	AG	1 3 5 7 8 10
23.06	Vallée de Frick	AG	1 4 5 6 8 10
23.07	Plaine de Möhlin	AG	1 5
23.08	Plateau de Lohn	SH	1 2 5 10 12
23.09	Randen	SH	1 2 3 4 5 9
31.01	La Côte	VD	5
31.02	Lavaux	VD	2 5
31.03	Gros-de-Vaud	VD	4 5
31.04	La Sarraz	VD	1 8
31.05	Fribourg	FR	4 8 9
31.06	Romont ou Gruyères	FR	4 5 6
31.07	Cressier	NE	3 6 8 9 12
31.08	Grand Marais	BE/FR	4 9
31.09	Gorges de la Sengine	BE/FR	1 3 5 9
31.10	Plateau d'Amsoldingen	BE	1 2 3 4 5 8 9 10
31.11	Bienne	BE	4 6 9
31.12	Krauchtal	BE	1 3 4 5
31.13	Grafenried	BE	4 5 10
31.14	Plateau de Rapperswil	BE	1 3 4 5 10

31.15	Vallée de Moossee	BE	1 3 4 8
31.16	Vallée de l'Emme inf.	BE	1 3 4 5 10
31.17	Langenthal	BE	1 4 6
31.18	Vallée de la Langeten	BE	1 3
31.31	Härkingen, Gäu	SO	1 2 4 5 6 8 9 10
31.32	Lucerne	LU	1 3 4 6 7 8 9 11
31.33	Vallée de la Reuss	AG	5 10
31.34	Bremgarten	AG	1 3 4 5 8 9 10
31.35	Staffelbach	AG	1 3 4 5
31.40	Vallée de la Sihl	ZH	1 3 4 5 6 10
31.41	Vallée de la Limmat	ZH	1 3 4 5 6 8
31.42	Vallée de la Glatt	ZH	1 3 4 5 8
31.43	Winterthur	ZH	1 4 6 8
31.44	Vallée de Stammhein	ZH/TG	1 3 4 5
31.45	Chutes du Rhin	SH/ZH	1 3 4 6
31.46	Rives du lac de Zürich	ZH	3 4 5 6 8 9 10
31.51	Pays d'Appenzell	AI/AR	4 5
32.01	Pays de Schwarzenbourg	BE/FR	1 4 5 8
32.02	Emmental	BE	2 3 4 5 8 10
32.03	Napf - Hornbachgraben	BE	1 3 4 5
33.01	Aarburg	AG	4 6 8
33.02	Confluence de Brugg	AG	3 4 8
33.03	Baden - Wettingen	AG	1 3 4 5 6 8
41.01	Plasselb	FR	1 3 5
41.02	Lac de Gruyères	FR	1 3 7 10
41.03	Gorges du Jaun	FR	1 3 8
41.11	Delta de la Kander	BE	1
41.12	Gstaad	BE	1 2 7
41.13	Boltigen	BE	1 4 5 8
41.14	Grindelwald	BE	1 3 4 5 7 8
41.15	Grimsel	BE	1 2 3 8 9
41.16	Steingletscher	BE	1 2 3 8 9
41.21	Lungern	OW	1 2 3 4 7
41.22	Muotathal	SZ	1 3 5 8
41.23	Windgälle	UR	1
41.24	Einsiedeln	SZ	1 3 4 5 7 8
41.25	Stans	NW	1 4

41.26	Schwyz - Mythen	SZ	1 4
41.27	Aldorf	UR	1 4
41.28	Schöllenen	UR	1 2 3 4 5 6
41.29	Plaine de la Linth	SG/GL	3 4 10
41.31	Säntis	AR/SG	
41.32	Bodan - emb. du Rhin	SG	3 5 10
41.33	Vallée du Rhin inf.	GR/SG	
42.01	Vallée du Rhône inf.	VS	1 3 4 8
42.02	Vallée du Rhône moyen	VS	2 3 5 8
42.03	Lac de Mattmark	VS	2 3 8 9
42.05	Thyon 2000	VS	2 7 9
42.06	Montana-Crans	VS	2 7 9 10
42.11	Zermatt	VS	1 2 7 9
42.12	Brigue	VS	1 3 4 8
42.13	Betten - Bettmeralp	VS	1 2 4 7 8 9 10
42.14	Fiesch - Bellwald	VS	1 3 4 7
42.15	Münster - V. de Conches	VS	1 4 5 7
42.16	Gletsch - gl. du Rhône	VS	1 3 7 8
42.21	Lukmanier	GR/TI	1 2 4 5 7 8 9 10
42.22	Coire	GR	1 2 4 6 8 9
42.23	Davos	GR	1 2 4 5 7 10
42.24	Lenzerheide	GR	4 7
42.31	Engadine supérieure	GR	1 2 4 5 7 8 9 10
42.32	Glacier de Tschierva	GR	3
42.33	Parc National	GR	2
43.01	Airolo	TI	1 8
43.02	Mesolcina	GR	1 3 4 5 8
43.03	Val Cadlimo	TI	1
43.04	Val Verzasca	TI	1 2 4 5 7 8 9
43.05	Centovalli	TI	
43.06	Plaine de Magadino	TI	1 2 4 5 6 7 8 9 10
43.07	Delta de la Maggia	TI	1 3 4 8
43.11	Lugano	TI	1 4 7
43.12	Malcantone	TI	4 5 10
50.01	Chiasso	TI	4 8

Table 2 Liste des fiches de géographie éditées avec l'aide des institutions suivantes: *Association suisse des professeurs de géographie; Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire, Lucerne; Office fédéral de topographie, Wabern-Berne; Geographica Bernensia, Berne*

FICHES DE GEOGRAPHIE

n°	auteurs	paysage-type	thèmes	langue
1	François Jeanneret	Arth – Goldau	Bordure des Alpes, éboulements, région de passage	al fr
2	Peter Bumann	La vallée du Rhône près de Loèche	Vallée longitudinale, zone d'arrachement, cône de déjection, Forêt de Fingues, zone protégée et limite culturelle	al fr
3	François Jeanneret	Val de Travers	Jura plissé, région de passage et de peuplement	fr al
4	Bernhard Zurbriggen	Fribourg	De la ville moyenâgeuse au centre régional actuel	al fr
5	Jean-Pierre Rey + Alain Deriaz	Cheseaux	Commune suburbaine de la région lausannoise	fr
6	Carl Thöny	Oerlikon	Du village au centre-ville Zürich-Nord, les types d'habitat et leurs problèmes	al
7	Peter Bumann + Hubert Manz	Zermatt	Climat, tourisme et économie, évolution des paysages	al

en préparation

Martin Hasler	Vallée de Binn	Evolution des paysages dans une région alpine marginale	al fr
Peter Lüscher + Christian Burri	Haut-Rhin (Bâle)	Région frontalière, habitat et population, énergie et industrie, charges et dangers	al
Peter Schmid	Vallée de Loetschen	Paysage naturel, évolution du paysage, tourisme	al fr

annoncées (état: 14 avril 1990)

Hans Loher	Schwyz	Espace varié à la limite des Alpes, Klippes, accès aux Alpes	
Ruedi Zweifel + Niklaus Stettner	Baden – Wettingen	Evolution des paysages, spa, industrie, transports, habitat	
Karl Landtwing	Neuheim – Menzingen	Paysage glaciaire, gravières, nappe phréatique	
Christophe Zürcher + Heinz Hösli	Plaine de la Thielle	Evolution des paysages, amélioration, agriculture, transports, nappe phréatique	
Ursula Mosimann	Vallée de la Glatt supér.	Paysage glaciaire, habitat, agriculture, transports, protection de la nature	
Max Fumasoli	Wassen	Géologie/tectonique, climat, avalanches, hydrologie, agriculture	
Alain Deriaz	St-Maurice		
Alain Deriaz	Yverdon	Autoroute, économie, évolution du paysage	

BIBLIOGRAPHIE

AERNI Klaus (en préparation)

Geographische Praktika für die Mittelschule: Zielsetzung und Konzepte. – Berne: Geographica Bernensia S6

AERNI Klaus et STAUB B. (éds.)

1982. – *Landschaftsökologie im Geographieunterricht. Heft 1 + Heft 2 (Vier geographische Praktikumsaufgaben für Mittelschulen).* – Berne: Geographica Bernensia S8 + S9. – 62 p. et 119 p.

BÄR Oskar

1988. – *Géographie de la Suisse.* – Lausanne: Delcourt. – 246 p.

BINZEGGER Robert, GRÜTTER Ernst

1982. – *Einführungspraktikum in das Satellitenbild.* – Berne: Geographica Bernensia S7. – 39 p.

BUMANN Peter

1987. – *Leuk und das Rhonetal. Fiche de géographie 2.* – Berne: Office fédéral de la topographie, Association suisse des professeurs de géographie, Geographica Bernensia. – 4 p.

BUMANN Peter, MANZ Hubert

1989. – *Zermatt. Fiche de géographie 7.* – Berne: Office fédéral de la topographie, Association suisse des professeurs de géographie, Geographica Bernensia. – 4 p.

ENZEN Peter (éd.)

1990. – *Kommentare zu den Arbeitsblättern für die Geographie.* – Berne: Geographica Bernensia (en préparation).

GUTERSOHN Heinrich

1973. – « Régions naturelles = Naturräumliche Gliederung ». – in: IMHOF Ed. (éd.). – dès 1964. – *Atlas de la Suisse = Atlas der Schweiz = Atlante della Svizzera.* – Berne: Landestopographie Wabern-Berne, table 78

HASLER Martin

1990. – « Methodisch–didaktische Überlegungen zur Behandlung der Typlandschaften im Unterricht ». – *in*: ENZEN Peter (éd.). – Berne: *Geographica Bernensia* (en préparation).

JEANNERET François

1986. – *Goldau. Fiche de géographie 1.* – Berne: Office fédéral de topographie, Association suisse des professeurs de géographie, *Geographica Bernensia*. – 4 p.
1989. – *Val-de-Travers. Fiche de géographie 3.* – Berne: Office fédéral de topographie, Association suisse des professeurs de géographie, *Geographica Bernensia*. – 4 p.
- 1990a. – « La notion des paysages–types » – *Geographica Helvetica* (Zürich) 1, p. 3–6
- 1990b. – « Les paysages–types en géographie ». – *in*: ENZEN Peter (éd.). – *Geographica Bernensia* (en préparation)

PINCHEMEL Philippe et alii

1987. – *Lire les paysages. Documentation photographique n° 6088* (avril 1987). – Paris: La Documentation Française. – 42 p.

REY Jean–Pierre et DERIAZ Alain

1989. – *Cheseaux: Commune suburbaine de la région lausannoise. Fiche de géographie 5.* – Berne: Office fédéral de topographie, Association suisse des professeurs de géographie, *Geographica Bernensia*. – 4 p.

THEURILLAT Pierre–Yves

1990. – « L'espace géographique ». – *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* 33 (Neuchâtel)

THÖNY Carl

1989. – *Vom Dorf zur City Zürich–Nord. Fiche de géographie 6.* – Berne: Office féd. de topographie, Association suisse des professeurs de géographie, *Geographica Bernensia*. – 4 p.

ZURBRIGGEN Bernhard

1988. – *Fribourg. Fiche de géographie 4.* – Berne: Office fédéral de topographie, Association suisse des professeurs de géographie, *Geographica Bernensia*. – 4 p.

LE CONCEPT DE « PAYSAGE-TYPE »: REGARD CRITIQUE

Pierre -Yves Theurillat ¹

S'il est un concept qui alimente régulièrement les discussions des géographes, c'est bien celui de « paysage » ou de « paysage-type »; il a depuis toujours ses défenseurs et ses détracteurs.

Il ne s'agit pas ici de faire l'historique du débat autour de ce concept, que des auteurs éminents ont déjà entrepris. Plus modestement, je veux tenter de montrer les limites du concept, non comme un pur théoricien de la géographie, mais plutôt dans une perspective didactique, comme un praticien de l'enseignement, car la réflexion n'a de sens que si elle s'incarne dans une pratique. Les questions qui sont posées sont les suivantes: quelle conception de la géographie l'enseignement véhicule-t-il au travers du concept de « paysage » ? Cette conception est-elle satisfaisante ?

Le point de vue choisi est donc volontairement très subjectif: je ne fais qu'exposer des convictions que d'aucuns jugeront trop partiales. Mais c'est, me semble-t-il, une manière de stimuler la réflexion et la discussion !

Prenons d'abord le mot « paysage ». Il évoque pour moi la nature dans ce qu'elle a de pur: j'avoue avoir de la peine à entendre parler d'« un paysage urbain » ou d'« un paysage industriel », bien que je n'ignore pas l'utilisation qu'en font les géographes. Et le pur appelle tout

1 Pierre-Yves Theurillat, Rue du Nord 111, 2300 La Chaux-de-Fonds.

naturellement le beau; c'est le paysage des peintres, des romantiques. On parle d'ailleurs volontiers d'un « beau paysage ». Enfin, le paysage privilégie un point de vue, le regard oblique de l'observateur, et il met en évidence l'aspect visible et unique de la réalité. Nous rejoignons ici la définition de Robert: « Le paysage est la partie d'un pays que la nature présente à un observateur ». Et nous verrons plus loin que, lorsqu'on introduit la notion de « paysage-type » et qu'il faut en marquer les limites, on utilise celles qui apparaissent d'abord: les limites naturelles, le relief, les ensembles géomorphologiques, qui bornent notre champ visuel. Tout se passe alors comme si la Terre était constituée d'une juxtaposition, discontinue, de paysages plus ou moins types. Voilà pour le tableau, impressionniste, rapidement esquissé, de la notion de paysage. J'ai conscience de ce qu'il peut y avoir de simplificateur dans une telle présentation du concept. Néanmoins, c'est bien comme cela qu'il résonne en moi.

Je vais maintenant tenter de montrer en quoi ce concept pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Et pour cela, je reprendrai, en les analysant, les caractères mis en évidence plus haut: la nature, la beauté, la vision oblique, la discontinuité, le visible, l'unique.

L'association « paysage-nature » est profondément ancrée dans notre culture. Quand le législateur élabore la loi fédérale de 1979 sur l'aménagement du territoire, il fait nettement la différence entre le paysage et les zones bâties, et il édicte ce principe: « Le paysage doit être préservé ». Il y a sous cette phrase toute une conception de la nature qui remonte à Rousseau: la nature est cette portion d'espace sauvage, mais belle, qui échappe à l'homme, qui lui est extérieure, qui est l'expression de la pureté originelle, de l'Eden, et que l'homme aspire à retrouver. Cette image de la nature sera renforcée par la révolution industrielle puisque la ville va devenir le symbole du travail sale, de l'exploitation, de la pauvreté, de la pollution. Protéger la nature, c'est donc retrouver un peu l'état originel que nous avons perdu. Mais il faut se rappeler que cette conception de la nature en opposition à la ville a été bien différente dans l'Antiquité et au Moyen-Âge. Chez les Grecs et les Romains, la civilisation est associée aux cités (la racine est d'ailleurs la même: *civitas*). Ce qui est craint se trouve dans les montagnes par exemple, et il n'est pas étonnant que le siège des dieux ait été placé au sommet de l'Olympe. Les hommes du Moyen-Âge ont la même attitude méfiante face à la

nature. Les campagnes étaient peu sûres, et l'imagination faisait le reste ! Loups, bandits, voire dragons et monstres hantaient les bois. Rappeler cela, c'est montrer que l'association qu'on faisait souvent entre nature et beauté a évolué au cours des siècles. Il est bon de s'en souvenir lorsqu'on parle d'environnement, et qu'on évoque la nature comme extérieure à l'homme.

J'ai mis en évidence le point de vue oblique de l'appréhension du paysage pour montrer les limites du concept. Non seulement la vue oblique ne donne qu'une vision partielle de l'espace étudié, mais encore la qualité de l'observation décroît avec la distance. Le géographe ne peut donc se satisfaire de ce seul point de vue pour l'analyse, il a besoin de la vision de l'organisateur d'un espace qui est, elle, verticale. Il requiert la vue verticale de l'aviateur, de la photographie aérienne ou du cartographe. Tout aménagement se fait sur un plan. C'est l'architecte qui insiste vraiment sur la vue oblique ou horizontale, la perspective. Je n'oublie pas que l'organisation de l'espace doit tenir compte des éléments subjectifs liés à la perception des utilisateurs; je souligne simplement que la vue verticale donne de l'espace une image plus complète et qu'elle est donc plus riche pour l'analyse.

Le paysage ne rend pas compte de la continuité de l'espace, et le concept de « paysage-type » laisse même penser qu'on se trouve en présence de portions d'espace homogènes et indépendantes les unes des autres. Or chacun sait qu'une portion de l'espace ne peut être coupée d'une autre, si ce n'est que très artificiellement ou arbitrairement, et qu'elle s'inscrit dans un système de relations. Comment rendre compte de l'organisation de l'espace du Val-de-Ruz, zone à qui la géomorphologie accorde une certaine unité, sans mettre en évidence le rôle joué par exemple par les pôles de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ? Une typologie des paysages paraît difficile à faire, voire impossible. En effet, un paysage peut être jugé homogène du point de vue géomorphologique, mais hétérogène du point de vue de l'habitat, du découpage politique ou de l'organisation des voies de communication.

L'ambition du géographe, qui est de comprendre les mécanismes responsables de l'organisation de l'espace, pousse à aller au-delà du visible. Il est bien admis que l'organisation d'un espace ne dépend pas

des seuls facteurs visibles, physiques, mais qu'elle dépend aussi, et la plupart du temps surtout, de flux liés aux communications, à l'économie, à la politique, aux structures sociales, qui sont eux invisibles. Un espace agricole n'est pas tel uniquement à cause du relief, des conditions climatiques et de la qualité du sol, facteurs plus ou moins visibles; il s'inscrit dans un tissu de traditions culturelles, il est modelé par des impératifs économiques, il est pris dans une stratégie politique. De plus, le visible porte toujours en lui des marques des strates passées et peut être comparé à un palimpseste où les premières écritures apparaissent encore sous la nouvelle. Enfin, on peut s'interroger sur ce qu'est le visible. Oublier que le visible est perçu au travers de filtres sensoriels et culturels serait une erreur grossière. Il faut donc être circonspect devant ce qui est immédiatement visible.

Faute de cette précaution, les géographes ont accordé un privilège à la référence géomorphologique qu'on retrouve dans le concept de « paysage-type ». On comprend aisément les raisons de ce privilège: ce sont les ensembles géomorphologiques, particulièrement les chaînes de montagnes, qui permettent de fixer de la manière la plus commode, visible, les limites d'un paysage; il faut voir aussi, dans cette référence, le souvenir du temps où les géographes pensaient que les facteurs physiques déterminaient en grande partie les activités des hommes. Et ce souvenir nous marque aujourd'hui encore. Il suffit de se référer à la typologie choisie pour classer les paysages-types de Suisse, ou de consulter n'importe quel manuel ou programme de géographie pour constater que tout commence par l'analyse de ces facteurs. L'homme n'apparaît généralement qu'à partir du 5e ou 6e chapitre ! Or, c'est une erreur que d'appréhender la réalité en dissociant les aspects physiques et humains. Les écosystèmes originels résultent d'une organisation de leurs composants; ils sont soumis à la logique interne de processus physico-chimiques, d'activités thermodynamiques pour créer et maintenir la structure contre les facteurs de désordre. Ces écosystèmes existent en dehors de l'homme, fonctionnent sans lui. Mais dès que l'homme apparaît sur la Terre, il s'insinue dans les écosystèmes. Et contrairement aux composants de l'écosystème, à l'animal par exemple, l'homme produit ses propres orientations et son action vise alors à remodeler

l'espace selon ses projets, au point qu'on peut dire avec Isnard² que l'homme a substitué « l'intentionnalité à la nécessité, l'Histoire à l'Evolution ». Il s'ensuit qu'une portion d'espace n'existe que par le regard que l'homme porte sur elle. C'est ce regard qui lui donne un sens. Bien sûr, la connaissance approfondie du milieu physique est importante pour le géographe, et l'apport indispensable de la géomorphologie, de la climatologie, de la géologie, de la pédologie n'est combattu par personne. Mais comme l'explique très bien Isnard dans son livre, les rapports homme-milieu passent toujours par la médiation des rapports sociaux, et c'est là qu'interviennent avec une importance tout aussi grande, sinon plus, l'économie, la sociologie, la politique, la psychologie... Une montagne n'a pas la même réalité pour un groupe de promoteurs touristiques que pour des responsables de réseaux de transport. Et on comprend mieux ici que le sens que l'homme a donné à la nature ait pu varier au cours de l'histoire.

Cette approche nous conduit à considérer l'espace non plus comme un support physique à l'action des hommes, mais comme un tout que l'homme s'est approprié. Le centre de gravité de l'intérêt passe donc de l'aspect physique du paysage à l'homme, pour qui l'espace est l'expression de ses projets. Ceux-ci constituent l'une des clés de la connaissance de l'espace des sociétés. « Dis-moi quel est ton espace, je te dirai qui tu es ! ». On touche un élément essentiel dans cette démonstration: l'homme possède un pouvoir énorme sur l'espace, soit, mais sa responsabilité est à la hauteur de ce pouvoir. L'écologie n'est pas là pour nous demander de sauver la nature pour elle-même; elle met en évidence qu'à plus ou moins long terme, l'homme risque son autodestruction. Malgré la révolution copernicienne, l'homme est resté, en économie notamment, au centre de l'Univers. Tout doit concourir à le servir. Depuis les débuts de la révolution industrielle plus particulièrement, il a pillé les réserves de la Terre, détruit les sites, pollué l'eau et l'air. Et s'il se préoccupe aujourd'hui de ces ravages, ce n'est pas qu'il remette en cause sa primauté dans l'Univers, c'est que les désastres menacent d'être irréversibles et de créer les conditions de sa propre mort. Or, l'une de ses utopies essentielles est de viser l'immortalité ! Ainsi donc, à travers les

2 ISNARD Hildebert
1978. – *L'espace géographique*. – Paris : P.U.F., Le géographe No 25

portions d'espace ou les paysages étudiés, revient sans cesse la question fondamentale: « Quels sont les projets des hommes qui ont dicté un tel aménagement, une telle organisation ? ».

Et pour mettre en évidence ces projets, comprendre les mécanismes qui les régissent, il est indispensable de confronter entre eux les différents espaces, non pas pour mettre en évidence leurs particularités, leur unicité, mais pour dégager de la comparaison ce qui est permanent, régulier. La géographie doit dépasser la simple description explicative qu'elle a souvent pratiquée, et que favorise l'optique paysagiste, pour s'intéresser aux processus, aux lois, aux intentions profondes des sociétés. C'est cette analyse qui permettra ensuite à l'homme, après avoir compris les mécanismes, d'éviter de répéter les mêmes erreurs. Le rôle scientifique de la géographie n'est pas seulement de « réussir » des aménagements. L'homme – et le géographe – a plus à réfléchir sur ses projets que sur les aménagements eux-mêmes. Les premiers conduisent son action sur le long terme, alors que les seconds ne sont souvent envisagés que dans le court terme. Et les géographes ne sont pas seuls dans cette situation. Les physiciens et les biologistes, par exemple, sont convaincus qu'une réflexion profonde sur le sens de leur recherche est nécessaire.

De ce qui précède, on aura deviné la tâche du maître de géographie. Au travers de morceaux d'espace choisis comme exemples, le maître de géographie fera comprendre pourquoi l'espace est organisé comme il l'est. Il suscitera la réflexion pour faire apparaître que cette organisation tient autant de l'invisible que du visible, et qu'elle est l'expression des projets des hommes. Par là, l'enseignement de la géographie cesse de n'être que descriptif pour être explicatif bien sûr, mais il introduit en plus une dimension dramatique puisqu'il met en jeu la responsabilité de chacun d'entre nous. On notera au passage que la géographie envisagée sous cet angle devient une discipline essentielle dans le processus de formation des élèves !

Si on envisage maintenant la production de fiches de géographie³ à partir de cartes et de photographies aériennes et à la lumière de cette

3 Cet exposé a été donné dans le cadre d'un cours de perfectionnement pour les maîtres de géographie, qui doit aboutir à la réalisation de fiches de géographie en

conception de la géographie, il faut commencer par une mise en garde:

- prendre un morceau d'espace comme un paysage et l'étudier en lui-même sans avoir véritablement analysé les raisons de ce choix représente un réel danger. On retomberait dans le travers d'une géographie plus descriptive qu'explicative, ou dans ce que j'ai appelé plus haut une description explicative. On ferait la part trop belle au visible, à l'unique, aux facteurs physiques. Je ne veux pas dire par là que l'analyse de cas particuliers soit inutile. Mais elle ne peut se faire qu'à la lumière des processus mis en évidence par la méthode comparative. De plus, dans l'optique pédagogique qui est la nôtre, avec une dotation-horaire limitée, nous ne pouvons mettre l'accent sur ce type d'approche.

Cela dit, le travail à partir de cartes et de photographies aériennes peut s'orienter, me semble-t-il, dans deux directions:

- certains exercices peuvent viser à entraîner chez l'élève la lecture de la carte et des photographies aériennes. C'est ce qu'on peut faire en demandant aux élèves l'analyse cartographique d'une commune, du Val-de-Ruz ou du Vallon de Saint-Imier par exemple. Les groupes d'élèves doivent tirer de la carte le maximum d'informations sur une commune (localisation et structure des localités, utilisation de l'espace, géomorphologie, toponymie, ...). Au terme de l'étude, les élèves replacent la commune dans le cadre plus large du Val-de-Ruz ou du Vallon de Saint-Imier, pour faire ressortir les spécificités, mais surtout les régularités; ils s'initient ainsi à la méthode comparative. Des exercices de ce genre doivent insister sur l'analyse à différentes échelles, et faire prendre conscience à l'élève de l'immense richesse des informations contenues dans les cartes ou les photographies aériennes. Mais ils doivent être pratiqués avec prudence; il ne faut pas qu'ils conduisent à des explications évidentes et définitives sur l'organisation de l'espace. Ces exercices devraient surtout faire jaillir une série de questions auxquelles seule une analyse plus fouillée pourrait répondre;

- la seconde voie partirait des mécanismes ou processus responsables de l'organisation de l'espace, ou des projets des hommes. Le travail consisterait d'abord à dresser la liste de ces processus ou projets, puis à montrer comment ils s'inscrivent dans l'espace. C'est dans ce sens qu'ont travaillé Jean-Pierre Rey et Alain Dériaz pour la fiche de Cheseaux⁴. Ils sont partis d'un processus, la « rurbanisation », et ils ont montré en quoi ce processus est organisateur ou transformateur de l'espace d'un village choisi comme exemple. Dans le même ordre d'idées, on pourrait montrer, à partir d'un morceau d'espace, quels sont les projets des hommes en société dans la Suisse d'aujourd'hui. L'analyse dans le temps de l'évolution de voies de communication permettrait de mettre en évidence le souci de tendre vers les axes les plus directs, de raccourcir les temps de déplacement. L'étude d'un aménagement touristique en montagne, avec la transformation de l'espace, mais aussi de la structure socio-économique des populations concernées, mettrait le doigt sur la volonté de l'homme d'adapter l'espace à ses préoccupations. La sacro-sainte rentabilité de notre système économique pourrait être illustrée par la concentration des populations dans les agglomérations, par la destruction des haies, le regroupement des parcelles agricoles, par l'étude des zones périphériques en difficulté. Les sujets ne semblent pas manquer.

Pour conclure, j'aimerais dire ceci. Si je me suis permis d'avoir un regard critique sur le concept de « paysage-type », c'est finalement pour mettre en évidence le rôle primordial de l'homme dans la perception et l'organisation de l'espace. Je souhaite que l'enseignement de la géographie fasse apparaître ce rôle et qu'il conduise, ne serait-ce que modestement, les élèves à réfléchir au sens que l'homme donne à l'espace.

4 DERIAZ Alain et REY Jean-Pierre
Cheseaux. Commune suburbaine de la région lausannoise. – Berne : Office fédéral de topographie. – Fiche de géographie.
[Diffusion : Geographica Bernensia, 3012 Berne]

LE PROCESSUS DE FORMULATION DE LA POLITIQUE RURALE

Hans Elsasser & Hans Leibundgut ¹

1. LA ZONE RURALE

1.1. Définition et délimitation

En Suisse, il n'existe pas de délimitation et de définition officielles de la zone rurale. Celle-ci est d'ordinaire délimitée selon le principe résiduel; en d'autres termes, on s'efforce de définir les zones urbaines et l'on considère comme rurale la zone restante. L'absence d'une délimitation positive de la zone rurale a pour conséquence que celle-ci est souvent qualifiée de « zone résiduelle », de « réserve » ou encore de « zone complémentaire ». Cette optique urbaine unilatérale correspond trop peu aux exigences actuelles de développement autonome de la zone rurale.

En Suisse, les zones urbaines englobent les agglomérations, ainsi que les villes qui n'ont pas d'agglomérations. Les villes sont des communes de 10'000 habitants et plus. Les agglomérations sont définies selon les conditions suivantes: il s'agit des zones regroupant plusieurs communes comptant 20'000 habitants au minimum et ayant un noyau urbain de 10'000 habitants au moins; les critères mentionnés ci-après jouent un rôle dans la communication, les déplacements pendulaires de la main-d'œuvre, l'infrastructure et l'équipement collectifs, la

1 Université de Zurich, Winterthurstraße 190, 8057 Zürich

densité de la population et des emplois, mais aussi dans la croissance démographique et le nombre des personnes actives dans le secteur primaire.

Tableau 1 *Etendue de la zone urbaine et rurale de la Suisse 1980*

Type de région	Surface sans les lacs		Habitants en chiffres absolus		Densité de la population en km ²
	en km ²	en %		en %	
Suisse	39'878	100.0	6'364'960	100.0	160
Zones rurales	35'570	89.2	2'451'056	38.5	69
Zones urbaines	4'308	10.8	3'914'903	61.5	906
- agglomérations	3'690	9.3	3'674'201	57.7	996
- autres villes	618	1.5	240'703	3.8	390

Tableau 2 *Evolution démographique dans la zone rurale entre 1960 et 1980*

Suisse	+ 936'899	+ 17.3 %
Zones rurales	+ 242'350	+ 11.0 %
Zones urbaines	+ 694'549	+ 21.6 %
Agglomérations	+ 653'648	+ 21.6 %
Autres villes	+ 40'901	+ 20.5 %

1. 2. La zone rurale: partie de l'ensemble du territoire suisse

A l'intérieur du territoire suisse, la zone rurale assume des fonctions importantes:

- production alimentaire
- offre de possibilités de repos et de détente
- maintien et promotion de la stabilité écologique de l'ensemble du territoire

Une promotion de la zone rurale est nécessaire, non seulement du point de vue de la zone proprement dite et de sa population résidente, mais encore sous l'angle plus général de l'ensemble du territoire. Il est donc d'une importance primordiale d'assurer un peuplement approprié de la zone rurale. C'est à cette condition qu'elle peut remplir avec efficacité et durablement ses fonctions sur tout le territoire.

1. 3. La région de montagne: partie de la zone rurale

Selon la définition donnée au paragraphe 1. 1., la région de montagne (sans les villes de Sion, Sierre, etc...) appartient à la zone rurale. Dans de nombreux cas, il est donc opportun de faire une distinction entre la région de montagne et la zone rurale située hors de la région de montagne. Du point de vue de la politique régionale, la notion de « région de montagne » comprend des régions bénéficiant d'un encouragement au titre de la Loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (régions L.I.M.) du 28 juin 1974. Jusqu'à la fin de 1986, la Confédération a reconnu 54 régions L.I.M. situées dans les Alpes, les Préalpes et le Jura. La région de montagne ainsi définie peut être subdivisée en deux sous-régions, à savoir la région du Jura d'une part, et la région alpine et préalpine d'autre part.

Tableau 3 *Evolution démographique dans les régions de montagne entre 1950 et 1985*

1950	1'303'984	habitants	Indice: 100.0
1960	1'392'106	"	106.8
1970	1'495'397	"	114.7
1980	1'484'217	"	113.8
1984	1'527'034	"	117.1
1985	1'535'380	"	117.7

1. 4. Différenciation de la zone rurale

Comme tout autre type de région, la zone rurale peut être différenciée de manière plus précise. Une zone rurale située dans un secteur avoisinant une importante agglomération se distingue, à divers égards,

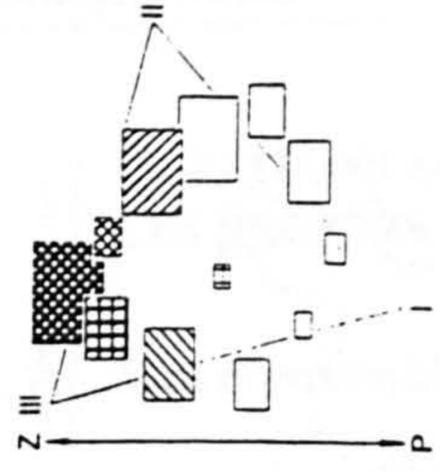
d'une zone rurale sise en haute montagne. Dans le cadre du programme national de recherche intitulé « Problèmes régionaux », on a essayé de typer les régions suisses; il en résulte douze régions dites « MS »:

- grands centres
- couronnes résidentielles
- couronnes d'emplois
- centres moyens tertiaires
- centres moyens industriels
- petits centres industriels
- périphéries industrielles
- petits centres tertiaires
- centres touristiques
- périphéries agro-touristique
- périphéries agricoles
- périphéries agro-industrielles

Les périphéries agricoles et industrielles, et dans une moindre mesure, les périphéries agro-touristiques et agro-industrielles se sont révélées être des régions rurales à problèmes. En outre, de grandes disparités existent parfois à l'intérieur de la zone rurale et même dans les divers types de régions.

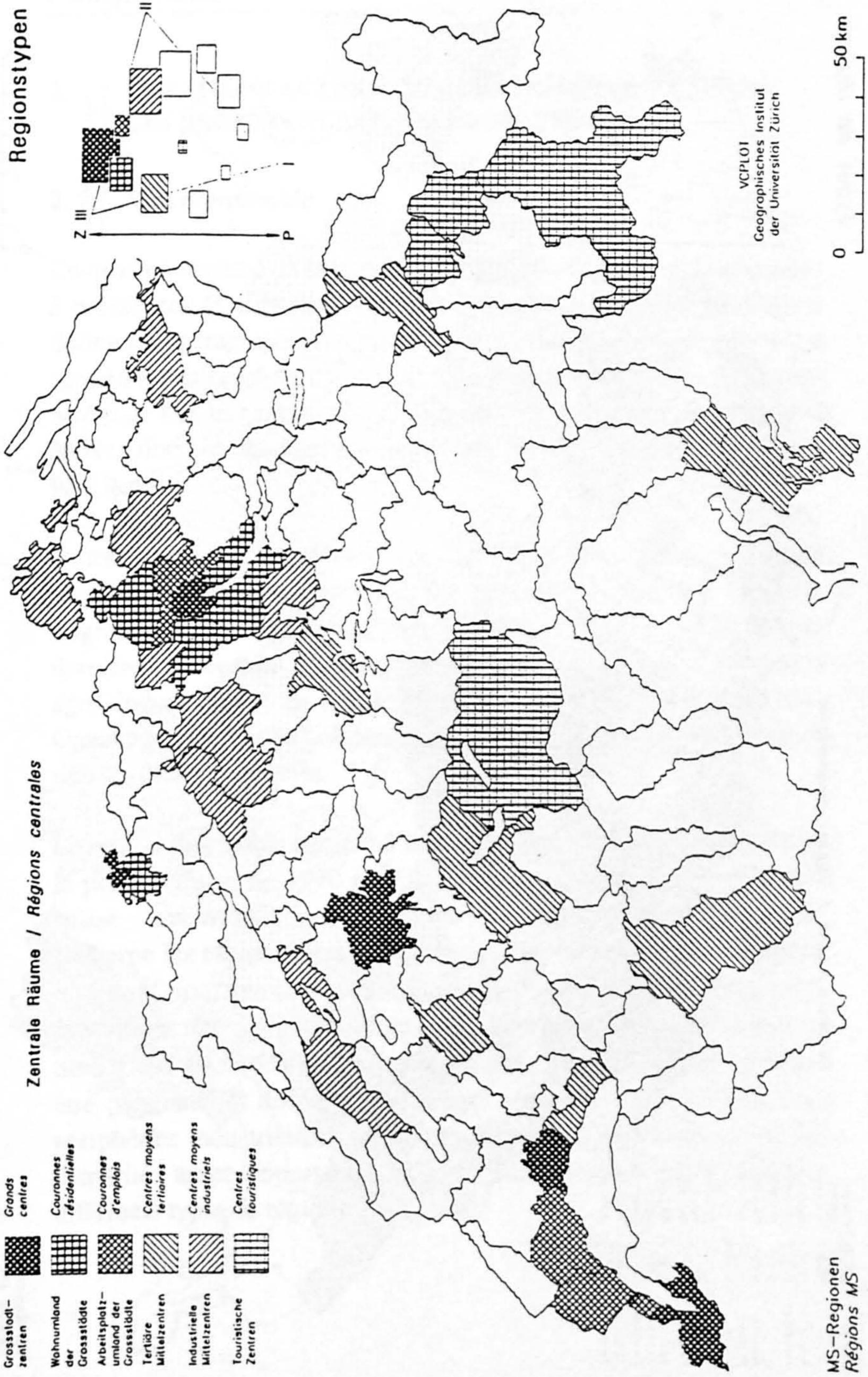
D'une manière générale, on a constaté en Suisse, que les disparités à grande échelle, comme par exemple entre les régions de montagne et le Plateau, se sont plutôt atténuées au cours de ces dernières années. En revanche, de nouvelles disparités à petite échelle, par exemple entre les petits centres et les communes périphériques sont apparues. On leur a prêté jusqu'à présent trop peu d'attention dans le cadre de la politique régionale traditionnelle. Le fédéralisme helvétique permet aux communes de jouir d'un degré d'autonomie très élevé. Afin qu'il subsiste et continue à fonctionner, il est nécessaire que, non seulement les disparités à grande échelle, mais encore celles à petite échelle, ne soient pas trop marquées.

Regionstypen



Zentrale Räume / Régions centrales

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Grossstadt-zentren | Grands centres |
| Wohnumland der Grossstädte | Couronnes résidentielles |
| Arbeitsplatz-umland der Grossstädte | Couronnes d'emplois |
| Tertiäre Mittelzentren | Centres moyens tertiaires |
| Industrielle Mittelzentren | Centres moyens industriels |
| Touristische Zentren | Centres touristiques |

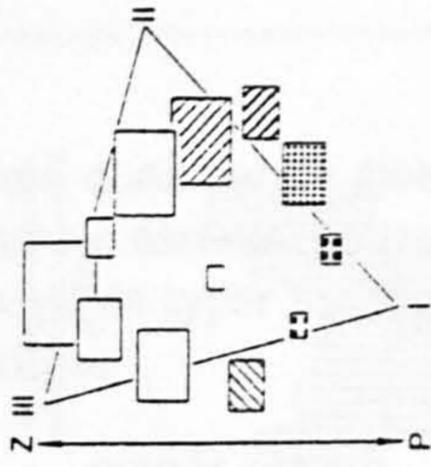


VCPL01
Geographisches Institut
der Universität Zürich



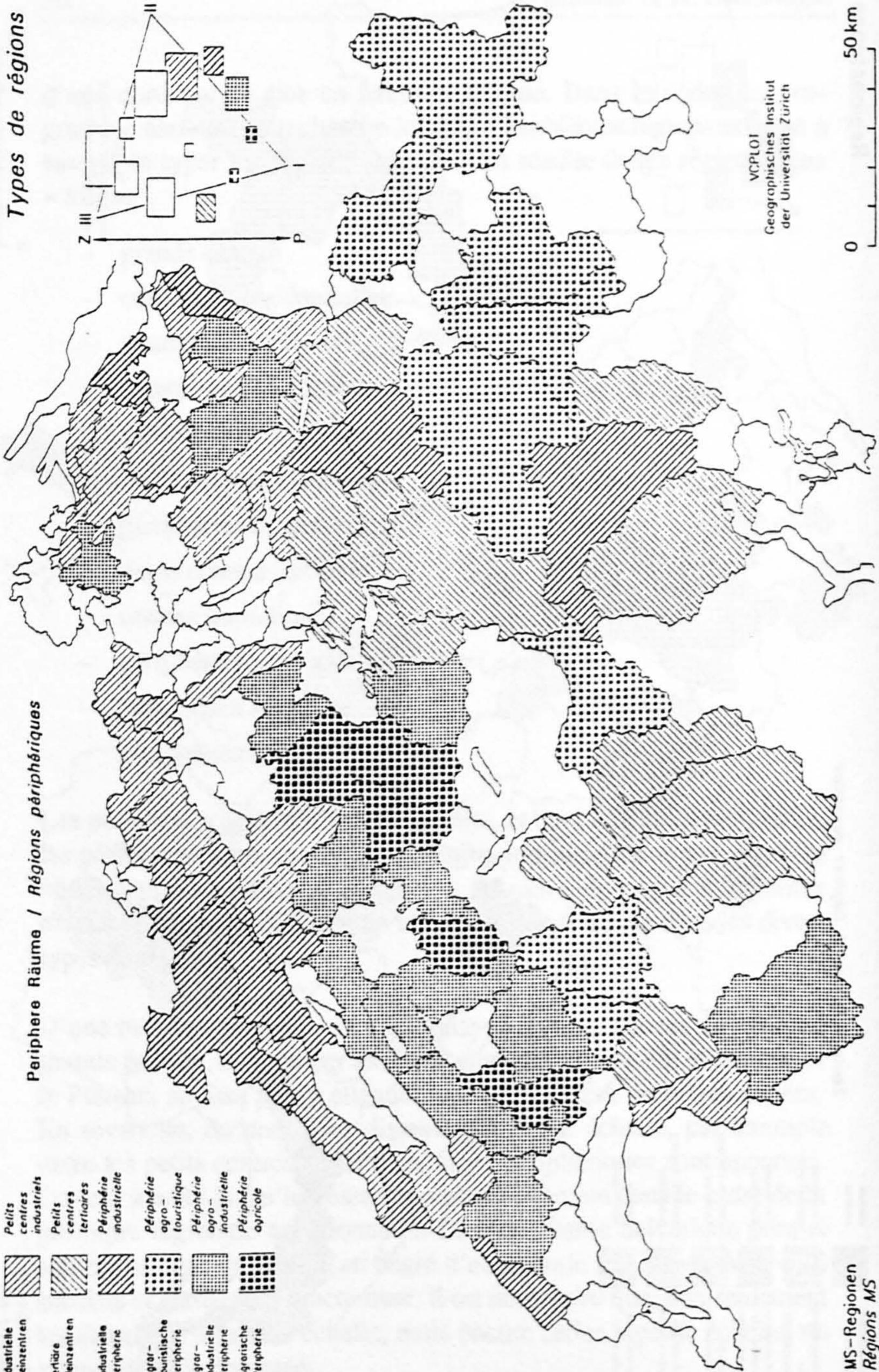
MS-Regionen
Régions MS

Types de régions



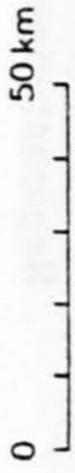
Periphere Räume / Régions périphériques

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Industrielle
Kleinzentren | Petits
centres
industriels |
| Tertiäre
Kleinzentren | Petits
centres
tertiaires |
| Industrielle
Peripherie | Périphérie
industrielle |
| Agrar-
touristische
Peripherie | Périphérie
agro-
touristique |
| Agrar-
industrielle
Peripherie | Périphérie
agro-
industrielle |
| Agrarische
Peripherie | Périphérie
agricole |



MS-Regionen
Régions MS

VC/PLOI
Geographisches Institut
der Universität Zürich



2. QUESTIONS ACTUELLES ET DEVELOPPEMENT DANS LES REGIONS RURALES A PROBLEMES

2. 1. Vue d'ensemble

Environ un sixième de la population suisse vit dans les régions rurales à problèmes (à l'intérieur et en dehors des régions de montagne) définies au paragraphe 1. 4. Toutefois, ces régions ne comptent qu'un septième des emplois. Bien que le taux d'activité y soit nettement inférieur à la moyenne suisse, près de 10% de toutes les personnes actives doivent chercher un emploi en dehors des régions rurales à problèmes.

Outre un bilan négatif pour les penduliers, les régions rurales à problèmes se distinguent aussi par des déficits dans leur bilan de migration. Cependant, ceux-ci ont fortement diminué au cours des dix dernières années; en ce qui concerne le type de région « périphérie agro-industrielle », un retour des flux migratoires a même eu lieu. Quant aux périphéries industrielles, elles ont subi les pertes de migration les plus importantes.

Le revenu disponible par tête d'habitant a légèrement progressé durant la période allant de 1970 à 1980. L'écart par rapport à la moyenne suisse n'atteint plus que 16%; il s'élève à seulement 8% en ce qui concerne les régions dites « périphéries agro-touristiques ». Dans ce type de région, tout comme dans celui des « périphéries agricoles », le revenu par tête d'habitant s'est accru, en valeur réelle, d'environ un tiers. Cette évolution relativement favorable des conditions de bien-être personnel et du pouvoir d'achat – sauf en ce qui concerne les périphéries industrielles – ne doit toutefois pas faire oublier que des disparités assez importantes existent parfois au sein de ces quatre différents types de régions.

TABLEAU 4

Critères structurels des régions rurales à problèmes en Suisse I

Type de région	Population 1980 en chiffres absolus	Personnes actives en chiffres absolus	1980 Part en %	Taux	Emplois en chif. absolus	1980 Part en %
Périphérie agro-touristique	86'526	40'238	1.3	46.5	38'547	1.2
Périphérie agro-industrielle	505'962	234'733	7.9	46.4	206'633	6.7
Périphérie industrielle	365'994	172'939	5.7	47.3	163'173	5.3
Périphérie agricole	119'590	53'585	1.9	44.8	47'978	1.5
Régions rurales à problèmes	1'078'072	501'495	16.8	46.5	456'331	14.7
Suisse, total	6'365'960	3'098'936	100.0	48.7	3'095'561	100.0

TABEAU 5

Critères structurels des régions rurales à problèmes en Suisse II

Type de région	Bilan des navetteurs en chiffres absolus	1980 Taux	Bilans des migrations		Revenu disponible par tête d'habitant				Evolution en %	
			1965/70	1975/80	1970 en fr.	1980 en fr.	1980 Indice	en fr.	en valeur nominale	en valeur réelle approx.
			1965/70	1975/80	en fr.	en fr.	Indice	en fr.		
Périphérie agro-touristique	- 1'691	-0.04	- 5'605	- 2'826	7'426	16'028	92	+8'602	+115.8	+55
Périphérie agro-industrielle	-28'100	-0.12	- 7'826	+ 1'587	7'455	14'322	82	+6'867	+ 92.1	+32
Périphérie industrielle	- 9'766	-0.06	-12'632	- 8'452	8'290	15'577	89	+7'287	+ 87.9	+28
Périphérie agricole	- 5'607	-0.11	- 7'903	- 3'513	5'486	11'802	67	+6'316	+115.1	+55
Régions rurales à problèmes	-45'164	-0.09	-34'046	-13'204	7'603	14'691	84	+7'088	+ 93.2	+33
Suisse, total	- 3'375	-0.001	0	0	9'333	17'505	100	+8'172	+ 87.6	+28

2. 2. Agriculture et aménagement du territoire

Comme dans tous les pays industrialisés, l'agriculture suisse est marquée par un rapide processus de restructuration. Les principaux facteurs responsables de cette mutation structurelle peuvent être caractérisés comme suit:

- diminution du nombre des exploitations et augmentation de la surface moyenne par entreprise
- baisse de la population agricole
- mécanisation et rationalisation continues

Il s'en est suivi une hausse progressive de la productivité agricole (productivité du travail et rendement par surface). Dans ce contexte, la zone rurale s'est aussi considérablement modifiée. Les terres cultivables ont subi de profondes mutations. Seule une observation globale, qui va au-delà d'une considération purement quantitative de l'utilisation du sol, permet d'établir des bases sûres pour un aménagement du territoire qui tienne également compte des questions de protection de la nature, du patrimoine, du paysage et de l'environnement.

Pour assurer l'approvisionnement du pays avec ses propres produits alimentaires, il y a lieu, en recourant aux moyens dont dispose l'aménagement du territoire, de veiller à ce que suffisamment de terres cultivables soient sauvegardées. Une population de 6,3 millions d'habitants, dont la consommation quotidienne est en moyenne de 2'400 calories par personne, nécessite une superficie de terres arables de 355'000 ha; en 1983, on ne disposait que de 280'000 ha. Afin de garantir un assolement minimum, et le maintien à long terme du rendement, il faut disposer globalement d'au moins 450'000 ha de surface permettant la rotation des cultures, des terres destinées à l'agriculture.

L'aménagement du territoire est placé devant la difficile tâche de veiller à ce que, dans les cantons, un nombre suffisant de grandes surfaces soient réservées et garanties à long terme pour l'assolement.

L'aménagement du territoire s'intéresse non seulement aux fonctions économiques de l'agriculture, à savoir la production alimentaire et le

maintien d'une base d'approvisionnement suffisants, mais encore à des fonctions extra-économiques. L'agriculture exerce une influence notable sur le paysage et, par conséquent, sur la valeur de sites propices à la détente. Les surfaces en jachère signifient non seulement une diminution de la superficie des terres agricoles, mais elles touchent encore, outre l'agriculture, de nombreux autres domaines: une grande surface mise en jachère entraîne un embroussaillage et un retour à l'état sauvage, diminue l'attrait des sites du point de vue du tourisme et de la détente, piliers essentiels de l'économie suisse, et augmente les dangers de toutes sortes (incendies, avalanches, éboulements). Dans la plupart des cas, les surfaces en jachère abandonnées à elles-mêmes font partie, après un certain temps, de la forêt, si bien que l'économie forestière est contrainte d'adopter des surfaces qui ne l'intéressent pas forcément. En Suisse, les surfaces en jachère étaient estimées, au cours des années septante, à 80'000 ha. Elles sont en majeure partie situées dans les Alpes, notamment sur leur versant sud. Une importante mesure visant à assurer l'exploitation des surfaces difficilement cultivables est appliquée depuis 1980: les paysans qui exploitent des terrains en pente sont directement rémunérés. Cette aide financière, qui n'est pas basée sur la quantité produite mais sur la surface exploitée, a notablement contribué à ralentir la progression des surfaces en jachère au cours de ces dernières années.

3. PREVISIONS ET SCENARIOS POUR LA ZONE RURALE

Dans une étude consacrée à la répartition dans l'espace de la population résidante et des emplois en Suisse, on a établi des prévisions pour l'année 1990, quant au nombre d'habitants et de postes de travail, selon la typologie et la régionalisation « MS »², (tendance évolutive).

En particulier, la comparaison des nombres d'habitants et d'emplois pronostiqués informe sur les difficultés qui surgiront à l'avenir dans les régions rurales à problèmes: alors qu'il faut s'attendre en Suisse à une augmentation de 2% de la population et de 1% des emplois (période 1980 à 1990), l'évolution démographique dans ces régions oscillera entre - 2% et + 2%. La baisse des emplois est estimée entre -

2 voir paragraphe 1. 4.

5% et 0%. C'est surtout le type de région « périphérie industrielle » qui subira une baisse démographique et une perte d'emplois. L'évolution différente concernant emplois et population résidente indique que le solde négatif des penduliers continuera à s'accroître. Il est dès lors évident qu'une politique voulant exercer une influence sur le développement des régions rurales à problèmes devrait mettre l'accent surtout sur les emplois.

Tableau 6 *Prévisions de l'évolution de la population résidente et des emplois dans les régions rurales à problèmes (1990, tendance évolutive)*

Type de région	Population résidente (en milliers)		Emplois (en milliers)	
	1980	1990	1980	1990
Périphérie agro-touristique	86	83-85	38	36-38
Périphérie agro-industrielle	506	511-536	207	207-217
Périphérie industrielle	366	337-355	163	143-152
Périphérie agricole	120	121-127	48	48-50
Régions rurales à problèmes	1078	1052-1103	456	434-457
Suisse, total	6366	6508	3096	3131

Sources : AREND Michel et SCHLEGEL Werner
1984. - « Räumliche Verteilung von Wohnbevölkerung und Arbeitsplätzen ». - *Schriftenreihe Wohnungswesen* (Berne),
tome 29.

Dans le cadre de trois importants programmes de recherche réalisés en Suisse, on a en outre élaboré des scénarios de développements futurs. Il s'agit en l'occurrence d'ensembles cohérents de conditions géné-

rales qui tendent à ébaucher des situations envisageables à l'avenir. Ces trois scénarios peuvent être caractérisés de la manière suivante:

- *Premier scénario*: Société de consommation qui met à profit les innovations technologiques et offre à ses membres confort et bien-être matériel croissants, mais aussi réduction de la durée du travail et de la vie active.
- *Deuxième scénario*: Une société mettant en doute ses valeurs, qui vit encore très bien grâce à ses prestations antérieures, mais qui n'est pas à même d'innover pour faire face aux nouvelles exigences.
- *Troisième scénario*: Une société qui accepte les impératifs posés par des conditions générales plus difficiles et qui possède l'énergie pour transformer l'Etat, l'économie et le mode de vie de l'individu.

Tableau 7 *Scénarios concernant l'évolution du nombre des habitants et des emplois*

Eléments	Etat actuel	Scénarios (2025)		
		1	2	3
Nombre total des habitants (en millions)	6.40	7	6.50	6
Habitants de la zone rurale (périphérique)				
– en chiffres absolus (en millions)	1.38	1.26	1.30	1.38
– part (en %)	22	18	20	23
Nombre total des emplois (en millions)	3.07	2.80	2.93	2.10
Emplois dans la zone rurale (périphérique)				
– en chiffres absolus (en millions)	0.58	0.42	0.47	0.40
– part (en %)	19	15	16	19

Sources : ROTACH Martin et alii
1984. – *Projet pilote « Grobrahmen »*. – Zürich: PNR Sol

Ces trois scénarios fournissent notamment des indications sur le nombre d'habitants et d'emplois dans la zone périphérique, dont la définition n'est pas absolument identique à celle des régions rurales à problèmes. En ce qui concerne les données relatives aux habitants et aux emplois, il ne s'agit pas de prévisions, mais de situations éventuelles et envisageables.

En ce qui concerne le nombre d'habitants et d'emplois, ces scénarios à long terme brossent un tableau plutôt sombre pour la zone rurale (périphérique): l'effectif des habitants et, en particulier, le nombre des emplois diminueront; abstraction faite du troisième scénario, la part de la population résidant dans la zone rurale périphérique de la Suisse d'une part et la part des postes de travail existants d'autre part, régresseront également.

4. MESURES VISANT A PROMOUVOIR LA ZONE RURALE

4. 1. Politique agraire, en particulier la politique relative à l'agriculture de montagne

La politique agraire suisse, qui a été continuellement aménagée depuis quelque cinquante ans, a passé progressivement d'une politique purement sectorielle à une politique régionale, dans laquelle on accorde la priorité à des objectifs en matière d'aménagement du territoire. Cela vaut tout particulièrement pour la politique relative à l'agriculture de montagne.

A l'heure actuelle, la politique relative à l'agriculture de montagne exige annuellement près de 500 millions de francs. Environ les deux tiers de cette somme sont octroyés à titre d'allocations compensatoires largement indépendantes de la production (contributions aux frais des détenteurs de bétail, contributions à la surface pour terrain en pente et en pente forte, primes de culture spéciales, etc...). Pour les quelque 40'000 entreprises exerçant actuellement une activité agricole à plein temps ou à titre accessoire, l'encouragement qui leur est accordé représente en moyenne un peu plus de 10'000 francs par exploitation

et par an ou – en fonction de la situation des entreprises à l'intérieur des régions de montagne et de la structure de production - une part de quelque 20 à 50% aux revenus des exploitations agricoles. En dépit de ces contributions particulièrement élevées accordées par les pouvoirs publics, une analyse des effets de la politique agraire suisse sur la répartition dans l'espace aboutit à la conclusion que le paysan de montagne touche des prestations globales de 20% inférieures à celui de la plaine. En effet, les régions de montagne ne peuvent, compte tenu des conditions naturelles de production, exploiter que faiblement les mesures importantes d'aide à la production dont elles peuvent bénéficier, au même titre d'ailleurs que les régions de plaine. Dans cette optique, on ne peut que se féliciter de la tendance accrue à allouer les subventions sous la forme de paiements directs et largement indépendants de la production, ainsi que de la tendance à augmenter et à différencier les contributions aux détenteurs de bétail et aux exploitants de terrains en pente et en forte pente.

Tableau 8 *Dépenses nettes de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation 1960–1980*

Année	Suisse (mio Frs)	Régions de montagne (mio Frs)	en %
1960	281	75	27
1964	470	132	28
1968	790	270	34
1972	961	316	33
1976	1'347	450	33
1980	1'557	515	33

Sources : REY Alfred
1984. – « Regionalpolitische Bedeutung der schweizerische Agrarpolitik ». – *ORL-DISP* (Zürich) n° 75

4. 2. Loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM)

La Loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne a été promulguée en 1975 en tant qu'instrument spécial tendant à promouvoir l'ensemble de l'économie des régions de montagne. Le point de départ de cette « nouvelle » politique régionale a été la conception générale du développement économique des régions de montagne. On y a précisé que les mesures fédérales mises en oeuvre sur le plan régional avaient été jusqu'à ce moment-là trop unilatérales dans le secteur agricole, insuffisamment coordonnées à l'échelle régionale et trop peu conformes aux principes d'une saine économie. On a donc formulé les principes suivants:

- Introduction de mesures efficaces pour l'ensemble de l'économie
- Régionalisation des régions de montagne
- Application de nouvelles mesures dans le cadre des programmes de développement économique régional

Ces principes ont été inscrits dans la Loi fédérale du 28 juin 1974, la LIM.

La loi constitue la base permettant l'octroi de prêts, à taux d'intérêt favorable ou sans intérêt, destinés à développer l'infrastructure régionale et locale (financement résiduel). La condition dont dépend cette aide aux investissements est la sélection de régions où il doit y avoir un besoin d'aide et une capacité de développement. Les régions doivent élaborer des programmes de développement, dans lesquels sont mentionnés les problèmes essentiels, les objectifs de développement et les mesures adéquates à prendre. Ces régions sont des organismes intercommunaux ayant diverses formes d'organisation, qui accomplissent des tâches clairement définies, à savoir des tâches relatives à la planification du développement économique régional. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'un quatrième palier des pouvoirs publics se situant entre les communes et les cantons.

L'aide aux investissements est financée par un fonds de roulement de 500 millions de francs, qui a été augmenté de 300 millions de francs pour la période allant de 1986 à 1994.

Tableau 9 *Crédit d'investissement par domaines.*
Etat: mars 1987

Domaine	nombre de projets	Montant des crédits		coût total	
		en Frs	en %	en 1'000 Frs	en %
Projets appartenant à plusieurs domaines	199	74'187'450	10.1	425'956	9.2
Culture	82	20'039'500	2.7	129'699	2.8
Formation	218	114'866'051	15.7	673'480	14.6
Santé publique	92	102'873'390	14	777'299	16.9
Approv. en énergie en eau, épuration des eaux	749	156'541'261	21.4	980'809	21.3
Loisirs et sport	405	124'773'736	17	800'424	17.4
Administration publique	224	47'708'727	6.5	306'605	6.6
Transports	510	68'688'663	9.4	392'546	8.5
Approv. en biens de consommation	16	1'363'520	0.2	7'667	0.2
Protection contre les dommages causés par les forces naturelles	137	21'290'567	2.9	116'577	2.5
Total	2'632	732'296'865	100	4'611'066	100

4. 3. Mesures d'appoint à la LIM

L'aide fédérale en matière d'investissements est complétée par deux autres mesures de politique régionale qui se limitent également à la zone rurale dans les régions de montagne:

- Loi fédérale du 25 juin 1976 encourageant l'octroi de cautionnements dans les régions de montagne

Cette loi sert à aider les petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales en facilitant le financement de leurs capitaux par l'octroi de cautionnements et de contributions au service de l'intérêt.

- Loi fédérale du 1er juillet 1966 sur l'encouragement du crédit à l'hôtellerie et aux stations de villégiature

Par cette loi, la Confédération est habilitée à soutenir l'activité de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) en lui accordant des prêts sans intérêt et en couvrant 75% d'éventuelles pertes sur cautionnements. La SCH cautionne des crédits bancaires et les octroie à des taux d'intérêt réduits ou accorde directement des prêts pour combler les insuffisances financières lors de la réalisation de projets hôteliers et d'équipements de stations de villégiature.

4. 4. Arrêté fédéral du 6 octobre 1978 instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée

La récession du milieu des années septante a actualisé rapidement les problèmes de restructuration économique dans les régions dont la structure économique est essentiellement unilatérale et plus entièrement compétitive. L'industrie horlogère a été très durement touchée, les problèmes dus à la monostructure de cette branche s'étant convertis en problèmes régionaux dans le Jura. L'arrêté fédéral instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée concerne non seulement les régions horlogères, mais encore tous les secteurs industriels ayant une structure unilatérale et qui sont économiquement menacés. Cette aide est axée sur l'innovation; en d'autres termes, il faut maintenir et créer des emplois par le lancement de nouveaux produits, le développement accru de processus existants et l'introduction de nouvelles méthodes.

4. 5. Péréquation financière

La péréquation financière de la Confédération est une mesure très importante pour le développement de la zone rurale en Suisse. Elle tend à compenser les disparités régionales des revenus qui ont des effets directs sur la capacité financière des cantons et des communes. Elle repose principalement sur trois piliers, comme le montrent ci-après les exemples de rapport entre la Confédération et les cantons:

- une partie des recettes de la Confédération est distribuée aux cantons de manière à ce que les cantons financièrement faibles

soient avantagés. Les cantons financent donc leur budget en partie par les impôts qu'ils perçoivent, grâce à leur souveraineté en matière fiscale, et en partie par leurs quote-parts aux recettes fiscales de la Confédération.

- en ce qui concerne de nombreux investissements publics, la Confédération alloue aux cantons des subventions destinées à des objectifs déterminés. Les taux des subventions sont généralement échelonnés selon la capacité financière des cantons; les cantons financièrement faibles touchent les quote-parts les plus élevées.
- les cantons doivent verser des contributions à diverses charges de la Confédération (notamment les oeuvres sociales). Les cantons financièrement faibles bénéficient également d'un traitement de faveur dans ce domaine financé en commun.

Cette péréquation financière de la Confédération a pour effet que les cantons « financièrement faibles » couvrent, grâce aux fonds fédéraux distribués, une part considérable de leurs dépenses (quelque 40%), et les cantons financièrement forts seulement une faible part de celles-ci (environ 15%). Dès lors, la péréquation joue, du point de vue pratique, un rôle important, même s'il s'agit en l'occurrence d'un instrument purement « correcteur » qui atténue les déséquilibres, mais ne s'attaque guère aux causes de ces déséquilibres.

5. APPRECIATION GENERALE ET RESUME

Nos commentaires laissent apparaître que la politique suisse relative à la zone rurale se limite presque exclusivement aux régions de montagne qui englobent certes la majeure partie de la zone rurale.

La politique relative aux régions de montagne, qui embrasse essentiellement la zone rurale éloignée des agglomérations, est marquée par une longue tradition, une continuité et une pratique prudente quant à l'engagement de moyens financiers qui sont, dans l'ensemble, élevés.

Les instruments non agricoles mis en oeuvre dans le cadre des programmes régionaux de développement économique ont été, jusqu'à présent, surtout orientés selon une conception née au début

des années septante. Celle-ci repose notamment sur le principe d'une utilisation concentrée et sélective des moyens financiers d'après les régions et sur l'hypothèse que la polarisation produise des effets largement diffusés sur le plan régional.

La politique régionale de la Confédération a été soumise à une évaluation approfondie dans le cadre du programme national de recherche intitulé « Problèmes régionaux ». Les nombreuses recommandations et propositions quant à une nouvelle orientation de la politique régionale se trouvent actuellement au stade de leur conversion en mesures concrètes.

L'aménagement futur de la politique régionale, qui n'est pas encore établi aujourd'hui, revêtra une grande importance pour la zone rurale. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier qu'une zone rurale intacte des points de vue social, économique, culturel et écologique, constitue une condition fondamentale indispensable pour un développement propice à l'ensemble du territoire suisse.

BIBLIOGRAPHIE

AREND Michael und SCHLEGEL Werner

1984. – « Räumliche Verteilung von Wohnbevölkerung und Arbeitsplätzen » . – Bern : *Schriftenreihe Wohnungswesen*, Bd 29

BRIDEL Laurent

1985. – « Les Alpes: Espace cloisonné ou solidaire? ». – *Revue de Géographie Alpine* 3, p. 273 et suivantes

BRUGGER Ernst A., FURRER Gerhard, MESERLI Bruno und MESSERLI Paul (éds.)

1984. – *Umbruch im Berggebiet*. – Bern; Stuttgart

FISCHER Georges, RUTISHAUSER Peter und BAUMELER Josef

1983. – « Räumliche Einkommensdisparitäten in der Schweiz: Das persönlich verfügbare Einkommen nach Regionen 1970 und 1980 ». – Bern : *NFP Regio Arbeitsbericht* 40

FISCHER Georges und BRUGGER Ernst A. (éds.)

1985. – « Regionalprobleme in der Schweiz: Ergebnisse eines Nationalen Forschungsprogrammes ». – Bern und Stuttgart : *Publikationen des Schweizerischen Nationalfonds aus den Nationalen Forschungsprogrammen*, Bd. 34. 1.

LEIBUNDGUT Hans

1977. – « Raumordnungspolitische Aspekte der Wirtschaftsförderung im schweizerischen Berggebiet ». – ORL-Institut ETH Zürich : *ORL-Schriftenreihe* 27

LENDI Martin (éd.)

1977. – « Der ländliche Raum: Eine Aufgabe der Raumplanung. Festschrift für Theo Weidmann und Ernst Winkler ». – ORL-Institut ETH Zürich : *ORL-Schriftenreihe* 28

1985. – *Raumplanung Vademecum*. – Zürich : ORL-Institut ETH

LENDI Martin und ELSASSER Hans

1986. – *Raumplanung in der Schweiz: Eine Einführung*. 2. Aufl. – Zürich

LENDI Martin und REITH Wolf Juergen (éds.)

1984. – « Regionalentwicklung im Berggebiet. Schweiz-Österreich: Strategien im Vergleich ». – Wien: *Institut für Raumplanung und Agrarische Operationen, Universität für Bodenkultur, Schriftenreihe* 1

REY-ROJAS Alfred

1983. – « Regionalpolitik Schweiz: Untersuchung und Beurteilung von Massnahmen des Bundes zur Förderung der Berggebiete ». – Brugg: *Schriftenreihe der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für die Bergbevölkerung* 113

ROTACH Martin, AERNI Markus, GRIEDER Markus und HOPPLER FRITZ

1984. – *Pilotprojekt « Grobrahmen »*. – Zürich : NFP Boden

SCHMID Willy A.

1979. – « Kulturtechnik und Planung im ländliche Raum ». – *Schweizer Ingenieur und Architekt* 23, p. 393 et suivantes

SCHMID Willy A. und JACSMAN Janos (éds.)

1985. – « Ökologische Planung: Umweltökonomie ». – ORL-Institut ETH Zürich : *ORL-Schriftenreihe* 34

SCHULER Martin

1980. – *Abgrenzung der Agglomerationsräume in der Schweiz 1980. Beiträge zur Schweizerischen Statistik H. 105.* – Bern : Bundesamt für Statistik

SCHULER Martin und NEF Rolf

1983. – « Räumliche Typologie des schweizerischen Zentren-Peripherie-Musters ». – Bern : *NFP Regio Arbeitsbericht* 35

SCHULER Martin, BOPP Matthias, BRASSEL Kurt E. und BRUGGER Ernst A.

1986. – *Strukturatlas Schweiz. 2. Aufl.* – Zürich

SCHWEIZERISCHE STUDIENGESELLSCHAFT für RAUM-ORDNUNGS- und REGIONALPOLITIK (ROREP)

1981. – *Strategische Erörterungen zur Regional- und Strukturpolitik.* – Lugano-Porza

ESSAI D'ANALYSE GEOPOLITIQUE DES CONFLITS DE BIRMANIE

Claude-Henry Schaller ¹

Dans le texte qui va suivre, nous tenterons de fournir une explication géopolitique à un conflit oublié. La guerre qui se déroule sur le territoire birman depuis quarante ans a pourtant fait couler beaucoup d'encre, puisque les sources bibliographiques qui traitent ce sujet abondent. Dans une certaine mesure, elles sont déroutantes, car chaque auteur développe sa propre interprétation du conflit. Les noms des factions insurgées, hormis les principales, varient ainsi souvent dans nos sources. Nous nous sommes donc heurté fréquemment à ce genre d'obstacles: maintes fois, notre réflexion, notre perception et notre méthode ont été remises en cause.

La lecture de l'ouvrage de Gaston Bouthoul , Les Guerres ², a constitué la base de nos réflexions. Mais cette oeuvre, si importante soit-elle, ne répond pas à toutes nos questions. C'est pourquoi nous avons choisi de livrer ici une interprétation avant tout géopolitique de ces conflits car elle nous permettait de prendre en considération des facteurs belligènes que Bouthoul dénigre par sa modélisation de la guerre.

La communication présentée par René Pillorget au Congrès International d'Histoire Militaire d'Ottawa en 1988 ³ et l'ouvrage de Jean Baechler sur les

1 Claude-Henry Schaller, Rue Marie-de-Nemours, 2000 Neuchâtel.

2 Paris, Payot, 1951.

3 *Essai de typologie des conflits de haute et moyenne fréquence survenus depuis 1945.* In: *Les conflits de haute et basse intensité depuis la Deuxième Guerre Mondiale (2 tomes).*- Ed. par J. Pariseau.- Actes du XIVe Colloque international

phénomènes révolutionnaires ⁴ nous ont aussi aidé dans notre recherche. Ces deux études nous ont permis d'appréhender la question des conflits de moyenne intensité par une base terminologique appropriée et une approche moins restrictive que celle proposée par Gaston Bouthoul.

1. CONSIDERATIONS GENERALES

La lecture de Gaston Bouthoul nous a permis d'aborder la guerre par ses aspects économiques, démographiques et psychologiques.

Selon Bouthoul, la conjonction de ces facteurs détermine l'éclatement de la guerre à partir du moment où un seuil de rupture a été franchi. Ce seuil réapparaît périodiquement à des moments où la conjoncture économique est défavorable, donc à des moments où apparaissent chômage et pénuries. La psychologie intervient à travers les impulsions belliqueuses touchant les couches jeunes et inemployées de la population active. Le paroxysme des impulsions belliqueuses débouche alors sur la guerre. Soumise dès lors à la conjoncture, la guerre apparaît comme un phénomène cyclique, de nature sociologique, de courte durée. Par opposition, la paix permet la préparation d'une nouvelle guerre, une fois que les pertes économiques et démographiques de la précédente ont été compensées. L'axe temporel prend donc une dimension nouvelle puisqu'il est scindé en périodes de paix alternant avec des périodes de guerre. Dans son ouvrage, G. Bouthoul sous-entend l'existence d'un modèle général, base de toutes les recherches sur les guerres.

Par souci scientifique, G. Bouthoul écarte toutes les interprétations philosophiques, théologiques, historiques et ethnologiques des guerres. Or, en ce sens, nous ne pouvons lui donner raison, car si son modèle peut s'appliquer presque parfaitement à la Seconde Guerre Mondiale, nous remarquons très vite ses limites dans le conflit que nous nous proposons d'étudier. A juste titre, nous ne pouvons

d'histoire militaire, tenu à Montréal en août 1988.- Ottawa, Commission canadienne d'histoire militaire, 1989.

4 Baechler, Jean: *Les phénomènes révolutionnaires*.- Paris, PUF (Coll. SUP), 1970.

comparer les structures élaborées en Asie à celles qui ont été élaborées en Europe. Nous ne nous trouvons pas en présence de deux mondes distincts, mais en présence de deux mondes ayant évolué différemment. Nous devons tenir compte de ces différences car il existe en Asie des structures, en conséquence des mentalités, que nous ne connaissons pas en Europe. Cette constatation nous pousse alors à aborder les conflits de Birmanie à l'aide de la géopolitique plutôt que de la polémologie⁵ trop restrictive à notre sens.

TERMINOLOGIE

R. Pillorget nous a été d'un apport précieux dans la définition des factions insurgées, leur différenciation et leur intégration dans un type de conflit particulier. Autrement dit, sa question nous a permis de répondre à trois questions essentielles: de quel genre de mouvement s'agit-il, quels sont les buts recherchés par ce mouvement et en présence de quel type de conflit sommes-nous ?

En nous étant posés ces questions, nous pouvions nous demander: comment une faction insurgée d'une nature donnée organise-t-elle son espace et comment s'articule « l'appropriation de territoire » ?

Pour faciliter la lecture de notre étude, nous pensons qu'il est bon de définir, dès le départ, les différents types de factions que nous pouvons découvrir dans tout conflit de moyenne et basse intensité.

1. Polities et conflits entre polities

Politie remplacera ici Etat et nation pris au sens large. Une politie peut être un Etat constitué, entourée de frontières juridiquement établies sur le plan du Droit International Public – donc avec un territoire reconnu comme tel – et des bases légales intérieures lui permettant de résoudre pacifiquement tout conflit survenant entre particuliers; une

⁵ "La polémologie est l'étude scientifique et objective des guerres ". G. Bouthoul, *op. cit.*

politie peut aussi avoir tout ce qui définit un Etat (appareil politique, Constitution...) sans être pourtant reconnue internationalement. Elle peut ainsi exister de fait et non de jure.

Une politie se différencie aussi des autres par une idéologie nationale qui lui est particulière: *elle est un groupe humain, uni par certains traits psycho-sociologiques, qui définit par son occupation du sol un certain espace, donc des frontières, donc un intérieur et un extérieur à elle. Elle n'existe que dans l'exacte mesure où elle se montre capable d'assurer sa sûreté par rapport à l'extérieur, ainsi qu'un minimum de concorde intérieure* ⁶.

Pour aller plus loin dans notre terminologie, nous pouvons distinguer la politie réelle de la politie émergente. La politie réelle revêt plutôt l'aspect d'un Etat, d'un Etat-nation, d'un pays, d'un canton. Ses frontières sont établies juridiquement sur la base d'accords internationaux ou nationaux.

Par opposition, la politie émergente est un « contre-pouvoir » puisqu'elle n'existe que dans la mesure où elle s'oppose au pouvoir de la politie réelle dans laquelle elle est intégrée. Le plus souvent, la politie émergente cherche à acquérir le statut d'une politie réelle par une indépendance totale ou par un statut d'autonomie au sein de la politie réelle; dans une certaine mesure, elle aspire à une gestion de son territoire par ses propres ressortissants.

Nous appelons **guerre classique** le conflit opposant une politie réelle à une autre. Nous le distinguerons de la **guerre d'indépendance** – appelée plus volontiers « guerre de libération nationale » par les journalistes –, affrontement entre une politie réelle et une politie émergente.

Il faut relever que dans une guerre classique, comme dans une guerre d'indépendance, le théâtre de la guerre – c'est-à-dire l'espace qui constitue l'enjeu de l'appropriation de territoire – se caractérise dans le

6 R. Pillorget, op. cit.

comportement des protagonistes par tout un ensemble de manoeuvres politiques et militaires qui le concerne directement. Dans le cas d'une guerre d'indépendance, pour la politique réelle comme pour la politique émergente, c'est le territoire de cette dernière qui constitue le théâtre de la guerre. A l'intérieur de celui-ci, des combats se déroulent dans des espaces aux limites plus ou moins fluctuantes: les zones d'opération qui forment au niveau spatial un ou plusieurs théâtres d'opération. Ces derniers sont les lieux effectifs des combats⁷. C'est à cette échelle du théâtre de la guerre, que s'applique la logique opérationnelle de la guérilla, à laquelle répondent la logique opérationnelle de l'armée conventionnelle, les opérations de contre-guérilla et les manoeuvres politiques de la politique réelle. Le mot théâtre utilisé sans qualificatif particulier désignera dans cette étude le théâtre de la guerre.

2. Partis politiques et guerre civile

Nous ne pouvons confondre un parti politique ayant pris le maquis avec une politique émergente. Le parti politique, dans ce cas précis, est aussi un contre-pouvoir cherchant à prendre tout ou partie du contrôle de l'appareil étatique de la politique réelle, ou à se faire reconnaître dans le cadre d'un système à parti unique. Il est donc lui aussi animé par une idéologie avant tout politique. S'il est dans cette situation, il se manifeste souvent par une opposition armée aux autorités gouvernementales dans le cadre d'une guerre civile. désignée par Mao Tsé Toung et E. Che Guevara par les termes de guerre révolutionnaire et guerre de partisans.

Le théâtre de la guerre correspond au territoire de la politique réelle sur lequel règne le pouvoir de l'adversaire. Le théâtre des opérations se caractérise au départ par des zones de guérilla; si le parti politique a les moyens matériels et le potentiel humain nécessaire pour constituer une véritable armée, la logique opérationnelle peut transformer la guérilla en une véritable guerre conventionnelle.

7 A ce titre, E. N. Luttwak (op. cit. note 8) confond "théâtre de la guerre" et "théâtre des opérations" dans la définition qu'il en donne.

3. Organisations parallèles et gangs

Nous abordons ici deux types de factions plus difficiles à définir. Les organisations parallèles émanent officieusement de la politique réelle. Ce sont des milices locales, le plus souvent autonomes ou des organisations secrètes. Souvent, elles sont intimement liées à la sûreté nationale (lutte contre le terrorisme, contre-guérilla, ou encore contre-espionnage, par exemple).

Les gangs sont par contre des contre-sociétés⁸. Ils sévissent souvent lorsque certaines denrées deviennent rares ou sont prohibées. Les gangs se spécialisent alors dans la commercialisation de ces biens. Leurs activités étant illégales, ils sont combattus par les services d'ordre dans le cadre d'opérations de police ou militaires selon la taille et l'importance du gang. Les gangs, quoique souvent organisés en bandes armées, ne doivent en aucun cas être confondus avec les organisations parallèles.

4. La guerre subversive

Elle émerge à notre typologie purement sociologique des guerres. La guerre subversive ressort plus de la forme stratégique que de la nature sociologique d'un conflit: dans le cas où deux politiques réelles, A et B, s'opposent en apparence pacifiquement dans une situation normale – dite de négociation par opposition à la situation de guerre ouverte – et que A soutient la politique émergente qui agit dans B dans le cadre d'une guerre d'indépendance, nous avons affaire à une guerre subversive déterminée non pas par des critères sociologiques (la nature), mais par des critères stratégiques (la forme)⁹ Par conséquent, la guerre

8 Cf. J. Baechler, op. cit., p. 81-102.

9 Nous nous rallions à la définition du terme stratégie proposée par le *Webster's Third New International Dictionary* et citée par Edward N. Luttwak (*Le paradoxe de la stratégie*.- Paris, O. Jacob, 1989, p.308): "la science et l'art d'employer les forces politiques, économiques, psychologiques et militaires d'une nation ou d'un groupe de nations, en vue d'apporter le plus vaste soutien aux politiques adoptées en temps de paix ou de guerre". En stratégie, il faut aussi

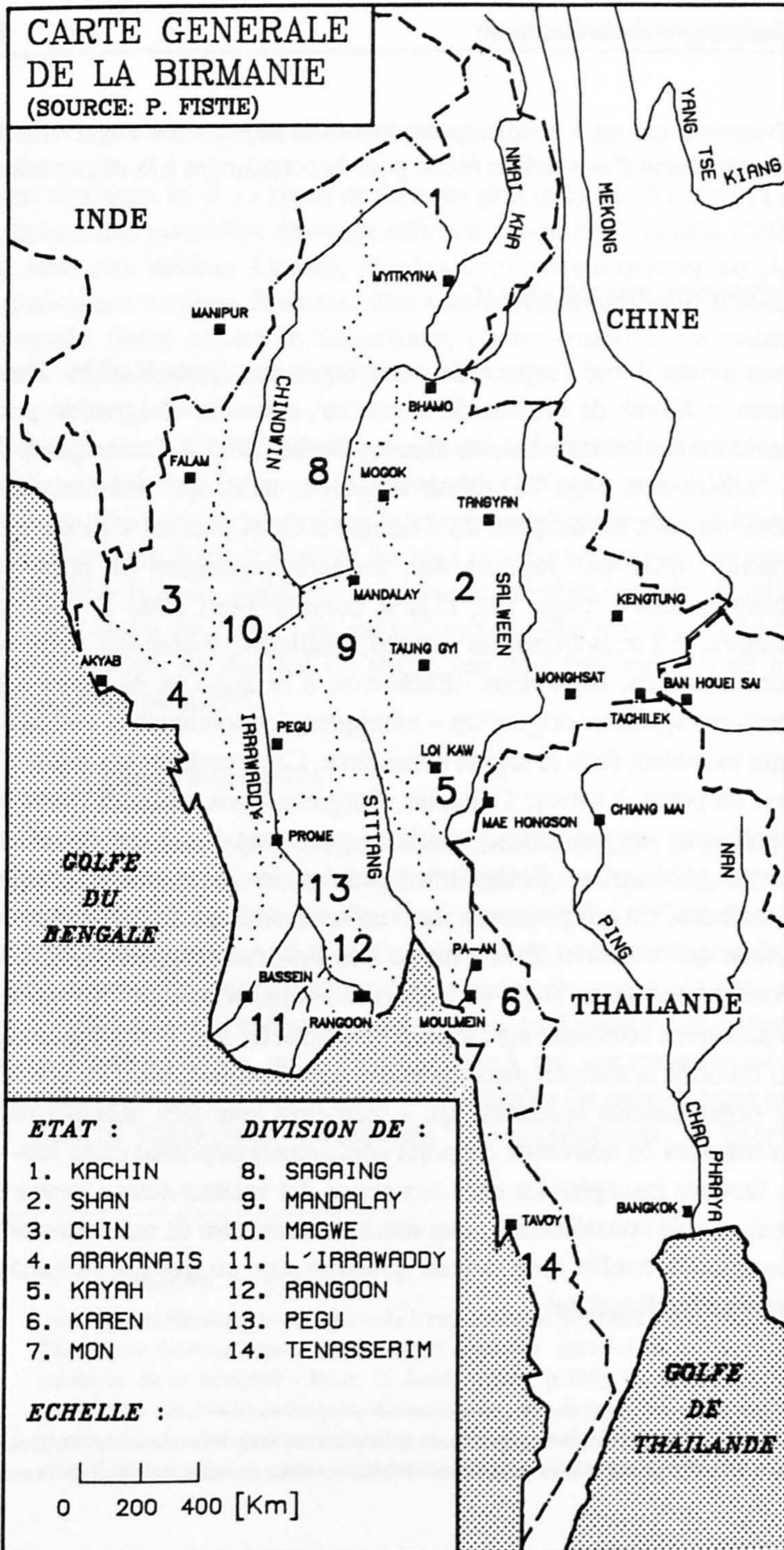
subversive est un « conflit par personnes interposées » qui vise la déstabilisation d'une politique réelle pour la contraindre à la négociation.

METHODE DE TRAVAIL

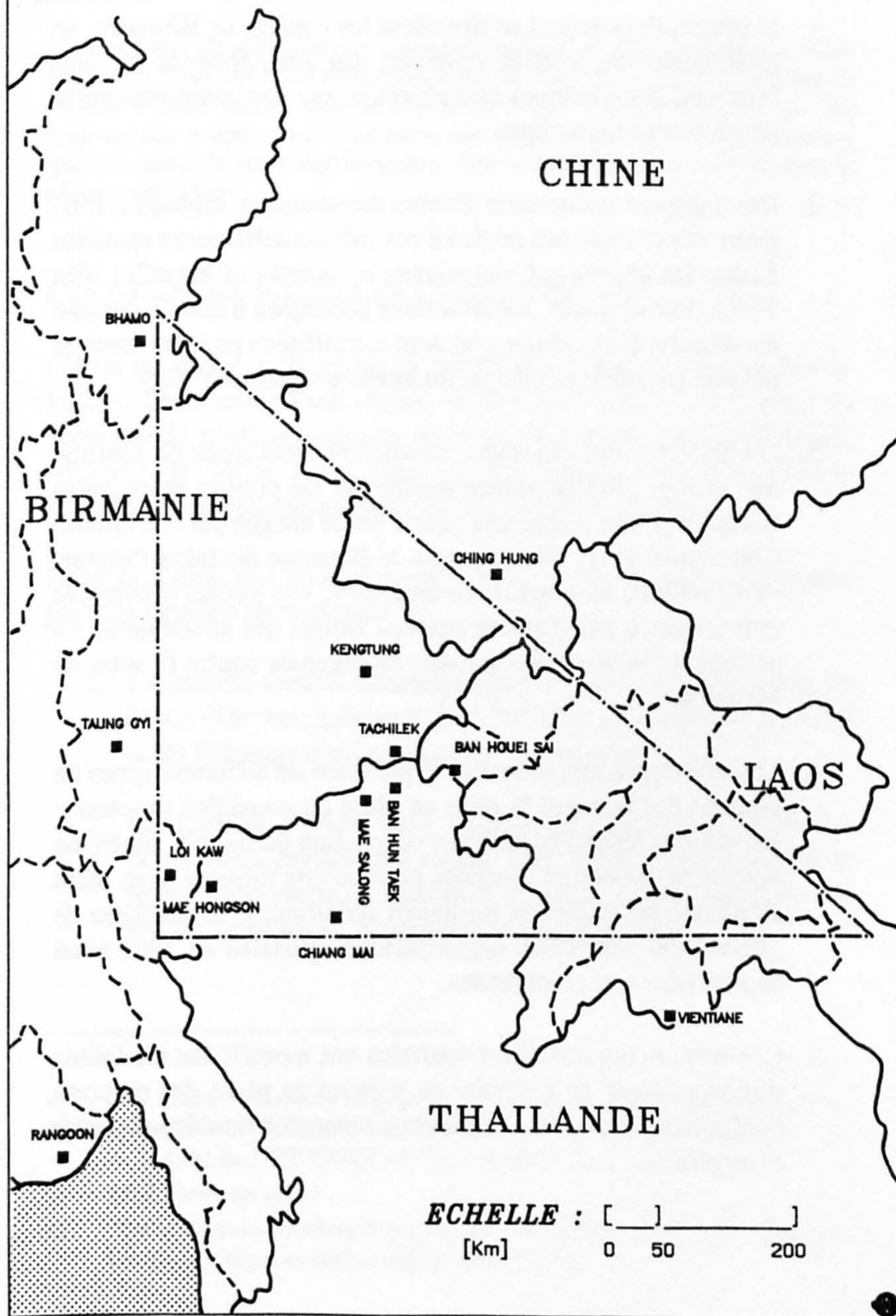
Nous avons limité l'espace de notre étude aux Etats Kachin, Shan, Karen et Kayah de l'Union de Myanmar, nouvelle désignation pour l'ancienne Union birmane, en vigueur depuis 1989 (Cf carte générale de la Birmanie page 78). Nous rappelons aussi que ces Etats font partie ou sont limitrophes du Triangle d'Or (Cf. carte « Limites du Triangle d'Or par rapport aux espaces politiques et politico-administratifs », page 79), région connue aussi sous la nom de « Région des trois frontières » (Laos, Thaïlande, Birmanie). Dans un premier temps, nous nous attacherons à la mise en évidence des structures spatiales originelles – ethniques, économiques et politiques – qui existaient dans la région considérée. Ces structures ont permis la mise en place, à travers l'Histoire, d'organisations spatiales (nous les appellerons « organisations spatiales primaires ») qui ont été elles-mêmes génératrices d'inégalités spatiales, les « inégalités spatiales primaires ». Ce qui permettra dans un second temps de déterminer les raisons qui ont motivé l'existence des théâtres de guerre que nous avons pu constater. Dans un troisième temps, nous nous efforcerons de découvrir comment les factions insurgées de tous types confondus ont favorisé la mise en place de nouvelles structures, donc de nouvelles organisations spatiales, les « inégalités spatiales secondaires » génératrices de nouveaux rapports conflictuels opposant cette fois-ci les factions insurgées les unes aux autres. Le vecteur-temps jouera lui aussi un rôle considérable: nous sommes en mesure de nous demander pourquoi le conflit dure depuis quarante ans, ce qui est en contradiction avec Bouthoul !

tenir compte des interdépendances existant entre les adversaires: toute action de l'un des protagonistes appelle inévitablement une réaction de la part de l'autre.

**CARTE GENERALE
DE LA BIRMANIE**
(SOURCE: P. FISTIE)



*LIMITES DU TRIANGLE D'OR PAR RAPPORT
AUX ESPACES POLITIQUES ET POLITICO-
ADMINISTRATIFS*



Nous tenterons d'apporter ici une réponse aux questions suivantes:

1. L'espace, dans lequel se déroulent les conflits de Birmanie, se différencie des entités spatiales qui l'entourent par des imbrications ethniques complexes et par une marginalisation politique et économique.
2. Des facteurs historiques d'ordre économique, ethnique, religieux et politique ont renforcé ces mêmes différences spatiales durant les phases pré-coloniales, coloniales et actuelles (dès 1948). Par exemple, les structures politiques d'Etats – comme les anciens Etats shans – se sont cristallisées pendant toute la période coloniale et elles se maintiennent jusqu'en 1959.
3. On distingue dans la région considérée trois types de conflits: une guerre d'indépendance menée par les politiques émergentes contre la politique réelle; une guerre civile dirigée par la Burmese Communist Party (BCP) contre le Burmese Socialist Program Party (BSPP) au pouvoir en Birmanie; une guerre subversive enfin, menée par d'autres politiques réelles qui soutiennent les actions du PCB ou des politiques émergentes contre l'Union de Myanmar.
4. Les trois types de conflits et la présence de différents types de factions ont favorisé la mise en place de nouvelles structures: les factions insurgées, par leur occupation du sol, ont généré de nouvelles structures spatiales en relations directes avec leurs stratégies politiques et militaires spécifiques: les théâtres de guerre. De nouvelles organisations spatiales se sont ainsi superposées aux précédentes.
5. Ces mêmes organisations spatiales ont modifié les modalités d'appropriation de territoire en mettant en place des rapports conflictuels opposant des factions insurgées dont les objectifs divergent.

2. LES ORGANISATIONS SPATIALES PRIMAIRES: LES PEUPELEMENTS ETHNIQUES

Les peuplements ethniques ont constitué la base de l'organisation spatiale originelle. Pour tenter de comprendre par la suite les origines belligènes du conflit, il nous semble bon de traiter ce chapitre par un aperçu sur les origines des peuplements ethniques, sur leur identité et sur l'organisation spatiale issue de leurs établissement chronologiquement successifs dans la région considérée.

LES GRANDES FAMILLES LINGUISTIQUES ¹⁰

L'Asie du Sud-est constitue un véritable casse-tête pour les ethnologues. Dans une même région, il n'est pas rare de se trouver en présence de plusieurs ethnies de souches linguistiques différentes, comme si le Val de Travers était en comparaison peuplé d'habitants autochtones francophones, basques, finnois et hongrois.

Dans la région qui nous intéresse, nous pouvons distinguer quatre grandes familles linguistiques ¹¹:

1. **La famille austro-asiatique**, dans laquelle sont regroupés: les Môngs-Khmers, habitants de l'Etat Mông de Birmanie; les Was et les Palaungs résidant dans les montagnes du Shan.
2. **La famille Kadaï**, dans laquelle se regroupent toutes les populations parlant une langue taïe ¹²: les Shans peuplant le Shan et une partie du Kachin et la minorité thaïe qui peuple le sud du Tenasserim, appartiennent à cette famille.

10 Cf P. Fistié: *La Birmanie ou la quête de l'unité*. Paris, Ecole française d'Extrême-Orient, 1985. et G. Condominas, *Propos sur la complexité des problèmes en Asie du Sud-Est*. In: HERODOTE, No 21, Paris, 2e trimestre 1981.

11 Cf. P. Fistié, *op. cit.*

12 "Taï" désigne les membres de tous les groupes ethniques parlant une langue taïe. Les Thaïs sont par contre les habitants de la Thaïlande.

3. La famille sino-tibétaine, qui regroupe:

- les Tibéto-birmans comprenant: les Birmans, peuplant la grande plaine de l'Irrawaddy; les Kachins occupant le Kachin et le nord du Shan; les Akhas, les Lahus et les Lisus répartis dans le Shan et le Kachin;
- les Karens ¹³, soit: les Karens-Sgaw, peuple des chaînes montagneuses situées en bordure de la frontière birmano-thaïe et les Karens-Pwo, habitants du Delta de l'Irrawaddy et des collines du Pegu-Yoma, massif qui sépare le Sittang de l'Irrawaddy; les Kayahs ou Karens rouges, peuplant le centre de l'Etat kayah; les Kayans ou Padaungs ¹⁴ localisés dans les montagnes environnant Mong Pai; les Kayaws qui peuplent le sud-ouest de l'Etat Kayah; les Pa-Os, Karens les plus septentrionaux puisqu'ils peuplent le sud du Shan (environs de Taunggyi);
- les Chinois Han présents dans le Kokang et dans tous les grands centres d'échange de la région considérée. Leur nombre s'est considérablement accru depuis 1949, comme nous le verrons plus loin. Les Haw, aujourd'hui en voie d'assimilation aux Han sont des Chinois musulmans originaires du Yunnan;

4. La famille Méo-Yao (à laquelle se rattachent les Méos ou Hmongs et les Yaos), qui se localise surtout sur les hauteurs du nord de la Thaïlande et du Laos. Ils sont en très petit nombre dans le territoire birman.

13 Au sens large du terme. (Cf. Makatuku Pemeke et Un Gag: *Draft of a short list of Names attributed in the past and the present Times to one or to other of the Karen Tribes*. Chiang Mai, Compiled by M. Pemeke et U. Gag, 1983.)

14 La "tribu des femmes-girafes" se rattache à ce groupe.

PEUPLEMENTS ETHNIQUES ET ESPACE ¹⁵

L'arrivée chronologiquement successive de chacune des ethnies qui peuplent actuellement la région considérée a favorisé la mise en place d'une organisation spatiale particulière: l'étagement, fortement influencé par le facteur physique. Dans la région considérée, les vallées sont profondes et étroites. L'espace est donc très compartimenté, à l'exception du Plateau shan. L'altitude moyenne avoisine aussi les 1'000 mètres.

Les migrations ethniques que nous évoquons ici n'ont aucun caractère volontaire. Elle remontent toutes aux VIIe et IXe siècles ap. JC et se poursuivent encore de nos jours pour certaines tribus connaissant une agriculture de type itinérant ¹⁶.

Dans l'ensemble, les Birmans et les Thaïs peuplent les grandes plaines fluviales de l'Irrawaddy et du Sittang pour les premiers, de la Chao Phraya pour les seconds. Ce n'est le fait du hasard: les Birmans et les Thaïs repoussèrent les Môngs-Khmers – premiers habitants de ces plaines – qu'ils assimilèrent au cours de leurs invasions. Aujourd'hui, les Môngs-Khmers ne peuplent plus que l'Etat Mông de Birmanie, les hauteurs du Shan et le Cambodge.

Dans le Shan, les Shans qui suivirent les Birmans s'établirent dans l'est et le nord de la Birmanie, plus particulièrement dans le fond des vallées. Les hauteurs furent par contre laissées aux populations was, palaungs, lahus, akhas et lisus.

15 Cf. M. Bruneau, *La drogue en Asie du Sud-Est: une analyse géographique du Triangle d'Or* (In: HERODOTE, no. 21, Paris, 2e trimestre 1981) *La Birmanie ou la quadrature ethnique* (In HERODOTE, no. 49, Paris, 2e trimestre 1988) et M. Dassé: *Les réfugiés en Thaïlande: communisme, anti-communisme et trafic de drogue* (In: ETUDES POLEMologiques, No. 45. Paris, Institut français de Polémologie, 1988)

16 Cf. R. Grousset: *Histoire de l'Extrême-Orient.*- Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1928.- Tome II pp. 550-621.

Le Kayah est lui aussi peuplé par plusieurs ethnies: le sud est habité en majorité par les Karens, le centre par les Kayahs, l'ouest et le nord par les Kayaws avec la présence de Padaungs dans les hauteurs, plus précisément dans la région de Mong Pai. Les Pa-Os résident en majorité sur la frontière entre le Shan et le Kayah et dans la région de Taunggyi.

A l'opposé du Shan et du Kayah, le Karen et le Kachin connaissent des populations beaucoup plus homogènes. Les Karens-Sgaw peuplent en majorité l'Etat Karen. Dans le Kachin, hormis une majorité de Kachins, nous retrouvons des populations lisus sur la frontière orientale, et shans, en petit nombre, dans les fonds des vallées. Les Kachins peuplent aussi le nord de l'Etat shan.

La répartition des Chinois, Han et Haw, constitue une exception puisque ceux-ci résident avant tout dans les centres urbains de la région considérée. Ce sont des migrations volontaires, d'ordre économique, qui ont favorisé l'établissement de ces populations.

En généralisant, nous constatons que le Karen, le Kayah, le Shan et le Kachin sont peuplés: dans les régions d'altitude intermédiaire (fonds et versants des vallées) par les Shans, les Karens, les Kayahs, les Kayaws et les Pa-Os; sur les sommets par les Môngs-Khmers montagnards (Palaungs et Was), les Akhas, les Lahus et les Lisus, et dans, dans le massif de Mong Pai, par les Padaungs; dans les contreforts himalayens du nord de la Birmanie, par les Kachins et les Lisus.

Ainsi, nous pouvons prendre en considération deux modes de répartitions ethniques: une répartition spatiale « nord-sud »; une répartition spatiale « plaine-sommets ». Ces deux modes de répartitions ont été provoqués par des rapports subis de deux ordres: d'ordre chronologique (arrivée successive des différentes familles linguistiques et ethnies); d'ordre ethno-spatial (les populations dernières arrivées peuplent l'espace encore inoccupé sur les versants et les sommets). A l'opposé, l'établissement des Chinois dans les centres urbains relève plutôt d'un rapport voulu puisque ces derniers ont émigré dans ces

régions pour des motifs économiques et commerciaux d'abord, et politiques comme nous le verrons plus loin pour le KMT.

Nous concluons en distinguant deux modalités de peuplement: les rapports subis ont affecté avant tout la répartition des populations originelles de la région considérée; les rapports voulus semblent avoir permis aux populations chinoises de s'établir intentionnellement dans les lieux souhaités.

Nous nous devons cependant de relever le caractère très généralisateur de cette approche. Les exceptions sont nombreuses et nous ne tenons pas compte de l'assimilation de certaines ethnies. A titre d'exemple, les Palaungs sont fortement assimilés aux Shans, tout comme les Chinois, par mariage avec des aristocrates shans. Les Haw abandonnent aussi volontiers l'Islam pour se rapprocher du Bouddhisme pratiqué par les Shans.

Mais il n'empêche que certaines tribus was, akhas et lisus vivent encore dans des structures tribales très fermées à toute influence extérieure.

Nous devons donc tenir compte de la complexité de ces structures et de leur coexistence encore actuelle.

3. LES ORGANISATIONS SPATIALES PRI-MAIRES: STRUCTURES ECONOMIQUES ET POLITIQUES

Dans ce chapitre, nous tenterons de mettre en évidence l'évolution des structures économiques et politiques des Etats Kachin, Shan, Kayah et Karen avant l'éclatement du conflit. Nous sommes partis d'une simple constatation dans l'élaboration de ce chapitre: la région considérée semble marginalisée par rapport aux grands centres politiques et commerciaux de Birmanie et de Thaïlande. Cette marginalisation que nous efforcerons de faire ressortir paraît jouer un rôle important dans le genèse du conflit.

STRUCTURES ECONOMIQUES

1. Structures rurales

Au chapitre précédent, nous avons pu relever l'existence de rapports subis d'ordre chronologique et d'ordre ethno-spatial. L'étagement, organisation « plaine-sommets », et la localisation, organisation « nord-sud » ont favorisé sans aucun doute la mise en place de structures agricoles déterminées cette fois-ci par des rapports subis avec le milieu, donc en étroite relation avec la pédologie et l'écologie de ces régions.

Nous découvrons ainsi différents modes d'exploitation du sol directement liés aux peuplements ethniques:

- Les Shans, peuplant généralement les fonds des vallées, pratiquent une culture itinérante sur les versants, complémentaire à la riziculture irriguée dans le fond. Leur système de rotation est particulièrement dévastateur pour les sols, puisque les rotations ont lieu tous les quatre à cinq ans;
- Les Karens qui vivent sur les versants situés entre 500 et 1'000 mètres d'altitude préservent nettement mieux leurs sols: ils contrôlent les brûlis et font alterner une année de culture avec sept à dix ans de jachère. Ce système permet la reconstitution d'une véritable forêt secondaire;
- Les Kachins pratiquent plusieurs types de culture. La culture sur brûlis s'effectue avec un cycle d'une douzaine d'années ou avec des jachères plus courtes. Dans le second cas, les Kachins exploitent la savane qui remplace la forêt par des cultures en assolement tels le millet, le blé, le sarrazin et la maïs. Ils pratiquent enfin la riziculture irriguée dans le fond des vallées ou en terrasse sur les versants.
- Les Lisus, les Akhas, les Lahus et les Was occupent les altitudes supérieures à 800 mètres. Ils pratiquent la culture itinérante sur brûlis. Leur ressource principale est le pavot à opium, culture qui nécessite une fraîcheur et des rosées matinales. Mais ce mode d'exploitation étant particulièrement dévastateur pour les

sols argilo-limoneux de ces hauteurs calcaires, les tribus lisus, akhas was et lahus se déplacent fréquemment.

Ainsi, nous constatons que les rapports subis par les tribus des étages supérieurs avec le milieu physique sont très forts. La simple existence de ces rapports subis renforce les rapports subis d'ordre ethno-spatial, puisque les tribus montagnardes dépendent étroitement des habitants des plaines.

2. Structures industrielles

Les ressources minières de la Birmanie sont avant tout localisées dans les régions montagneuses qui la ceinturent, en particulier dans le Karen, le Kayah, le Shan et le Kachin. Les gisements de wolfram, de tungstène et d'antimoine sont localisées dans le Karen, alors que les gisements d'étain, de plomb, de zinc et de cuivre se trouvent dans le Shan. A cela, nous pouvons ajouter l'exploitation du jade dans le Shan et le Kachin.

A l'opposé, l'industrie birmane se localise plutôt dans la plaine de l'Irrawaddy, dans les environs de Rangoon, Mandalay et Pegu.

La répartition des ressources minières ne coïncide donc pas avec la localisation industrielle. Les minorités contrôlent ainsi un potentiel économique important pour l'industrie birmane. Mais celle-ci, en raison du conflit, ne peut en profiter.

3. Structures commerciales

A première vue, nous pourrions mettre en évidence deux courants d'axes commerciaux principaux:

- un courant « plaine-montagne », les tribus montagnardes vendant leur opium et achetant des denrées alimentaires aux habitants des vallées;
- un courant « est-ouest », transfert de ressources minières en direction des industries localisées dans la plaine de l'Irrawaddy.

Or, seule la première structure est réelle. La seconde est quasiment inexistante puisque les communications se font avant tout le long d'un axe nord-sud, le long de l'Irrawaddy et du Sittang et des vallées montagnardes. La guerre empêche aussi toute exploitation et tout transport des ressources minières par des organismes émanant du gouvernement birman. Ce type de relation existait pourtant modérément lors de la colonisation. Malgré tout, ce genre de rapport est voulu par le gouvernement birman puisqu'en cherchant à s'approprier ces régions, il souhaite disposer du contrôle de ces gisements et favoriser les communications est-ouest.

Nous verrons cependant plus loin que l'axe est-ouest s'est développé différemment, grâce à la tentative de fermeture des frontières birmanes qui a paradoxalement permis le développement d'un marché noir florissant alimenté par politiques émergentes occupant un territoire limitrophe de la Thaïlande.

STRUCTURES POLITIQUES

1. Les structures politiques originelles

Chaque ethnie a élaboré son propre système politique. Il est possible de relever, avant la période coloniale, l'existence de systèmes politiques tribaux et de systèmes politiques de type féodal. Les Was, les Lahus, les Akhas, les Lisus et les Karens-Sgaw connaissaient encore une organisation tribale primitive avant la colonisation. Par contre, le Kachin, le Shan et le Karenni (act. Kayah) étaient divisés en principautés. La structure politique du Karenni fut bouleversée par les Britanniques. Dans le Shan, elle s'est maintenue: jusqu'en 1959, le Shan fut divisé en une trentaine de möngs dirigés par des saohpas. Le Kachin connut une organisation comparable au Shan, mais moins évoluée qui survit encore aujourd'hui¹⁷.

17 Cf. p.36: Les structures politiques.

2. Les frontières internationales

Les frontières internationales qui limitent la région considérée ont été formées à la fin du XIXe siècle. L'antagonisme entre la France, le royaume du Siam et l'Angleterre en est l'origine. En 1885, les Britanniques s'assurèrent de l'allégeance des Etats shans et karennis, ce qui entraîna une dispute entre l'Angleterre et le Siam. On y mit fin en 1893. Le tracé retenu coïncide avec la frontière actuelle dans le Karen et le Kayah, mais les Etats shans situés à l'est Salween (Wa, Kokang, Kengtung) conservaient leur indépendance et leur propre appareil politique, tout en étant maintenus sous protectorat britannique. La frontière séparant l'Indochine française et le Siam sera définie elle aussi en 1893, le Siam cédant à la France toutes les terres situées à l'est du Mékong. C'est en 1896, enfin, que la France et l'Angleterre partagèrent leur zone d'influence respective par un traité qui reconnaissait la frontière sur le Mékong entre le Laos et la Birmanie.

3. Evolution des structures politiques internes:

Les Britanniques séparèrent administrativement les grandes plaines fluviales des régions montagneuses. Ces dernières jouissaient d'une relative indépendance et de nombreux avantages mais elles se trouvaient aussi dans un état de marginalisation par rapport au reste de la Birmanie qui contribua au maintien des structures politiques traditionnelles.

Dans une certaine mesure, la construction du nouvel Etat birman en 1947 devait tenir compte de l'identité des minorités. A Panglong, devant une assemblée composée de délégués kachins, chins et shans, le gouvernement birman reconnut le Droit de sécession. Il ne fut pas accordé aux Karens et aux Kayahs qui avaient pourtant développé leur propre identité au contact des missionnaires chrétiens. En 1949, les Karens et les Kayahs prirent les armes contre le gouvernement birman. Le Droit de sécession ne fut cependant jamais appliqué. Les Shans et les Kachins rejoignirent donc la rébellion pour lutter contre l'intégration birmane. En réponse à ces aspirations indépendantistes, le gouvernement birman du général Ne Win établit une nouvelle constitution en 1974. Le territoire birman fut découpé en Etats

jouissant d'une relative autonomie et en divisions administratives. Mais cette constitution et la structure politique mise ainsi en place restent très centralisatrices et ne répondent pas aux aspirations des minorités.

Les structures politiques actuelles de la Birmanie reflètent très bien le rapport de force existant entre les Birmans et les montagnards qualifiés souvent de kayin (sauvages au sens péjoratif) par les habitants des plaines.

4. LES INEGALITES SPATIALES PRIMAIRES

Les inégalités spatiales primaires sont issues des organisations spatiales primaires. Nous rappelons ici que les organisations spatiales primaires ont pour origines: la topographie, les rapports subis d'ordre chronologique et d'ordre ethno-spatial – l'étagement en particulier – dont la conjonction influence les structures économiques. L'évolution des structures politiques découle plutôt de circonstances historiques.

Dans ce chapitre, nous analyserons les inégalités spatiales primaires qui découlent des organisations spatiales primaires. Nous opposons ce type d'organisation spatiale aux organisations spatiales secondaires: les premières se situent dans le cadre « pré-conflit » et se maintiennent partiellement ou totalement durant le conflit. Les secondes sont générées par le conflit. Elles se superposent aux précédentes et induisent de nouveaux rapports structuraux. Nous pensons que les inégalités spatiales primaires jouent un rôle considérable dans la genèse du conflit, puisqu'elles ont été provoquées par les organisations spatiales primaires. Le rapport conflictuel entre l'Etat birman et les factions insurgées se situerait donc dans la confrontation de structures coexistantes et antagonistes au même moment.

LES INEGALITES SPATIALES PRIMAIRES

Nous distinguerons tout d'abord les inégalités d'ordre géophysique: localisation des ressources minières, des gisements de jade ou de rubis, différences pédologiques et climatiques entre les plaines les fonds des vallées, les versants et les sommets. Ces différences sont encore accentuées par l'arrivée des peuplements ethniques qui subissent un rapport d'ordre chronologique et ethno-spatial déterminant

leur occupation du sol. Par conséquent, ils se heurteront à un nouveau rapport subi cette fois-ci avec le milieu physique. L'étagement est en soi un générateur d'inégalités spatiales puisqu'il influence les modalités d'exploitation du sol de manière déterminante!

L'orientation et la qualité des voies de communication est en rapport étroit avec le milieu physique très compartimenté de notre région. Nous avons pu relever: l'importance d'axes commerciaux verticaux entre les ethnies montagnardes et les ethnies peuplant les fonds de vallées; l'existence d'axes nord-sud et la quasi inexistence d'un axe est-ouest. Il va sans dire que la configuration physique a favorisé la marginalisation des Etats considérés. Cette même marginalisation par rapport au reste de la Birmanie a contribué au maintien d'une économie avant tout rurale et traditionnelle et de structures politiques archaïques.

Nous nous trouvons ainsi en présence d'inégalités spatiales entre les plaines fluviales et les régions de montagnes pour ce qui est de la répartition des biens économiques et de la forme du pouvoir politique.

LES RAPPORTS CONFLICTUELS

Le maintien de ces inégalités spatiales à travers le temps a contribué à accentuer les différences entre les grandes plaines fluviales et la région considérée. L'indépendance de la Birmanie marque une rupture, car le nouvel Etat cherche à intégrer le Kachin, le Shan, le Kayah et le Karen dans un système centralisé. Nous avons pu ainsi constater au cours de nos lectures une évidente volonté d'ignorer ces différences: le gouvernement birman souhaite certes mettre en place de nouveaux rapports avec les populations actuellement insurgées, telle la coexistence pacifique entre ethnies. Mais ces rapports voulus ne tiennent pas compte de l'identité de chaque ethnie maintenue dans son statut de « kayin » et dans sa marginalisation. En conséquence, le rapport voulu par les autorités birmanes se transforme en un rapport subi par les minorités parce que son action se cantonne dans les limites du Droit international public – le Shan, le Kachin, le Karen et

le Kayah appartiennent à l'Union birmane – et dans le cadre de la Constitution¹⁸.

Les origines du conflit se situent donc dans la transformation d'un rapport voulu par le pouvoir politique birman avec un espace marginalisé, en un rapport subi par les populations de ce même espace, selon un système étranger à leurs identités et entendements respectifs. Nous pouvons même affirmer que la Birmanie des plaines fluviales et la région considérée vivent l'une à côté de l'autre en s'ignorant. L'inexistence de voies de communication est-ouest, l'abondance de voies nord-sud renforcent cette ignorance. Nous comprenons mieux ainsi pourquoi les désirs du gouvernement ou des minorités aboutissent à un rapport conflictuel. Il y a donc confrontation entre deux espaces ethniquement, politiquement et économiquement, par conséquent structurellement différents.

Nous ne voyons aucune autre explication dans l'éclatement de ces conflits. Nous nous trouvons ainsi en désaccord avec G. Bouthoul. Nous pensons que la conjonction de facteurs démographiques et économiques ne joue pas un rôle prépondérant dans le conditionnement psychologique des belligérants. Le facteur ethnique est primordial parce qu'il a favorisé la mise en place de structures spatiales politiques et économiques originales. La marginalisation dont nous avons parlé plus haut a permis le maintien de ces structures. Or, le gouvernement birman cherche tout simplement à ignorer cet

18 Cf. dans: B. Lintner: *The Shans and the Shan State of Burma* (In: CONTEMPORARY SOUTHEAST ASIA, Vol. 5, No. 4. Singapore, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), March 1984.), les documents en annexe concernant les accords de Panglong; *Constitution of Burma* (Rangoon, Superintendent, Government Printing and Stationery, 1947, disponible à la Bibliothèque de l'ONU à Genève), *Chapter X: Right of Secession*; K. Fleischmann, *Die neue Verfassung der Union von Birma: Vorgeschichte, Inhalte, Wirklichkeit* (In: MITTEILUNGEN DES INSTITUT FÜR ASIENKUNDE HAMBURG, No. 82, Hamburg, 1976, disponible à l'Institut Suisse de Droit Comparé à Lausanne), en particulier la reproduction de la *Constitution birmane de 1974, articles 21, 28-31*.

état de fait: il considère les Etats considérés comme appartenant au territoire birman. Il désire la mise en place d'un nouveau rapport tout en cherchant à se les approprier. Mais le rapport voulu par les autorités birmanes se transforme en un rapport subi par les minorités puisqu'il aboutit à une intégration des Etats kachin, shan, karen et kayah à un système centralisé ignorant leurs particularités, dichotomie qui est à l'origine des théâtres de guerre.

5. LES FACTIONS INSURGÉES

Nous entrons maintenant dans la phase du conflit proprement dit. Nous avons constaté plus haut l'existence de structures spatiales primaires dont le maintien est favorisé à travers l'Histoire par une évidente marginalisation par rapport à la plaine de l'Irrawaddy. Le conflit et surtout la présence des factions insurgées¹⁹ induiront la mise en place de nouvelles organisations spatiales que nous appellerons plus loin organisations spatiales secondaires propres à la stratégie du théâtre de la guerre.

Dans ce chapitre, nous nous limiterons à une description de ces factions insurgées. Nous chercherons aussi à les intégrer dans les types de conflit que nous avons mentionnés dans notre introduction.

LES POLITIES EMERGENTES

Des polities émergentes, plus ou moins élaborées, sont présentes dans les quatre Etats birmans considérés dans notre étude (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées...en 1949, 1963, 1973, 1987 », page 117 à 120). Leur appareil politique est significatif de toute idéologie – définie ici comme le discours justificatif d'une action – et de leur stratégie du théâtre puisqu'il comprend un mouvement politique et une armée. La Karen National Union, parti politique de la politie émergente karen, dispose d'une armée régulière, la Karen National Defence Organization.

19 Nous définissons par "factions insurgées" tous les groupements armés, quelle que soit leur nature, en opposition armée avec la politie réelle birmane ou le parti politique qui y est au pouvoir.

Pour des raisons méthodologiques, nous traiterons séparément les politiques émergentes du Shan.

1. Les politiques émergentes du Karen, du Kayah et du Kachin

Les accords de Panglong et le refus systématique du gouvernement birman de l'appliquer ont favorisé la création de politiques émergentes karen, kayah, et kachin ²⁰. (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées...en 1949, 1963, 1973, 1987 », pages 117 à 120).

1. L'absence des Karens et des Kayahs aux accords de Panglong provoqua la création de la Karen National Union (KNU) et de la Karen National Defence Organization (KNDO) ²¹. Le soulèvement réel eut lieu en 1949. La politique émergente karen ²² s'établira dès 1955 sur la frontière birmano-thaïe. Depuis, son territoire n'a pas subi de modifications importantes.

De toutes les politiques émergentes, la KNU est certainement l'une des mieux organisée: elle s'est dotée d'une constitution et possède une administration. Elle prélève un impôt auprès de ses citoyens et des taxes douanières sur toutes les denrées franchissant la frontière thaïe en contrebande. Elle exploite aussi des mines de wolfram et tungstène.

La KNU a aussi joué un rôle important dans la création du National Democratic Front (NDF) en 1975. Cette institution ²³ regroupe des représentants de toutes les politiques émergentes de Birmanie.

20 Cf en particulier M. Dassé: *Le sécessionisme des Karens et des Kachins*. In: *ETUDES POLEMOLOGIQUES*, No.43. Paris, Inst. français de Polémologie, 1987

21 La KNDO prend le nom de Karen National Defence Army (KNDA) en 1974, puis celui de Karen National Liberation Army (KNLA) en 1975.

22 Les Karens appellent leur Etat Kawthoolei. (Cf. la monographie consacrée au Kawthoolei de F. Sitte, *Rebellenstaat im Burma-Dschungel*. Wien, Styria, 1979)

23 Ce qui sera désigné ultérieurement par le terme de transpolitie: institution faîtière qui regroupe plusieurs politiques désirant coordonner leurs efforts vers un même but. (Cf R. Pillorget, op. cit.)

2. Les Kayahs se joignirent aux Karens de 1949 à 1956. En 1976, ils fondent le Karenni National Progress Party (KNPP) et la Karenni Liberation Army (KLA). Le KNPP est membre du NDF ²⁴.
3. Les Kachins prennent les armes contre le gouvernement birman en 1960. Ceux-ci, au contraire des Karens et des Karennis, sont concernés par le Droit de sécession. Comme il ne fut jamais appliqué, les Kachins fondent la Kachin National Organization (KNO) et la Kachin Independence Army (KIA). Situés aux confins septentrionaux de la Birmanie, les Kachins ont été obligés de s'allier à maintes reprises au Parti Communiste Birman (PCB) présent dans le Shan dès 1968. Les Kachins dont les ressources principales proviennent de l'exportation de l'opium et du jade vers la Thaïlande, ont été obligés de maintenir de bonnes relations avec le PCB contrôlant en partie les voies de communication du Shan oriental. Membres du NDF, ils y sont volontiers considérés comme les représentants du PCB ²⁵.

Ces trois polities émergentes ont reçu une aide substantielle des USA et du Taïwan qu'elles ont perdue à partir de 1973, depuis le rapprochement de la Birmanie et des USA.

Nous devons aussi relever que ces trois polities émergentes sont seules dans le territoire qu'elles contrôlent. Leur unique adversaire reste l'Armée birmane (Pyithu Tatmadaw). Elles n'ont pas à souffrir de la présence d'une autre faction insurgée dans leur territoire. Cette situation leur est favorable puisqu'elles ont pu s'implanter solidement dans l'espace qu'elles contrôlent.

24 Cf. EFMNADJI: *A propos du Karenni*. Lausanne, Centre d'étude et de documentation sur le Karenni, 1983.

25 Nous verrons plus loin que le PCB est un contre-pouvoir de nature purement politique opposé au BSPP. Il ne fait donc pas partie du NDF parce qu'il représente un mouvement idéologique pur et non nationaliste. Il est aussi dirigé par une majorité de Birmans bien qu'il recrute ses troupes dans les populations locales (Was, Shans, etc...).

2. Les *polities* émergentes du Shan

Dans le Shan, les *polities* émergentes sont plus nombreuses. (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées... en 1949, 1963, 1973, 1987 », pages 117 à 120). Leur survie et leur situation est beaucoup plus précaire puisqu'elles doivent composer avec la présence du PCB et de gangs. L'espace est donc morcelé par la présence de ces nombreuses factions. Contrairement au Karen et au Kachin – où les Karens et les Kachins sont largement majoritaires –, dans le Shan, la répartition tridimensionnelle des peuplements et leur hétérogénéité se combinent avec les morcellements féodaux et tribaux: c'est ce qui nous permet d'expliquer ce foisonnement de factions possédant chacune leur théâtre particulier.

L'établissement des restes du Kuomintang (KMT) du Yunnan dans le Shan à partir de 1949 et la non-application du Droit de sécession ont provoqué la création d'un vaste mouvement culturel shan. A cette époque, le Shan était encore administré par ses *saohpas* et divisé en une trentaine de *möngs*. Occupé partiellement par le KMT, le Shan dans sa totalité fut placé sous la loi martiale par l'armée birmane. Les *saohpas* virent leur autorité se réduire comme une peau de chagrin jusqu'en 1959, date à laquelle ils renoncent à leur pouvoir devant le général Ne Win. Il faut relever que le soulèvement s'oriente avant tout contre ces deux occupants que sont l'armée birmane et le KMT. Les *saohpas* sont aussi dans une situation délicate: chaque *saohpa* est titulaire d'une *politie* réelle, le *möng*. Le caractère d'emblée spontané et divisé de la révolte remettait en cause leur pouvoir puisqu'ils ne contrôlaient pas ces mouvements. Mais, en même temps, bon nombre d'entre eux approuvaient tacitement une révolte émanant de leur propre peuple. Le retrait des *saohpas* arrangeait le gouvernement birman qui ne se voyait plus obligé de traiter avec eux. Par conséquent, à partir de 1959, la structure politique du Shan va se modifier, puisque les *polities* émergentes vont se substituer aux *möngs*, *polities* réelles.

En 1964, la Shan State Independence Army (SSIA), fusionnera avec le Shan United Liberation Front et la Kokang Force (KF)²⁶ pour former la Shan State Army (SSA). La Shan National Army (SNA) et la Shan National Independence Army (SNIA) sont fondées la même année. Elles disparaissent peu après. En 1971, la SSA reste la seule politique émergente shan, date où elle se dote d'une assise politique, le Shan State Progress Party (SSPP), mouvement idéologiquement proche du PCB²⁷.

Parallèlement aux politiques émergentes shans, des mouvements de libération lahus, was et palaungs se constituent dans les années soixante et septante dont la Wa National Organization (WNO), la Wa National Army (WNA) et la Lahu National Liberation Army (LNLA) qui disparaît en 1984.

Dans l'ensemble, les politiques émergentes shans ont l'opium pour ressource principale. En contrepartie, ces revenus leur permettent l'achat d'armes et de munitions.

Le SSPP et la WNO sont membres du NDF.

LES PARTIS POLITIQUES

Deux partis politiques ont été présents dans notre région (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées...en 1949, 1963, 1973, 1987 », pages 117 à 120). Le KMT et le PCB. Il s'agissait, pour le KMT, d'utiliser le Shan comme base de départ de la reconquête du Yunnan. Ses objectifs ne sont plus, mais le KMT est toujours présent sous la forme d'un gang et non plus d'un parti politique. Le PCB a éclaté en mai 1989 en multiples factions ethniques. Il désirait reprendre le pouvoir en Birmanie.

26 La KF de Jimmy et Olive Yang a collaboré dès 1949 avec le KMT. Jusqu'en 1961, elle représente plutôt un gang qu'une politique émergente.

27 Il nous semble bon de relever que la SSA, contrairement au SSPP, a été fondée par des aristocrates. La présence du PCB dans le Shan, dès 1968, peut nous

Nous ne traiterons ici que le PCB: le KMT n'est pas un parti politique birman, mais chinois puisque son théâtre de guerre dépasse les frontières birmanes. Depuis le début des années soixante, il sévit dans le Shan plutôt comme un gang que comme un parti réellement politique. Le KMT est actuellement plus une contre-société qu'un contre-pouvoir; c'est pourquoi nous le traiterons dans le chapitre consacré aux gangs.

Le PCB ²⁸ était un parti d'opposition au gouvernement birman, exclu du pouvoir en 1948. Il s'installa dans l'est du Shan dès 1968 et adossa son dispositif à la frontière chinoise. L'armée du PCB était composée de Birmans, de Was, de Lahus, de Shans et de Chinois du Kokang, mais ses cadres étaient en majorité birmans. Elle comprenait environ 15'000 hommes, ce qui en faisait la plus importante armée du Shan. Pur contre-pouvoir, le PCB cherchait à atteindre un but central dans sa stratégie du théâtre: briser l'hégémonie du BSPP et reprendre tout ou partie du pouvoir en Birmanie. A cet effet, le PCB s'était entouré d'alliés occupant des secteurs avancés dans le sud-ouest du Shan et le Kayah, dont le Ka La La Ta – appelé aussi Karenni People's United Liberation Council –, le Kayan Newland Council et la Shan State Nationalities Liberation Organization ²⁹. Au niveau politique, le PCB se livra à des tentatives de socialisation de l'économie rurale et commerciale dans les territoires qu'il contrôlait.

Le PCB a pourtant éclaté en multiples polities émergentes en mai 1989. Tout porte à croire que la cohésion du PCB autour de l'idéologie maoïste était illusoire. Il semblerait plutôt que les ethnies

permettre d'expliquer ce revirement idéologique qui fait toute l'originalité du SSPP et de la SSA à cette époque.

28 Le PCB était divisé en deux factions: la faction "Drapeau rouge" d'obédience trotskyste et la faction "Drapeau blanc" d'obédience maoïste. Les deux branches du PCB étaient regroupées dans une coalition gouvernementales dirigée par U Nu, l'AFPFL (Anti-fascist People Freedom League). Le Drapeau rouge fut exclu de l'AFPFL en 1947 et le Drapeau blanc en 1948 et les deux factions prirent le maquis. Le PCB actuel est composé par la tendance "Drapeau blanc" (Cf. Charles B. Smith: *The Burmese Communist Party in the 1980s*. Singapore, ISEAS, 1984)).

29 Cf. aussi chapitres 7 et 8.

engagées dans les rangs du PCB aient profité de son importance militaire pour combattre un ennemi commun. Mais le PCB s'est retrouvé à l'écart du NDF et le communisme est-il à même de respecter dans sa doctrine les minorités, donc de répondre aux aspirations de ses propres troupes ?

Le PCB fut aidé par la Chine jusqu'en 1978. Mais, parce qu'il avait condamné l'attitude de Deng Xiaoping face à la bande des quatre, ce soutien lui fut supprimé. Le PCB pu survivre depuis grâce au trafic d'opium.

LE KKY: UNE ORGANISATION PARALLELE

Le KKY (Kha Kwe Ye) fut créé par le gouvernement birman en 1963. (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées...en 1949, 1963, 1973, 1987 », pages 117 à 120). Il s'agissait de milices recrutées sur place, totalement autonomes destinées à combattre les factions insurgées de l'Etat shan. Les différentes sections du KKY subvenaient elles-mêmes à toutes leurs dépenses en particulier les achats d'armes, de munitions et de nourriture. Le KKY pouvait aussi profiter des routes et des villes contrôlées par l'armée birmane. Le KKY tirait en grande partie ses revenus de l'opium et avait même été encouragé en ce sens par les autorités birmanes qui cherchaient à combattre les factions rebelles (PCB et politiques émergentes), à briser les finances des factions rebelles shans en les concurrençant par un trafic d'opium parallèle et à rallier les populations shans autour des différents KKY. Le KKY devait ainsi jouer un rôle important aux niveaux opérationnels – contre-guérilla – et stratégiques – au niveau du théâtre de la guerre.

Pourtant, les chefs des différentes sections du KKY se transformèrent en véritables seigneurs pour lesquels l'opium devint une fin en soi. Nous retiendrons deux noms: Khun Sa et Lo Hsing-han. Khun Sa était auparavant le chef du KKY de Loi-Maw. Arrêté par les autorités birmanes en 1969, il est libéré en 1973 et il fonde la Shan United Army (SUA). Son rival, Lo Hsing-han fut considéré comme le roi de l'opium jusqu'à son arrestation en 1973.

Le gouvernement birman s'est tardivement rendu compte que le KKY était en train de se substituer aux factions insurgées. Pire ! les KKY écoulaient même la production d'opium des autres factions puisqu'ils contrôlaient 90% de ce trafic. Le gouvernement birman décida finalement la dissolution de ces milices en 1973, ce qui n'a pas empêché les plus puissantes de poursuivre leurs activités sous la forme de gangs. C'est notamment le cas de la SUA et du Mahasang's Wa Group dirigé par Sao Mahasang, chef de l'actuelle WNA:

LES GANGS

En Birmanie, les gangs, contre-sociétés, ont une organisation militaire. (Cf cartes « Zones approximatives contrôlées...en 1949, 1963, 1973, 1987 », pages 117 à 120). La plupart du temps les gangs sont composés et dirigés par d'anciens soldats. Autre particularité, leurs chefs sont souvent d'origine chinoise. Les gangs jouent un rôle considérable: généralement, ce sont eux qui achètent l'opium aux producteurs – souvent à des prix dérisoires –, qui le transportent du lieu de production à la raffinerie et qui l'écoulent ensuite vers la Thaïlande d'où il est exporté vers les pays occidentaux. Ils fournissent en contrepartie des armes et des denrées alimentaires aux autres factions insurgées shans et kachins. Tout ceci suppose l'existence d'une vaste organisation, aux ramifications complexes, dépassant largement le cadre des conflits des Etats considérés.

Les gangs ont aussi deux origines distinctes: soit, ils sont issus des restes du KMT, soit des différentes sections du KKY.

Dans les deux cas, ils ont souvent collaboré entre eux ou se sont fait la guerre... Ils cherchent aussi à se rapprocher des politiques émergentes ou à les diviser, voire à se déguiser eux-mêmes en politiques émergentes.

Le KMT³⁰ fut partiellement rapatrié à Taïwan en 1953 et en 1961, Les restes de cette armée se replièrent sur la frontière birmano-thaïe

30 Cf. C. Lamour, *Enquête sur une armée secrète* (Paris, Ed. du Seuil, 1975) et avec M. Lamberti, *Les grandes manoeuvres de l'opium* (Paris, Ed. du Seuil -

où ils s'organisèrent en trois unités: la 1^{ère} armée commandée par le général Ma Ching-ko, la 3^e par le général Li Wen-huan et la 5^e par le général Tuan Shi-wen. La 1^{ère} et la 5^e armées fusionneront par la suite. Lo Hsing-han et son KKY étaient les fournisseurs d'opium de la 3^e armée et Khun Sa celui de la 5^e. Khun Sa fut cependant discrédité auprès de Tuan Shi-wen en détournant pour son propre compte un convoi d'opium et en essayant de lui faire franchir la frontière laotienne en 1967³¹. Lo Hsing-han se rapprocha du SSPP en 1973, ce qui déplut à Li Wen-huan qui organisa son arrestation par la police thaïe en 1973. Tuan Shi-wen remplaça Khun Sa par la Shan State Revolutionary Army (SSRA) commandée par Lo Hsing-min, le frère de Lo Hsing-han et la Shan United Revolutionary Army (SURA) dirigée par Moh Heng devint le fournisseur attitré de Li Wen-huan.

En 1980, après la mort de Tuan, la SSRA est dissoute. Lo Hsing-min se rend au gouvernement birman, et, dès lors, travaille pour lui avec son frère. Les restes de la SSRA rejoignirent la SUA et la SURA. Depuis 1980, Khun Sa ne cesse d'étendre son pouvoir: en 1982, il s'est heurté au PCB; en 1983 aux Was de Mahasang (WNA) qui se sont alliés au KMT; en 1984, Khun Sa s'est rapproché de Moh Heng. Enfin, la SUA et la SURA unirent leurs forces en 1985, après que Moh Heng eût quitté le KMT. L'union SUA/SURA aboutit à la création de la Taï United Liberation Army, selon Dassé, ou du Taï Revolutionary Council, selon les frères Boucaud. La même année, l'armée du TRC, la Taï Revolutionary Army (TRA) a attaqué les forces du KMT/WNA sur la frontière thaïe. La bataille s'est soldée par une victoire de la TRA.

Depuis 1985, nous assistons à une extension de la puissance du TRC. Bien que dirigé officiellement par Moh Heng, il dépend financièrement de la SUA. Il est pourtant curieux de constater que Khun Sa cherche à transformer l'image de gang – contre-société – en une

Coll. Point-, 1972). Ce sont deux ouvrages-reportages au contenu parfois autobiographique mais qui démontrent bien le rôle, l'importance et le devenir du KMT en Birmanie entre 1949 et le début des années septante et ses relations avec les KKY du Shan.

31 Khun Sa sera arrêté en 1969 puis libéré en échange de deux médecins soviétiques enlevés par les restes de son KKY en 1973.

image de politique émergente, ce qui confirme un traité ratifié par la KNU et le TRC dont Khun Sa est vice-président.

Dans l'ensemble, les gangs sont problématiques dans leur stratégie au niveau du théâtre de la guerre. Actuellement, comme nous l'avons vu, nous pourrions presque considérer le TRC comme un politique émergente, bien qu'un doute certain subsiste. Dans les gangs, nous retrouvons aussi de nombreux Chinois issus des restes du KMT. De même Khun Sa et les frères Lo Hsing sont de mère chinoise. Ces mêmes personnages occupaient naguère des postes importants dans l'administration de certains mōng. Lo Hsing-han était par exemple l'un des lieutenants de Jimmy Yang, ancien saohpa du Kokang. Khun Sa, de son nom chinois Shan Shee-fu porte un titre de petite noblesse: khun. Il utilise aussi fréquemment le titre princier de sao en s'intitulant lui-même Sao Mong Khawn. Les Chinois paraissent donc jouer un rôle important: leur localisation dans tous les centres urbains à Bangkok, comme dans d'autres villes, favorise en tout cas très certainement l'écoulement de l'opium et de ses dérivées et le fait d'être Chinois permet d'entrer facilement en contact avec ces communautés urbaines.

Nous ne pouvons prédire l'avenir du TRC. En tous cas, depuis que le PCB – la seule armée insurgée capable de le contrer – a disparu, la TRA risque d'étendre sa zone d'influence sur le Shan et pourquoi pas sur d'autres régions comme le Kayah.

6. TYPOLOGIE DES CONFLITS DE BIRMANIE

Au chapitre précédent, nous avons pu confirmer l'hypothèse qu'il existait plusieurs types de factions. Si nous suivons notre raisonnement, nous aboutissons à l'existence de différents types de conflits. Il n'y aurait donc pas qu'une guerre en Birmanie, mais la coexistence de plusieurs conflits.

LES GUERRES DE LIBERATION NATIONALE

Nous avons pu mettre en évidence l'existence de *politie*s émergentes dans le Karen, le Kayah, le Shan et le Kachin. Ces *politie*s émergentes affrontent une *politie* réelle, l'Union de Myanmar. Nous avons donc affaire à plusieurs guerres de libération nationale: la première conduite par la KNU/KNDO, la seconde par le KNPP/KLA, la troisième par le SSPP/SSA, la quatrième par la KIO/KIA, pour ne citer que les principales.

Nous avons aussi pu relever l'existence d'une *transpolitie*, le NDF. Si le NDF arrivait un jour à regrouper toutes les *politie*s émergentes pour former un front contre l'armée birmane et si surtout le NDF arrivait à coordonner les opérations militaires de toutes les *politie*s émergentes, donc à définir une stratégie commune au niveau du théâtre, il n'y aurait plus qu'une seule guerre de libération. Mais, une hypothétique stratégie commune du NDF n'enlèverait rien à l'esprit nationaliste animant chaque *politie* émergente. Il nous faut donc prendre garde de voir dans la *transpolitie* un effacement des *politie*s émergentes: même si elles font partie du NDF dans leur grande majorité, elles n'en conservent pas moins leurs buts parfois et même souvent divergents au niveau de leur théâtre de guerre respectif.

LA GUERRE CIVILE

Le PCB établi dans le Shan s'oppose lui aussi au gouvernement de l'Union de Myanmar. Mais, ce qui le différencie des *politie*s émergentes, c'est qu'il cherche avant tout à s'emparer d'une partie ou de la totalité du pouvoir politique détenu par son rival, le BSPP. Il ne s'oppose donc pas à la *politie* réelle puisqu'il ne la remet pas fondamentalement en question en tant qu'espace dans sa stratégie de théâtre. Nous nous trouvons donc ici en présence d'un contre-pouvoir qui mène cette fois-ci une guerre civile. L'appartenance à un groupement linguistique ou ethnique joue un rôle moins important que l'appartenance à un mouvement d'ordre idéologique. Le nationalisme qui caractérise toute *politie* émergente s'efface devant l'idéologie politique pure.

LA GUERRE SUBVERSIVE

Nous avons pu constater que certaines politiques réelles ont soutenu des politiques émergentes, le PCB ou le KMT³². Ces factions insurgées ont été soutenues ainsi subversivement par des politiques réelles qui cherchaient:

1. A affaiblir le gouvernement birman pour le forcer à se ranger dans un camp déterminé (USA, Chine);
2. A prendre pied en Birmanie en raison de sa position stratégique (USA, Chine);
3. A se servir du conflit de Birmanie pour faire contrepoids à une idéologie (Chine, URSS);
4. A se servir des Etats shan, kayah, karen et kachin comme Etats-tampons contre une éventuelle menace militaire extérieure dans le cas de la Thaïlande.

Ces quelques points relèvent de la guerre subversive qui contrairement aux deux précédentes est de nature avant tout stratégique et non idéologique ou nationaliste.

LES OFFENSIVES POLICIERES ET MILITAIRES CONTRE LES GANGS

Elles sont avant tout lancées par les politiques réelles. Elles consistent en « opérations de police », voire des opérations militaires, lancées contre les trafiquants d'opium ou les contrebandiers convoyant des biens destinés à alimenter le marché noir. Elles se déroulent surtout dans le nord de la Thaïlande.

32 Le KMT a été soutenu par le Taïwan et les USA dans les années cinquante et soixante.

QUELQUES CONFLITS PARTICULIERS

Nous rangerons sous cette rubrique tous les conflits opposant une politique émergente à une autre, ou opposant un gang à une politique émergente ou le PCB à un gang, etc..., donc une faction insurgée à une autre.

Ces conflits sont issus des organisations spatiales secondaires et de l'appropriation de territoire qui en découle. Nous en parlerons plus loin car ils deviendront plus évidents lorsque nous aurons parlé des structures spatiales secondaires.

7. MODALITES DE L'APPROPRIATION DE TERRITOIRE

Dans les deux premiers chapitres, nous avons pu mettre en évidence l'existence d'organisations spatiales primaires antérieures aux différents types de conflits. Mais ce qui caractérise la phase conflictuelle, c'est une appropriation de territoire qui s'effectue selon des buts différents, inhérents à la stratégie du théâtre particulière à chaque type de factions insurgées. Par conséquent, l'organisation spatiale de la région considérée se modifie: une seconde se superpose à la précédente.

Ces modifications structurales sont causées avant tout par l'appropriation de territoire dont nous analyserons ici les modalités.

LES FONCTIONS SPATIALES

Chaque faction insurgée occupe inévitablement un espace qui lui est vital. Sans espace, aucune faction ne peut exister. L'espace occupé donc pour une faction donnée plusieurs types de fonctions qui se combinent dans la stratégie du théâtre et que nous appellerons, pour les distinguer, objectives et subjectives.

1. Les fonctions objectives relèvent directement de la stratégie du théâtre qui entoure tout conflit. Elles sont donc déterminées par un ensemble de critères rationnels inhérents à toute stratégie³³ du théâtre et à toute logique opérationnelle:
 - la propriété d'un espace est le reflet d'un pouvoir reconnu juridiquement ou non par la communauté internationale;
 - l'espace est limité par des frontières juridiques, dans le cas d'une politique réelle, ou démarcatives, dans le cas d'une politique émergente. Dans le second cas, les frontières peuvent fluctuer au gré des combats, donc se modifier. Elles sont donc déterminées de facto et consistent plutôt en lignes de fronts renforcées sur lesquelles on arrête l'ennemi;
 - l'espace est aménagé militairement dans le but de protéger l'intérieur du territoire contre l'extérieur;
 - l'espace sert de base arrière pour le rétablissement des combattants;
 - l'espace joue un rôle économique car il fournit les ressources alimentaires et financières nécessaires à la conduite de la guerre;
 - l'espace est organisé comme un Etat: il est doté d'une administration politique et il possède une constitution;
 - l'espace connaît un minimum de concorde intérieure.

33 La stratégie opérationnelle employée par les politiques émergentes et le PCB est la guérilla définie comme suit par E. Che Guevara: "Il est important de préciser que la guerre de guérilla est une lutte de masses, une lutte du peuple: la guérilla, petit groupe armé en est l'avant-garde combattante; sa force réside dans la masse de la population. Il ne faut pas considérer la guérilla comme numériquement inférieure à l'armée régulière contre laquelle elle combat, bien que sa puissance de feu soit inférieure. C'est pourquoi il faut recourir à la guerre de guérilla quand on a l'appui de la majorité de la population et une quantité infiniment moindre d'armes pour se défendre de l'oppression. La guérilla compte alors sur l'appui total de la population; c'est une condition *sine qua non*." E. Che Guevara, *La guerre de guérilla*. In: CAHIERS LIBRES No. 31, Paris, Maspéro, 1962. Il faut relever que E. Che Guevara étend la définition de la guérilla -stratégie opérationnelle- au niveau du théâtre de la guerre par la transcendance du politique à une logique purement militaire. (Cf. la définition du théâtre p. 4)

2. Les fonctions subjectives rattachent l'espace à toutes les valeurs symboliques, culturelles et théologiques de l'idéologie nationale. Une nation s'identifie avec l'espace convoité car il est:
 - le pays des ancêtres;
 - le lieu de résidence des dieux et des esprits vénérés par la nation;
 - un abri contre l'extérieur;
 - un lieu où l'identité nationale pourra s'exprimer.

Les fonctions subjectives et objectives de l'espace orienteront l'appropriation de territoire, chaque faction insurgée mettant l'accent sur l'une ou l'autre de ces fonctions.

LES THEATRES DE GUERRE: CONVERGENCE ENTRE OPTIONS POLITIQUES ET MILITAIRES

1. Fonctions spatiales et politique réelle

Pour la politique réelle, en occurrence l'Union de Myanmar, l'espace déterminé par ses frontières juridiques est le reflet de son pouvoir politique. Se l'approprier, même dans le cadre d'un conflit, est une entreprise légitime, d'autant plus que cet espace recèle dans son sous-sol des matières premières intéressantes pour l'industrie birmane.

La notion d'espace est donc rattachée à la souveraineté nationale. Cet attachement est d'autant plus grand que le BSPP est avant tout un parti nationaliste birman. C'est pourquoi, les revendications des politiques émergentes ne peuvent être prises en considération.

2. Fonctions spatiales et politiques émergentes

L'espace occupe à la fois des fonctions subjectives et objectives. Subjectives, car l'espace est un signifiant des valeurs culturelles – les dieux et les ancêtres l'ont marqué de leur passage – et de la souveraineté nationale. Objectives, car l'espace est organisé politiquement,

juridiquement , économiquement et militairement pour la conduite de la guérilla. Il possède des frontières dont le pouvoir politique est garant.

La politie émergente s'affirme ainsi comme une structure spatiale organisée, dont les habitants sont unis par des liens culturels et religieux.

3. Fonctions spatiales et parti politique

L'espace occupé par le parti politique remplit les fonctions stratégiques nécessaires à la conduite de la guérilla, donc des fonctions avant tout objectives. L'espace joue ici un rôle opérationnel. Cependant les dirigeants du parti politique convoitent un autre espace: le territoire de la politie réelle, l'Union de Myanmar, qui est le véritable théâtre de la guerre. L'arrivée d'un pouvoir politique idéal à la tête de cette dernière, constitue le mobile subjectif qui justifie la tentative d'appropriation de territoire du parti politique. Les membres du parti politique sont donc animés par le même idéal politique. Au contraire des membres d'une politie émergente, ils semblent s'identifier avant tout à l'espace convoité plutôt qu'à l'espace qu'ils occupent dans le cadre de leur guérilla. Mais leur logique de la guérilla les rapproche davantage de la définition qu'en donne Che Guevara.

4. Fonctions spatiales et gangs

Les fonctions spatiales objectives sont primordiales pour les gangs qui souhaitent contrôler des lieux de production, des voies de communications, des passages importants ou des centres d'échange. Ici, c'est la valeur économique et lucrative de l'espace qui va l'emporter, bien qu'actuellement les dirigeants des gangs cherchent à légitimer leur présence dans la région qu'ils occupent sous le couvert d'une idéologie nationale. Ce trait pertinent montre bien que les gangs disposent eux aussi d'une stratégie de théâtre qui leur est propre.

8. LES ORGANISATIONS SPATIALES SECONDAIRES

Au chapitre précédent, nous avons pu relever différentes modalités de l'appropriation de territoire propre à chaque type de faction. Ces différents types d'appropriation vont induire la mise en place et la coexistence de nouvelles structures spatiales – les structures spatiales secondaires – avec les précédentes – les structures spatiales primaires.

LES STRUCTURES SPATIALES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les structures agraires ont été affectées par la présence du conflit. Dans le Shan, la riziculture est partiellement abandonnée au profit de la culture du pavot, plus exigeante en temps et en soins. Si les structures rurales se sont modifiées de cette manière, c'est que l'économie a subi des bouleversements considérables. Nous en trouverons les raisons dans l'évolutions des structures commerciales.

1. L'axe nord-sud

Le trafic d'opium, le trafic d'armes et la contrebande de pierres précieuses a permis un développement de l'axe nord-sud en particulier vers la Thaïlande. Les centres d'échange principaux sont surtout Panhsang, Kengtung, Tachilek et Ban Hun Taek. Cet axe s'étire jusque dans le Kachin et il est parallèle aux grands axes fluviaux. Son terminal est Bangkok, devenue depuis vingt ans l'une des plaques tournantes de l'héroïne, ce qui est significatif.

2. L'axe est-ouest

L'axe est-ouest a connu un développement sans précédent depuis 1962, date à laquelle la Birmanie a fermé ses frontières. L'établissement des polities émergentes dans le Karen et le Kayah a favorisé la contrebande de biens de consommation revendus ensuite sur le marché noir birman. Le gouvernement est aujourd'hui obligé de l'autoriser tacitement, car il ne dispose pas des ressources financières

nécessaires à l'achat de biens de consommation ³⁴: il risquerait sinon d'augmenter sa dette extérieure. Cependant, le gouvernement birman applique régulièrement des mesures monétaires pour tenter de juguler ce marché parallèle. Ainsi, en septembre 1987, le gouvernement ordonnait la démonétisation des billets de 25, 35 et 75 Kyats, soit 60% de la masse monétaire. Cette mesure a été l'une des causes principales des manifestations sanglantes d'août 1988.

Parallèlement, la contrebande de biens de consommation finance l'effort de guerre des Karens qui prélèvent des taxes douanières au passage de la frontière thaïe.

Les Karens ont aussi su développer un trafic commercial en sens inverse: la polisie émergente karen exploite plus particulièrement des mines de wolfram et de tungstène. Ces ressources minières sont ensuite exportées vers la Thaïlande.

3. Le Triangle d'Or

Les auteurs s'accordent à définir le Triangle d'Or comme la région des trois frontières (Birmanie, Thaïlande, Laos). Nous pensons qu'il est nécessaire d'actualiser cet espace en fonction des activités des gangs qui y sévissent.

Nous définirons donc le Triangle d'Or comme l'espace dans lequel les activités économiques et commerciales des gangs sont circonscrites. Le Triangle d'Or doit donc être considéré comme le lieu de production de l'opium, de son transport et de son raffinage en héroïne 3 & 4 ³⁵. Du produit brut au produit fini, ce sont les gangs qui prennent en charge tous les maillons de la chaîne.

34 Cf. à ce titre l'article de Aung Kin, *Burma on the Road to Recovery*. In: SOUTHEAST ASIAN AFFAIRS- 1982, Singapore, ISEAS, 1982.

35 L'héroïne 3, moins raffinée, est aussi surnommée "sucre brun". Elle est surtout écoulee au Laos et en Chine. Par contre, l'héroïne 4, de meilleure qualité, est de

L'espace englobées dans les limites du Triangle d'Or nous semble en liaison étroite avec les gangs qui contrôlent les frontières méridionales, les principaux centres d'échange et les voies de communications du Shan. C'est par conséquent une structure spatiale économique générée par les conflits.

LES STRUCTURES POLITIQUES

Les structures politiques originelles ont subi d'importantes modifications causées par les conflits. Seule, l'organisation tribale des tribus akhas, lisus et lahus paraissent ne pas avoir été touchées.

Dans le Karen, le Kayah et le Kachin, les polities émergentes ont superposé leur propre organisation politique aux systèmes pré-existants. Dans le Karen et le Kayah, l'organisation « étatique » semble avoir totalement remplacé le système tribal. Dans le Kachin, l'organisation politique mise en place par la KNO s'est superposée aux Etats traditionnels, les gumsa et les gumlaos ³⁶.

Dans le Shan, les Etats traditionnels ont totalement disparu dès 1959. Cependant les divisions existant entre les factions shans reflètent encore la situation antérieure. La disparition des möngs a été causée par l'éclatement spontané des révoltes dirigées à la fois contre le KMT et l'armée birmane. Les saohpas, bien que dirigeant à l'époque des polities réelles, n'avaient plus aucun moyen de faire respecter leur autorité, d'autant plus qu'ils étaient trop faibles et trop divisés pour contrer l'invasion du KMT.

Néanmoins, le foisonnement des polities émergentes shans reflète bien ce morcellement féodal. Par contre, le nombre des factions was, lahus, palaungs et pa-os relève plutôt de la répartition tridimension-

couleur blanche: elle est destinée avant tout aux marchés occidentaux. (Cf. M. Bruneau, *op. cit.*)

36 L'organisation gumlao est démocratique et égalitaire et ne dépasse pas le cadre du village. L'organisation gumsa s'inscrit dans un cadre plus vaste, celui du mung, calqué sur le modèle du möng shan, avec à sa tête un duwa portant le titre de zau. (Cf. Pierre Fistié et M. Bruneau, *op. cit.*)

nelle de populations hétérogènes. Cette structure spatiale originelle, mise en évidence dès 1959, semblait atténuée à l'époque des saohpas, les montagnards reconnaissaient l' autorité.

Nous pouvons cependant remarquer que la situation politique et militaire des polities émergentes, quelles qu'elles soient, est relativement stable. Elles sont dans une situation où deux conditions de la guérilla sont remplies: d'une part leurs aspirations territoriales ne sont pas démesurées puisqu'elles se limitent à la superficie occupée par leur ethnie, ce qui empêche un éclatement et une dissipation de leurs forces militaires et la présence d'un front éloigné des bases arrières; d'autre part, elles jouissent d'un soutien populaire, toutes classes confondues, puisqu'elles représentent un idéal national ³⁷.

L'ORGANISATION SPATIALE DU PCB

Contrairement aux polities émergentes, le PCB incarnait jusqu'en 1989 une idéologie axée sur les préceptes du maoïsme:

« La guerre a commencé avec l'apparition de la propriété privée et des classes, et reste la forme suprême de lutte à laquelle on a recours pour résoudre les contradictions existant entre les classes (...) à une étape déterminée du développement de ces contradictions » ³⁸.

37 Pour se faire une idée de l'importance capitale du soutien populaire dans la guerre de guérilla, plus particulièrement dans tous ses aspects logistiques (ravitaillement, soins aux blessés, réparations du matériel, fabrication de stocks, etc...), il convient de se référer à E. Che Guevara, op. cit., *partie III: "Organisation du front de guérilla"*. Comme contre-exemple typique, nous pouvons prendre le cas de mouvements révolutionnaires à caractère idéologique en Europe dans les années septante et quatre-vingt: leur action se limitait à pratiquer un terrorisme dont l'impact médiatique fut certain. Malgré cela, ces groupuscules n'ont jamais connu un soutien massif de la frange de la population dont ils se réclamaient.

38 Mao Tsé Toung, *La guerre révolutionnaire*, op.cit.

Le PCB menait donc une guerre révolutionnaire au sens que lui donne Mao Tsé Toung. Il s'affichait en contre-pouvoir, en prenant le contre-pied de l'idéologie du BSPP, parti unique, au pouvoir en Birmanie dans le dessein de modifier l'équilibre entre les classes. Cependant, dans sa stratégie du théâtre, le PCB semble s'être heurté à deux problèmes: d'une part, le PCB devait convaincre des populations non-birmanes, pour avoir à disposition des bases arrières et pour pouvoir recruter des troupes dans ses zones d'opération; d'autre part, les aspirations territoriales du PCB recouvraient l'intégrité du territoire de l'Etat birman. L'espace occupé par le PCB prend donc une signification autre que l'espace occupé par une politique émergente puisqu'il n'est aménagé qu'en vue de la conduite de la guerre de guérilla. Ainsi, le PCB ménage son flanc oriental en s'adossant à la frontière chinoise. En même temps, il s'abrite derrière les multiples factions shans qu'il utilise comme Etats-tampons. Ses alliés karennis et pa-os forment une série de têtes-de-ponts qu'il emploie lorsqu'il lance ses offensives en direction de la plaine de l'Irrawaddy, comme ce fut le cas en 1987³⁹. En divisant les factions shans et par ses alliances avec la KNO, le PCB jouissait d'avantages opérationnels considérables. Numériquement, son armée était aussi supérieure aux autres factions du Shan. Mais, le manque d'appui populaire semble avoir joué un rôle majeur dans l'éclatement du PCB en 1989⁴⁰. Il semble bon de relever ici que la majorité des troupes du PCB appartenait à diverses communautés ethniques – ce sont précisément ces troupes qui se sont soulevées en 1989 – et que seuls ses cadres étaient birmans. Aussi sommes-nous en mesure de nous demander si les bases idéologiques du PCB étaient d'un part toujours aussi crédibles, et, d'autre part, si les aspirations nationales des minorités ne l'ont pas finalement emporté sur un système politique certes idéal,

39 Cf. B. Lintner: *The Rise and Fall of the Communists*. In: FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW (FEER), Hong Kong, 4 June 1987.

40 Cf. B. Lintner: *Ethnic Rank-and-File Ousts Communist Party Leaders*. In: FEER, Hong Kong, 1 June 1989.

mais incapable de se mettre en place dans toute la Birmanie, puisque toutes les offensives déclenchées par le PCB furent repoussées avec succès par l'armée birmane.

L'effritement pur et simple de la confiance qu'il inspirait auprès des populations locales et de ses propres troupes, la proximité de politiques émergentes et la présence d'un rival puissant militairement et idéologiquement, le BSPP⁴¹, – dont le centre de commandement est éloigné (Rangoon) des zones de guérilla – semblent avoir eu raison du PCB, non pas au niveau opérationnel, mais au niveau du théâtre de la guerre. Privé ainsi de ses bases opérationnelles, le PCB n'était plus en mesure d'exister.

10. RAPPORTS CONFLICTUELS ISSUS DES ORGANISATIONS SPATIALES SECONDAIRES

Les conflits issus des organisations spatiales primaires ont induit la mise en place d'organisations spatiales secondaires. Ces dernières sont aussi « belligères » que les précédentes, car l'appropriation de territoire effectuée par chaque type de faction provoque une concurrence qui peut déboucher sur un conflit ouvert, le cas échéant. De toute évidence, le Shan est plus propice que toute autre région au développement de rapports conflictuels, car il est le seul à connaître la présence de tous les types de factions insurgées.

41 Il faut relever ici que le BSPP est un curieux mélange de marxisme, de nationalisme pan-birman et de bouddhisme débouchant sur une idéologie grosso modo comparable à celle des partis fascistes japonais d'avant-guerre. (Cf. J. Silverstein: *Military Rule and the Politics of Stagnation*. Ithaca and London, Cornell University Press, 1977. F. K. Lehmann: *Military Rule in Burma since 1962*. Singapore, ISEAS, 1981. David I. Steinberg: *Burma's Third Four Year Plan: Half-Way to Socialism and Industrialization ?*. In: CONTEMPORARY SOUTHEAST ASIA, Vol. 5, No. 1. Singapore, ISEAS, June 1984). Dangereux rival du PCB aussi, car le BSPP s'appuie surtout sur une révolution agraire visant à améliorer le sort des populations rurales birmanes. En fait, contrairement au Parti Communiste Chinois qui s'appuyait surtout sur le prolétariat rural, le PCB se trouvait d'emblée privé de ce soutien massif. Voir à cet effet les écrits de Mao Tsé Toung, plus particulièrement: *La guerre révolutionnaire* (St Amand,

LA CONFRONTATION POLITIE EMERGENTE-PARTI DANS LE SHAN

Bien que présente, elle est diffuse. Au niveau du théâtre, le PCB a tenté d'élargir sa sphère d'influence sur tout le Shan et pour arriver à ses fins, il s'est allié à des polites émergentes dont le SSPP et la KNO qui occupe le nord du Shan. Sous le couvert d'organisations satellites telles la SSNLO, le KLLT et le KNLC, le PCB a pu maintenir des têtes-de-ponts opérationnelles à l'ouest du Shan. Le PCB a aussi tenter de jouer un rôle diplomatique au NDF par l'intermédiaire de la KNO et de nombreuses polites émergentes ont dû se rapprocher de lui pour assurer leur survie. Pourtant le PCB n'a jamais pu étendre ses zones opérationnelles à l'ensemble du Shan. Il reste confiné dans des limites dont il ne sort qu'au moment de ses offensives. Le rapport entre les polites émergentes shans et le PCB paraissait se résumer jusqu'à l'année dernière à un besoin réciproque: le PCB profitant des polites émergentes shans pour parer toute attaque extérieure et les polites émergentes shans disposant d'un voisin assez puissant pour les appuyer en cas d'attaque de l'armée birmane. Cette stabilité relative a profité au PCB dans la mesure où en tolérant les polites émergentes shans, il jouissait d'une certaine crédibilité auprès des autres polites émergentes. Dans un autre sens, il était obligé de les préserver car il employait en majorité des troupes indigènes. Il ne pouvait donc pas engager ces troupes contre des mouvements issus de populations de même culture. Mais ce rapport a pu être aussi l'un des multiples facteurs de l'éclatement du PCB en mai 1989, puisqu'il ne répondait plus aux aspirations nationalistes des minorités engagées dans son armée. La création de mouvements nationalistes was et shans sur les restes de l'armée du PCB semble confirmer cette hypothèse.

Le sentiment nationaliste semble l'emporter sur l'idéologie dans le Shan. L'action du NDF est soutenue par ces nouvelles polites émergentes. Mais le morcellement du Shan risque d'être encore accru

Bussière, Coll. 10/18, 1962) et *La stratégie de la guerre révolutionnaire en Chine* (Paris, Ed. sociales, 1950) et E. Che Guevara, op. cit.

si ces nouvelles factions ne s'intègrent pas dans une politique émergente déjà existante ou dans le NDF, car de telles divisions pourraient bien profiter à l'armée birmane dans sa stratégie de théâtre.

LES GANGS, LES POLITIES EMERGENTES ET LE PCB

Les gangs qui jouent un rôle non négligeable dans le Shan se sont souvent heurtés aux politiques émergentes et au PCB. De tous les types de factions, ce sont eux qui s'étendent spatialement le plus volontiers.

Depuis 1980, Khun Sa, qui a réussi à affaiblir suffisamment le KMT contrôle tout le sud du Shan grâce à la SUA/TRA. Il semble aussi qu'il soit parvenu à inféoder les politiques émergentes du Kengtung et de Mong Hsat et à éliminer la WNO du Wa. La stratégie de Khun Sa est double: d'une part, en déguisant la SUA/TRA en politique émergente, il cherche à jouer un rôle au NDF⁴², tout en essayant de réunir, par la force si nécessaire, les politiques émergentes du sud du Shan; d'autre part, il semble chercher à stabiliser ses positions sur la frontière thaïe en éliminant tous ses rivaux potentiels. Khun Sa détiendrait aujourd'hui toute la frontière birmano-thaïe dans le Shan et le monopole des péages qui y sont prélevés.

Vu le caractère très récent de ces événements, il est difficile de se prononcer sur les intentions réelles de Khun Sa, mais l'extension de la SUA/TRA et la disparition du PCB laissent supposer une évolution nouvelle de la stratégie de théâtre de Khun Sa.

42 En guise d'illustration, Cf. dans B. Lintner: *The Shans and the Shan State of Burma* (In: *Contemporary Southeast Asia*, Vol. 5, No. 4. Singapore, ISEAS, March 1984) les annexes intitulées *Proposals to Terminate the Opium Trade in the Shan State* de 1973 et 1975 et dans A. et L. Boucaud: *Burma's Golden Triangle. On the Trail of the Opium Warlords* (Hong Kong, Asia 2000, 2^e édition, 1988), en particulier le document reproduit dans la seconde édition et mis en annexe sous le titre *Joint Communiqué: Gen. Mya, president of the KNU and Gen. Khun Sa, vice-president of the TRC*, daté du 7 décembre 1987.

11. CONCLUSIONS

Quel bilan tirer de ce long développement sur les conflits de Birmanie ? Tout d'abord, que les facteurs « belligères » ont leurs racines dans des imbrications ethniques complexes renforcées par une topographie accidentée peu propice au développement de voies de communications. Cette situation a permis l'élaboration de structures spatiales politiques et économiques génératrices d'inégalités spatiales. L'évolution historique, dans les périodes précoloniales, coloniales et actuelles a renforcé la marginalisation par rapport aux grandes plaines de l'Irrawaddy et du Ménam Chao Phraya. C'est là, pensons-nous, que se situeraient les causes profondes des diverses guerres d'indépendance qui éclatent ouvertement lorsque la conjonction de différents facteurs bouleverse l'organisation spatiale. Ces facteurs sont: la volonté de centralisation du gouvernement birman (KNU), le non-respect des accords passés avec les représentants des minorités ethniques (Armées shans, KNO), l'invasion d'une armée étrangère qui occupe et exploite un territoire (KMT), l'arrivée d'une autre armée qui combat la précédente dans le même territoire (l'armée birmane – Pyithu Tatmadaw – dans les Etats shans).

Parallèlement, la guerre civile – conflit d'une autre nature que le précédent – entre le pouvoir central de Birmanie et le PCB a amené ce dernier à se replier dans le Shan: l'organisation spatiale dont il a besoin pour la conduite de la guerre de guérilla se superpose aux organisations spatiales originelles.

Enfin, des gangs organisent spatialement l'espace qu'ils se sont approprié à des fins purement lucratives.

La présence de différents types de groupements armés, menant chacun sa propre guerre, induit donc de nouvelles structures spatiales répondant cette fois à leur besoins stratégiques, tout aussi « belligères » que les précédentes. Toute l'évolution du conflit dépend de la stratégie particulière à chaque faction, puisque c'est elle qui conditionne l'appropriation de territoire, appartenant aux organisations spatiales primaires, plus spécifiquement à la répartition spatiale des

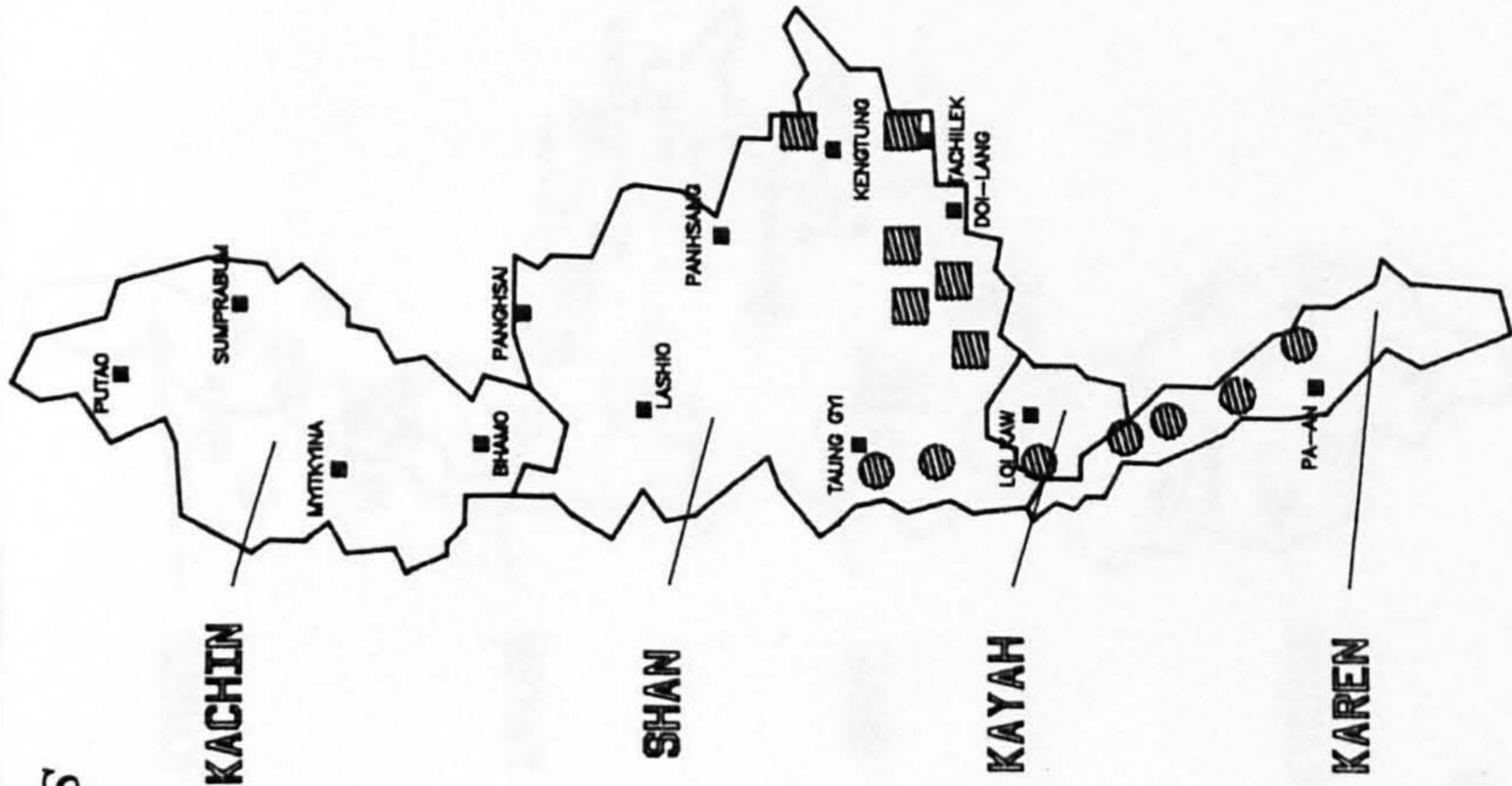
peuplements ethniques auquel se rattachent les modalités subjectives de l'appropriation de territoire.

L'enjeu spatial défini par la notion de théâtre de la guerre est la seule constante géopolitique que nous pouvons relever au niveau des comportements respectifs des factions insurgées. Le théâtre apparaît indépendamment de la nature socio-spatiale du conflit et constitue en réalité la résultante spatiale d'un comportement issu de la logique de la stratégie du conflit adoptée en fonction de l'idéologie propre à chaque type de faction⁴³ : il est le seul trait pertinent qui nous permet d'identifier et de caractériser politiques, partis et gangs dans leurs particularismes. Il est aussi l'élément significatif de la dynamique d'une stratégie particulière qui détermine, positivement ou négativement, la forme et les enjeux du conflit aux niveaux politique et militaire. Comme la stratégie fonctionne selon un principe interactif, elle contribue en permanence à modifier irréversiblement le contexte général (politique, militaire, économique, spatial, etc...). Au niveau du théâtre, les conflits de Birmanie semblent corroborer ce principe. Les protagonistes, sous peine de disparaître, doivent s'adapter à ces changements contextuels⁴⁴. Hélas, aujourd'hui, les imbrications socio-spatiales et stratégiques sont telles que l'application d'un plan de paix y paraît très difficile.

43 Définie plus haut comme le discours justificatif d'une action.

44 A ce titre, la disparition du PCB confirme cette hypothèse : bien que disposant d'avantages opérationnels considérables dans ses zones d'opération, l'étendue géographique démesurée du théâtre de la guerre empêchait au PCB l'affrontement décisif avec l'armée birmane. Ses forces auraient perdu dans la plaine de l'Irrawaddy toute leur efficacité dans un engagement face une armée conventionnelle. A l'origine, le choix de nouvelles zones d'opérations situées dans le Shan a éloigné le PCB du centre du pouvoir rival, la BSPP, même si le Shan lui offrait des avantages opérationnels non-négligeables.

**ZONES APPROXIMATIVES CONTROLEES
 PAR LES ARMEES INSURGEES DANS
 LE KACHIN, LE SHAN, LE KAYAH
 ET LE KAREN DES 1949**



LEGENDE:

KNU/KNDO

KMT

ECHELLE : []
 [Km] 0 50 200

SOURCES: B. LINTNER: "THE SHANS AND THE SHAN STATE"

M. DASSE: "LE SECESSIONNISME DES KARENS ET DES KACHINS"



**ZONES APPROXIMATIVES CONTROLEES
PAR LES ARMEES INSURGEES DANS
LE KACHIN, LE SHAN, LE KAYAH
ET LE KAREN EN 1963**

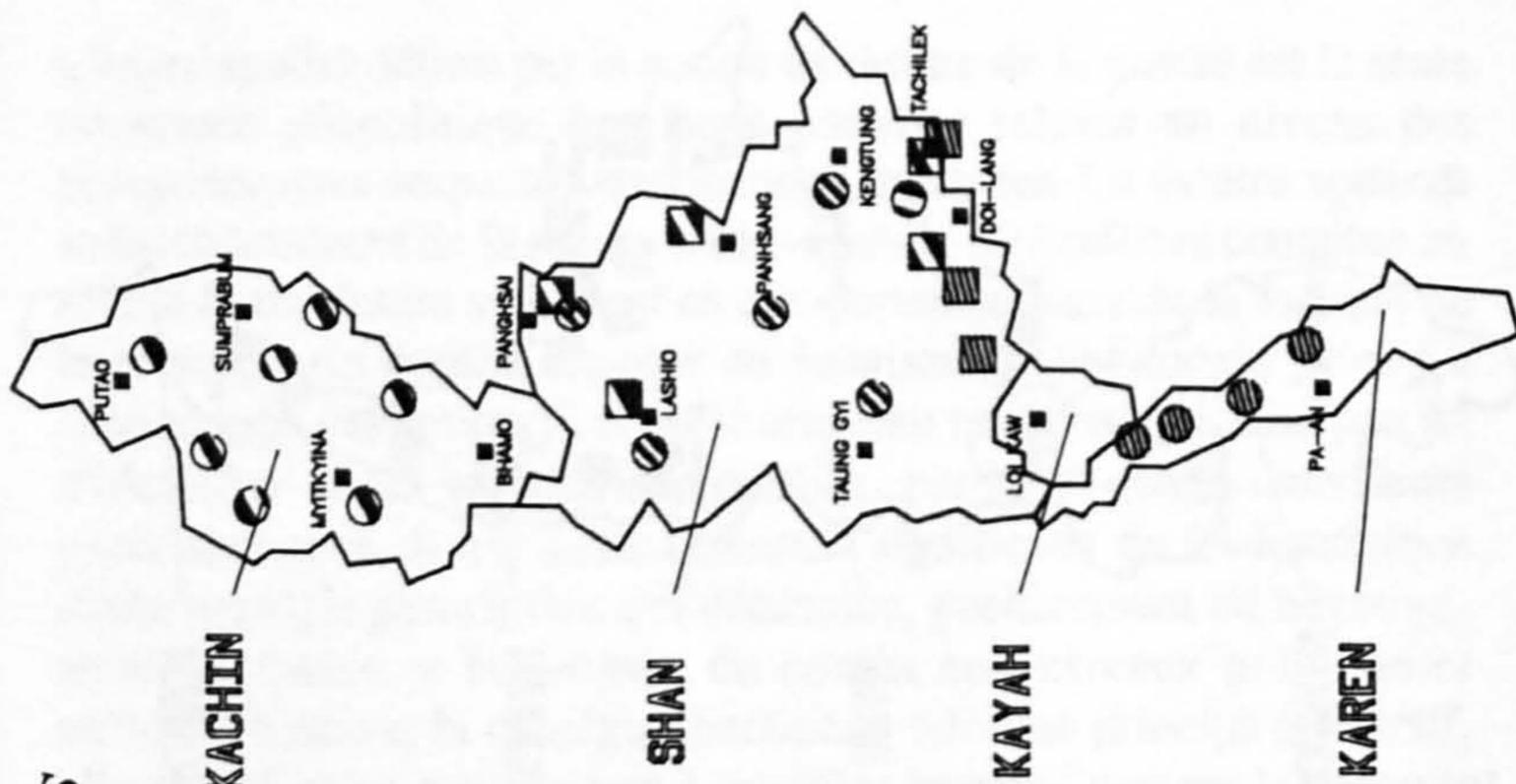
LEGENDE:

- KNU/KNDO
- ◐ KNO/KIA
- ◑ SSIA, SNUF & KF
- ◒ LLP/LLA
- ▨ KMT
- ▩ KKY

ECHELLE : [] 0 50 200
[km]

SOURCES: B. LINTNER: "THE SHANS AND THE SHAN STATE"

M. DASSE: "LE SECESSIONNISME DES KARENS ET DES KACHINS"



**ZONES APPROXIMATIVES CONTROLEES
 PAR LES ARMEES INSURGEES DANS
 LE KACHIN, LE SHAN, LE KAYAH
 ET LE KAREN EN 1973**

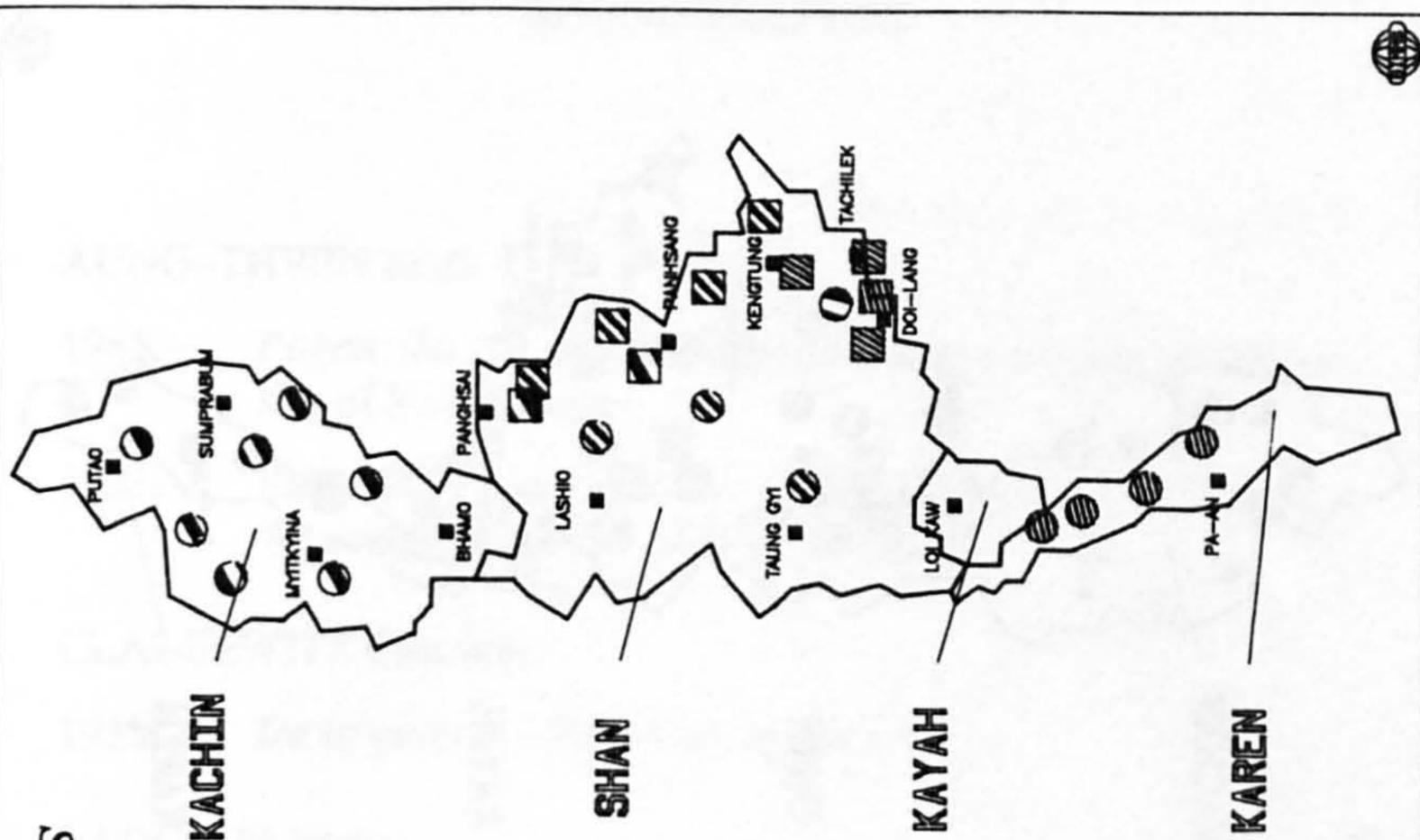
LEGENDE:

- KNU/KNLA
- ◐ KNO/KIA
- ◑ SSA & SSPP
- ◒ LLP/LLA
- ◓ KMT
- ◔ KKY DE VINGUN (MAHASANG) ET
KKY DU KOKANG (LO HSING-HAN)
- ◕ SUA (KHUN SA)
- ◖ PCB

ECHELLE : []
 [km] 0 50 200

SOURCES: B. LINTNER: "THE SHANS AND THE SHAN STATE"

M. DASSE: "LE SECESSIONNISME DES KARENS ET DES KACHINS"

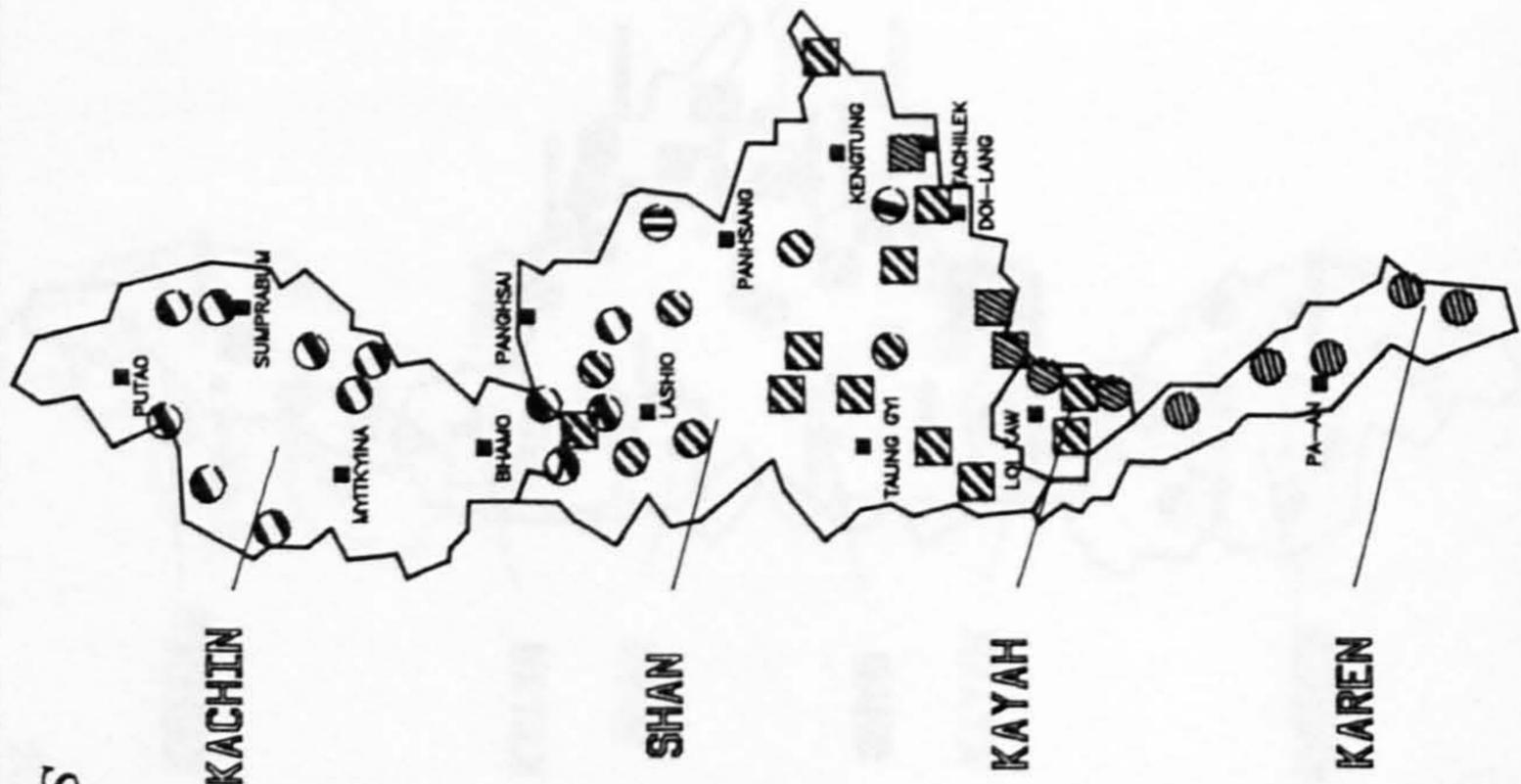


**ZONES APPROXIMATIVES CONTROLEES
 PAR LES ARMEES INSURGEES DANS
 LE KACHIN, LE SHAN, LE KAYAH
 ET LE KAREN EN 1987**

LEGENDE:

- KNU/KNLA
- ◐ KNO/KIA
- ◑ SSA & SSPP
- ◒ KNPP/KLA
- ◓ LLP/LLA
- ◔ WNO/WNA
- ◕ TULA
- ▨ PCB ET ALLIES (KLLT, KNLC, SSNLO)

ECHELLE : [] [] []
 [Km] 0 50 200



SOURCE: FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW, 28 MAI ET 4 JUIN 1987

BIBLIOGRAPHIE

AUNG-THWIN Mark

1985. – *Pagan, the Origins of Modern Burma.* – Honolulu: University of Hawaiï Press.

1981. – *Burma, a Country Study.* – Ed. by Frederica M. Bunge. – Washington: American University.

CLAUSEWITZ Carl von

1955. – *De la guerre.* – Paris: Ed. de Minuit.

LAQUEUR Walter

1977. – *Guerrilla.* – London: Weidenfeld and Nicolson

SCHALLER Claude-Henry

1989. – *Essai d'interprétation géopolitique des Etats Kachin, Shan, Kayah et Karen de Birmanie.* – Sous la direction de Frédéric Chiffelle. – Neuchâtel: Institut de géographie.

SCHELLING Thomas C.

1986. – *Stratégie du conflit.* – Paris: PUF.

SILVERSTEIN Josef

1980. – *Burmese Politics. The Dilemma of National Unity.* – New Brunswick, New Jersey: Rutgers University Press.

SOLA Richard

1988. – « La rivalité sino-soviétique en Birmanie ». – *L'Asie et l'Afrique modernes* n°158, Automne.

TAYLOR Robert H.

1987. – *The State in Burma*. – London: C. Hurst and Company.

THAN TIN Maung Maung

1989. – « Burma's National Security and Defence Posture ». – *Contemporary Southeast Asia*, Vol. 11, no. 1. – Singapore: ISEAS June.

WATZLAWICK P., HELMICK B. J., JACKSON D. D.

1972. – *Une logique de la communication*. – Paris: Ed. du Seuil (« Coll. Point »).

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à Messieurs J. Stüssi-Lauterburg, A. Berlincourt, D. Pedrazzini et D. C. Engelberts de la Bibliothèque militaire fédérale à Berne, à Monsieur R. Pillorget de l'Université de Lille III, à Monsieur J.-M. Rastorfer du Centre d'Etudes et de Documentation sur le Karenni pour leur aide, leur appui et leurs conseils.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Monsieur F. Chiffelle qui m'a autorisé à réaliser cette étude dans le cadre de l'Institut de géographie et qui m'a encouragé à sa publication.

